

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ РЕСПУБЛИКИ БЕЛАРУСЬ
Белорусский государственный университет иностранных языков

М. Н. Романкевич

**СТРАНОВЕДЕНИЕ
ВТОРОГО ИНОСТРАННОГО ЯЗЫКА
(французский язык)**

*Рекомендовано учебно-методическим объединением
в сфере высшего образования Республики Беларусь
по лингвистическому образованию в качестве учебного пособия для специальностей
«Лингвистическое обеспечение межкультурных коммуникаций (по направлениям)»,
«Лингвистическое обеспечение межкультурной коммуникации (с указанием языков)»*

Минск
БГУИЯ
2026

УДК 811.133.1'24'27-021.632(075.8)
ББК 81.471.1-923.1+26.890(4Фра)я73
Р 692

Рецензенты: кандидат педагогических наук, доцент
М. Ф. Арсентьева (БГУ); кандидат филологических наук, доцент
Л. Г. Бондарчук (БГУИЯ)

Романкевич, М. Н.

Р 692 Страноведение второго иностранного языка (французский язык):
учеб. пособие / М. Н. Романкевич. – Минск : БГУИЯ, 2026. – 128 с.

ISBN 978-985-28-0358-8

Цель учебного пособия – формирование способности осуществлять межкультурную коммуникацию с учетом общественно-политических и социально-культурных особенностей страны изучаемого иностранного языка. Состоит из 2 разделов: материалы лекционного курса и материалы семинарских занятий, содержательно охватывающие 10 тем.

Адресуется студентам старших курсов учреждений высшего образования, изучающим французский язык как второй иностранный на продвинутом этапе обучения, для организации аудиторной и самостоятельной работы.

УДК 811.133.1'24'27-021.632(075.8)
ББК 81.471.1-923.1+26.890(4Фра)я73



Электронная версия издания доступна
в электронной библиотеке БГУИЯ
по ссылке e-lib.bsuf.by или по QR-коду

ISBN 978-985-28-0358-8

© УО «Белорусский государственный
университет иностранных языков», 2026

ОГЛАВЛЕНИЕ

Предисловие.....	4
Les cours théoriques.....	5
1. La situation géographique de la France	5
2. La structure politique de la République française.....	12
3. La division administrative de la France	19
4. L'économie de la France.....	26
5. La situation démographique en France	37
6. L'évolution de la population française.....	48
7. Des faits de l'histoire française.....	58
8. Les traditions, les coutumes et les stéréotypes.....	70
9. La culture de la France.....	79
Les cours dirigés.....	88
1. Thème 3. La francophonie	88
2. Thème 7. Des faits de l'histoire française.....	97
3. Thème 7. Des faits de l'histoire française.....	105
4. Thème 9. La culture de la France.....	110
5. Thème 9. La culture de la France.....	119
RÉFÉRENCES.....	127

ПРЕДИСЛОВИЕ

Данное учебное пособие предназначено для студентов, изучающих французский язык как второй иностранный на продвинутом этапе обучения.

Учебное пособие имеет четкую структуру: лекционные и семинарские занятия. Теоретический материал распределен на минимальные по объему логически завершенные части. По каждой теме лекционного курса предусмотрены задания на контроль и самоконтроль усвоения излагаемого материала.

Учебный материал и комплекс заданий каждого семинарского занятия направлены на формирование страноведческой компетенции. Систематизированная подача базовых учебно-методических материалов обеспечивает рациональное распределение учебного времени по темам раздела и реализацию разноуровневого подхода в обучении, а также контроля сформированности страноведческой компетенции.

Основным достоинством учебного пособия является его сопровождение аутентичными аудиовизуальными документами, отражающими состояние общества современной Франции.

Тематическое наполнение учебного пособия соответствует учебной программе и включает следующие разделы: «Географическое положение Франции», «Политическое устройство Французской Республики», «Территориально-административное деление страны», «Экономика Франции: особенности и отличительные черты», «Демографическая ситуация Франции», «Структура занятости населения», «Краткая история Франции», «Французы в повседневной жизни, традиции, нравы и обычаи», «Культура Франции».

Предлагаемые материалы позволяют стимулировать рефлексию, посредством активации познавательных способностей, развивать не только академические компетенции, но и «гибкие навыки».

Учебный материал и структура учебного пособия позволяют обеспечить разные формы и режимы работы студентов (аудиторную, самостоятельную и работу в удаленном режиме по технологии онлайн-обучения).

LES COURS THÉORIQUES

THÈME 1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

Plan:

1. La France : sa superficie ; ses frontières
2. Les ressources aquatiques
3. Le climat
4. Le relief
5. La flore
6. La faune
7. Les parcs nationaux

1. La France : sa superficie ; ses frontières

La France est un pays situé dans l'ouest de l'Europe, le dessin de ses frontières est une forme à 6 côtés – un « hexagone ». Mais à la France continentale ou bien « hexagonale », il faut ajouter la Corse, une île située dans la Méditerranée à 240 km au sud de Nice. La superficie de la France « métropolitaine » est de 551602 km². Il y a 8 pays limitrophes. Les frontières sont le résultat des guerres ou des accords entre pays, mais depuis 1945, les frontières françaises n'ont plus changé. Aujourd'hui, les frontières de la France sont « ouvertes ». Elle confine à la Belgique et au Luxembourg (au nord), à l'Allemagne, à la Suisse et à l'Italie (à l'est) et à l'Espagne (au sud-ouest). Les frontières sont naturelles.



Les DOM-TOM, ce sont les Départements et les Territoires d'Outre-Mer, des petits morceaux de France dispersés dans tous les océans de la planète. Ces territoires sont le résultat de la longue histoire de conquête de la France.

Les DOM-TOM ce sont surtout des îles : Saint-Pierre-et-Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe dans l'océan Atlantique, ou bien la Réunion par exemple, dans l'océan Indien et plus loin encore dans l'océan Pacifique Wallis-et-Futuna et la Polynésie...



2. Les ressources aquatiques

Les 3 mers et l'Océan entourant la France sont : la mer du Nord, la Manche, la mer Méditerranée, l'océan Atlantique.

On note la diversité des fleuves : les cinq fleuves (la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhin, le Rhône) sont de dimension moyenne ; trois ont leur source hors de France : le Rhin et le Rhône en Suisse, la Garonne en Espagne ; trois seulement sont navigables (la Seine, le Rhin et le Rhône). Tous les fleuves traversent de grandes villes : par exemple, la Seine – Paris, la Loire – Nantes, le Rhin – Strasbourg, le Rhône – Lyon.

La répartition des fleuves français est conditionnée par le relief. La Seine arrose la majeure partie du Bassin parisien, la Loire a constitué un réseau indépendant. La Garonne rassemble dans sa gouttière centrale la plus grande partie des eaux de son bassin. Né dans les Alpes, le Rhône s'engouffre, comme la Saône, son grand affluent, dans le vaste couloir d'effondrement séparant le Massif central du Jura et des Alpes. Le Massif central est le grand centre de dispersion des eaux sur le territoire français.

La France recèle de magnifiques lacs. Avec ses milliers de lacs et d'étangs, la France se classe comme le pays européen comptant le plus d'étendues d'eau douce sur son territoire.

3. Le climat

La France se trouve dans une aire aux températures douces, dans la zone tempérée. La France bénéficie d'un climat tempéré. Bien plus, en certains lieux, on profite de microclimats particulièrement agréables.

La France subit l'influence de trois masses d'air qui s'affrontent au gré des saisons. La plus importante est océanique : les eaux tièdes par le Gulf Stream de l'océan Atlantique adoucissent l'atmosphère de la moitié ouest du pays. À l'est, en revanche, l'influence continentale le rattache à l'Europe centrale : d'où le froid de l'hiver. Enfin, au sud, la Méditerranée aux eaux relativement chaudes et le voisinage de l'Afrique du Nord font parvenir l'influence subtropicale (avec ses excès) sur une zone limitée.

Le climat est tempéré, mais il varie aussi d'une région à l'autre avec de très grands écarts de températures (la plus haute à Toulouse 44°, la plus basse - 41° dans le Doubs). On parle de trois types de climat en France : le climat océanique dans l'Ouest, avec des pluies abondantes et des étés tièdes ; le climat continental dans l'Est, avec des hivers froids et des étés chauds ; le climat méditerranéen dans le Sud, avec des hivers doux et des étés chauds. En montagne, le climat alpin est plus rude : les hivers sont longs et froids et les étés, relativement frais.

4. Le relief

La France est divisée en deux. On trouve à l'est les Vosges, le Jura, les Alpes, le Massif central et au sud les Pyrénées. On trouve à l'ouest les plaines : plaines du Nord, Bassin Parisien, Bassin Aquitain. En France, le paysage est complètement différent : on peut voir des montagnes, des vallées, des plaines, des collines, le littoral, des lacs. On note la diversité des montagnes : vieilles et peu élevées (Massif armoricain, Massif central, Ardennes, Vosges) ou jeunes (Jura, Alpes, Pyrénées). La diversité des plaines se voit à travers de deux grands bassins (aquitain et parisien), deux plaines fluviales (plaine d'Alsace et Couloir Rhodanien) et trois plaines littorales (Flandres, Landes et Languedoc).

5. La flore

À l'ouest, c'est la lande bretonne et atlantique qui offre un paysage de pins, de chênes, de hêtres et de bouleaux. Il faut dire que les genêts, les bruyères, les fougères donnent au paysage une couleur spécifique.

Au nord, on voit les grands espaces du Bassin parisien, de la Beauce et de la Brie, de la Flandre et de la Champagne. Ces lieux sont couverts de cultures céréalières, de pâturages ou de vignes. Le paysage est découpé des forêts de hêtres, de chênes.

Au sud, on voit le paysage méditerranéen. Ici le romarin, la lavande, le mimosa, le laurier, l'eucalyptus, le thym donnent leurs couleurs et odeurs. Le maquis et la garrigue recouvrent les petits massifs et les champs d'oliviers contribuent à la beauté des paysages. Le maquis est typique du climat méditerranéen. Le myrte, les cistes et les ajoncs, les arbousiers et la bruyère couvrent le sol d'une broussaille épaisse et souvent épineuse. Aujourd'hui, le maquis est souvent la proie des incendies qui se produisent en été, en période de sécheresse.

La vallée du Rhône subit les influences méditerranéennes : on y rencontre l'olivier au sud, le châtaignier un peu plus au nord. Pas de grandes forêts, mais beaucoup d'arbustes et de buissons et sur les pentes les plus favorables la vigne. Les arbres fruitiers, les cultures maraîchères donnent l'image d'une nature généreuse.

La plupart des forêts sont composées de feuillus : diverses espèces de chênes, des hêtres, des charmes, des châtaigniers.

La Corse est une montagne qui tombe dans la mer. Ses sommets sont couverts de futaies de pins laricios. Plus bas, les châtaigniers autrefois cultivés et les chênes-lièges sont aujourd'hui peu exploités.

6. La faune

La France métropolitaine est assez riche en espèces animales. On recense ainsi 521 espèces de vertébrés se reproduisant régulièrement sur le territoire, comprenant une centaine d'espèces de mammifères, plus de 270 espèces d'oiseaux, environ 35 espèces d'amphibiens et 30 de reptiles, ainsi qu'une centaine d'espèces de poissons d'eau douce.

On compte, en France métropolitaine, une centaine d'espèces différentes de mammifères. Les plus communs sont le cerf, le daim et le chevreuil. L'ours, s'il a fait l'objet de programmes de réintroduction dans les Pyrénées, n'est plus représenté que par quelques individus, menacés. On rencontre des chamois dans les hautes régions des Alpes et des sangliers dans certaines forêts.

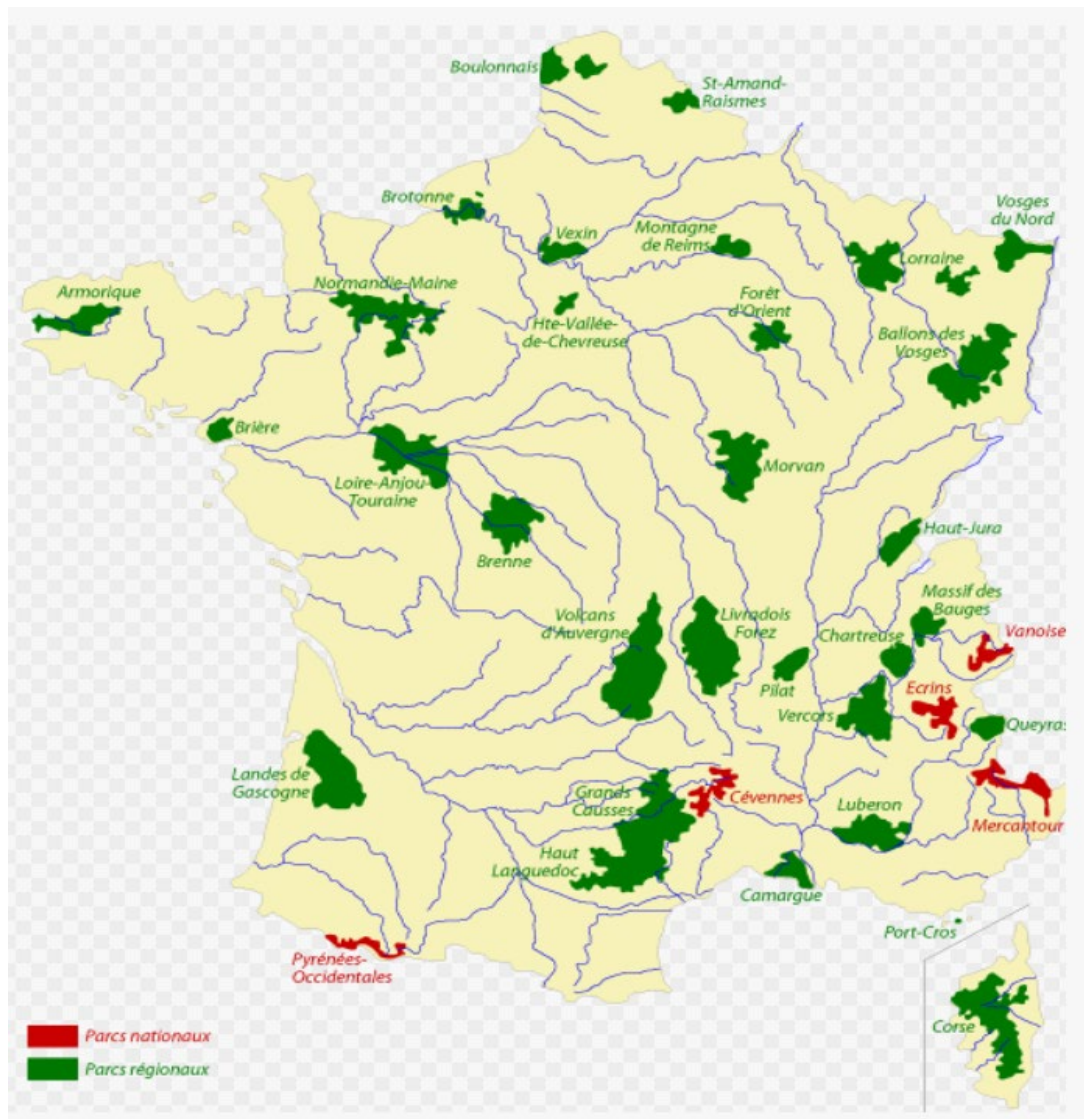
Parmi les mammifères de taille plus modeste figurent, notamment, le hérisson d'Europe, le lapin de garenne, le lièvre brun et le lièvre variable, ainsi que plusieurs carnivores (belette, putois, vison d'Europe).

Les oiseaux, variés et nombreux, comprennent des espèces résidentes et des migrants. Les reptiles de la métropole sont représentés par une trentaine d'espèces, et les seuls venimeux sont les vipères. La carpe, la truite et le brochet sont les *poissons* d'eau douce les plus courants. Les eaux côtières de l'Atlantique et de la Méditerranée recèlent de très nombreuses espèces de poissons marins : morue, hareng, merlan, maquereau, flétan, sardine, thon, dorade, sole, etc.

7. Les parcs nationaux

Les parcs nationaux de France sont des espaces naturels protégés, terrestres et maritimes : La Vanoise, Port-Cros, les Écrins, le Mercantour, les Cévennes, les Pyrénées, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques et le Parc national de forêts... Leur mode original de gouvernance et de gestion leur permettent d'en préserver les richesses.

On compte onze parcs nationaux français qui sont reconnus au niveau international comme des territoires d'exception. Ces parcs offrent une combinaison d'espaces terrestres et maritimes remarquables et attirent chaque année plus de 10 millions de visiteurs. L'Office français de la biodiversité s'occupe des parcs nationaux, car leur mission principale est la protection de la biodiversité. Les parcs nationaux contribuent à la conservation des patrimoines naturels et au respect de la nature.



Il est à noter que les parcs nationaux français sont traversés par de nombreux sentiers de grande randonnée. Le parc national des Cévennes propose de découvrir 4 grands itinéraires emblématiques. En particulier, le chemin de Robert Louis Stevenson reprend l'itinéraire du voyage du célèbre écrivain écossais. Ce voyage dure 12 jours et donne la possibilité de découvrir, au rythme du pas de l'âne, les paysages du Massif Central jusqu'aux vallées cévenoles méditerranéennes.

On va parler d'un parc national. Avant d'être un parc national, Port-Cros était une petite île couverte de forêts. Son port bien abrité n'héberge plus qu'une vingtaine d'habitants permanents. Mollusques et crustacés trouvent ici refuge et nourriture, on y a dénombré des centaines d'algues différentes et 180 espèces de poissons. À Port-Cros, on a pu sauver deux espèces menacées : le plus grand coquillage de la Méditerranée, la grande nacre. Cette moule géante est fichée dans les fonds. La voilà, aussi intouchable que le mérrou, victime, lui, d'une chasse intensive.

Un « sentier sous-marin », balisé par des bouées sur une distance de 300 mètres, est à la disposition du visiteur. En surface, avec un masque, on découvre une scène complète de la faune et de la flore aquatiques, sans même faire fuir les poissons habitués aux spectateurs.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES



1. Je peux...

1. expliquer pourquoi la France est nommée l'Hexagone ;
2. énumérer les pays limitrophes de la France ;
3. déchiffrer les sigles DOM et TOM ;
4. nommer les types de climats sur le territoire français ;
5. caractériser le relief de la France ;
6. parler de la diversité de la flore et de la faune de la France ;
7. présenter l'un des parcs nationaux français.

2. Choisissez la bonne variante.

1. La France est un pays situé :
 - a) dans l'ouest de l'Europe ;
 - b) au nord de l'Europe ;
 - c) au sud-ouest de l'Europe.
2. La superficie de la France « métropolitaine » est :
 - a) de 351602 km² ;
 - b) de 5516020 km² ;
 - c) de 551602 km².
3. Les frontières de la France sont naturelles parce que :
 - a) elles sont limitrophes ;
 - b) elles sont le résultat des guerres ou des accords entre pays ;
 - c) elles sont « ouvertes » ;
 - d) les montagnes, les mers ou les fleuves forment ses frontières.
4. La différence entre DOM et TOM est la suivante :
 - a) ils sont dispersés dans des différents océans de la planète ;
 - b) on y parle français ou autres langues ;
 - c) les liens avec la France sont plus ou moins étroits.
5. Tous les fleuves traversent :
 - a) des forêts ;
 - b) des rivières ;
 - c) de grandes villes.
6. La répartition des fleuves français est conditionnée :
 - a) par les mers ;
 - b) par les villes ;
 - c) par le relief.
7. La France subit l'influence de :
 - a) trois masses d'air ;
 - b) quatre masses d'air ;
 - c) plusieurs masses d'air.
- 8 Le climat océanique est :
 - a) au nord ;
 - b) au sud ;
 - c) à l'ouest.

9. Les montagnes de la France se trouvent :
- a) à l'est, au sud ;
 - b) à l'est, au sud et à l'ouest ;
 - c) à l'est, au sud et au nord.
10. Le romarin, la lavande, le mimosa, le laurier, l'eucalyptus, le thym donnent leurs couleurs et odeurs :
- a) au sud ;
 - b) à l'ouest ;
 - c) au centre.
11. Des incendies se produisent en été, en période de sécheresse :
- a) dans le maquis ;
 - b) dans des forêts ;
 - c) dans la lande bretonne.
12. Les animaux les plus communs sont :
- a) l'ours, le chamois, le sanglier ;
 - b) le hérisson, le lièvre, l'ours ;
 - c) le cerf, le daim et le chevreuil.

3. Présentez l'un des parcs nationaux de France en remplissant la fiche d'identité.



Nom ...
Emplacement ...
Superficie ...
National ou régional ...
Flore ...
Faune ...

THÈME 2.

LA STRUCTURE POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

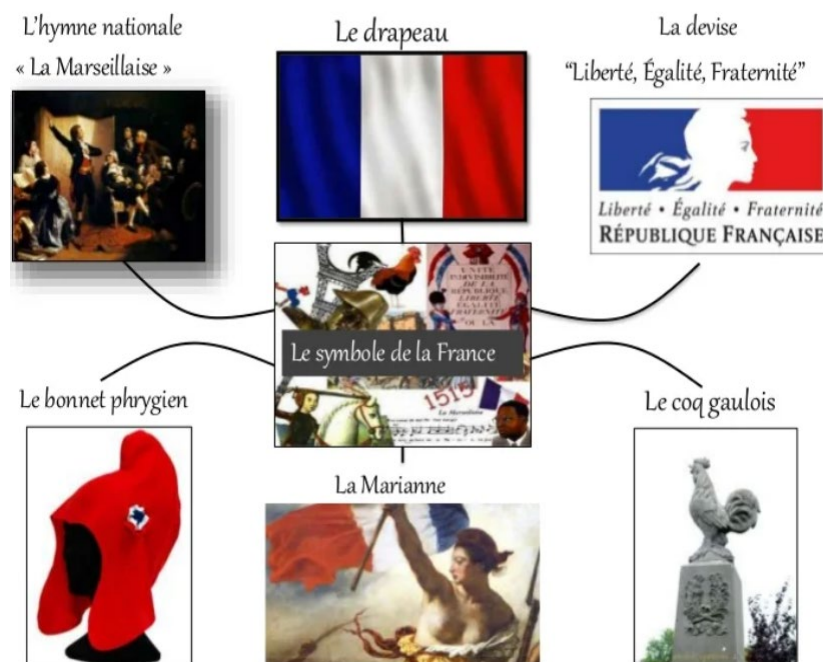
Plan :

1. Les symboles officiels
2. La structure politique
3. Le système électoral
4. Les partis politiques
5. Les syndicats

1. Les symboles officiels

La République française a quatre symboles : le drapeau tricolore, la Marseillaise, Marianne et son bonnet phrygien, et la devise « liberté, égalité, fraternité ». Ces symboles sont avant tout des signes de ralliement pour l'ensemble des Français.

Le *drapeau bleu-blanc-rouge* s'est imposé au moment de la révolution de 1789. Le drapeau blanc était celui de la monarchie, du roi. Les couleurs de Paris étaient le bleu et le rouge. Les révolutionnaires ont fait du bleu, blanc, rouge leur cocarde qu'ils accrochaient à leur gilet et sur leurs chapeaux. Les trois couleurs reflétaient l'unité de la nation avec son roi au pouvoir amoindri. C'est en 1830 que le bleu-blanc-rouge s'impose définitivement grâce à Louis-Philippe qui se fait appeler « roi des Français » en arborant le drapeau tricolore des républicains.



La *Marseillaise* est l'hymne de la France. En 1792, le roi d'Autriche déclare la guerre à la France révolutionnaire. Rouget de Lisle, officier français, compose dans la nuit du 25 au 26 avril ce chant de guerre. Un chant tellement entraînant qu'il est repris sur tout le territoire et c'est un bataillon de révolutionnaires venu de Marseille pour se battre contre les Autrichiens qui l'a rendue célèbre en défilant à Paris cette année-là. *Marianne* est un autre symbole de la République. Les

prénoms Marie et Anne étaient très répandus au XVIII^e siècle parmi la population féminine catholique. Une autre hypothèse est pour faire référence à Marie-Antoinette, reine tombée lors de la Révolution française. La première représentation de cette femme au bonnet phrygien est un célèbre tableau d'Eugène Delacroix représentant la Liberté guidant le peuple lors de la révolution de 1830. À partir de 1872, au début de la III^e République, les bustes de Marianne ont été installés dans les mairies. De nos jours, elle est représentée aussi sur les pièces de monnaie et les timbres-poste et a sa statue de bronze sur la place de la Nation à Paris. Depuis le début des années 1970, des personnalités françaises lui ont donné leur visage : Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Inès de la Fressange et Laetitia Casta.

« *Liberté, égalité, fraternité* » c'est la devise de la République. Ces trois mots sont inscrits sur toutes les écoles et toutes les mairies. Ils synthétisent la Déclaration des droits de l'homme qui a été élaborée en 1789.

Le 14 juillet a été décrété fête nationale par le Sénat, en souvenir de deux 14 juillet : la prise de la Bastille (14 juillet 1789) et la fête de la Fédération (14 juillet 1790), ce jour où les représentants de toutes les provinces déclarent avec solennité leur volonté d'être Français.

Le coq gaulois est sans conteste le plus vieux symbole de la France (anciennement la Gaule) bien que non officiel. Il est le symbole de robustesse, de courage et de dévouement.

Le Président de la République française incarne l'autorité de l'État. La France a déjà choisi les 25 présidents. Il est le seul garant du respect de la Constitution et de l'indépendance des juges. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale. Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions... Les 9 présidents sous la V^e République

Emmanuel Macron – 2022 – ... (2017–2022)

François Hollande – 2012–2017

Nicolas Sarkozy – 2007–2012

Jacques Chirac – 1995–2007

François Mitterrand – 1981–1995

Valéry Giscard d'Estaing – 1974–1981

Alain Poher intérimaire – en 1969 et en 1974

Georges Pompidou – 1969–1974

Charles de Gaulle – 1959–1969

2. La structure politique

Depuis 1958, la France vit sous la V^e République. C'est un régime parlementaire de type présidentiel. Le pouvoir exécutif est partagé entre le président de la République et le gouvernement dirigé par le Premier ministre. Le président de la République est le chef de l'État et réside au palais de l'Élysée. Il est élu au suffrage universel direct pour 5 ans.

La séparation des pouvoirs s'applique aux trois composantes de l'État : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Le président de la République et le gouvernement garantissent ensemble l'exécution des lois. Le chef de l'État est chef du pouvoir exécutif, mais n'est pas responsable devant le Parlement.

Le pouvoir législatif est conféré au Parlement, qui élabore et vote les lois.

Le Parlement doit contrôler l'action du gouvernement. Il est constitué de l'Assemblée nationale et du Sénat. Chaque chambre comporte des groupes parlementaires et des commissions permanentes, et peut nommer des commissions d'enquête et de contrôle sur des sujets d'actualité.

Le Premier ministre est le chef du Gouvernement. Il réside à l'Hôtel de Matignon, où se situent son bureau et son cabinet. Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement et conduit la politique de la nation ; est responsable de la défense nationale ; assure l'exécution des lois. L'actuel Premier ministre français est Sébastien Lecornu.

L'Assemblée nationale représente le peuple : chaque département compte un député pour environ 100 000 habitants. En tout, 577 députés élus au suffrage direct siègent au Palais-Bourbon.

Le Premier ministre « dirige l'action du gouvernement » sous l'autorité du président de la République. Il coordonne l'action du gouvernement, donc des ministres. Il préside le Conseil des ministres, notamment si le président est malade. La France est une République unitaire semi-présidentielle.

La Constitution du 4 octobre 1958. Élaborée par le général de Gaulle et approuvée par les citoyens français, la Constitution du 4 octobre 1958 fonde la V^e République. Cette Constitution a été révisée vingt fois pour intégrer des évolutions républicaines majeures. La République française est un État laïque qui assure l'égalité des citoyens devant la loi sans distinction d'origine et de religion. La V^e République est née d'une crise : la guerre d'Algérie (1954–1962). Elle est marquée par le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Celui-ci fait voter une nouvelle Constitution qui renforce les pouvoirs du président de la République et donne ainsi au pays des institutions stables. Il achève la décolonisation en Afrique subsaharienne et parvient à mettre fin à la guerre d'Algérie en avril 1962. Toutefois, la croissance économique, la modernisation du pays, les événements de Mai 1968 surprennent le général de Gaulle qui quitte le pouvoir en avril 1969.

3. Le système électoral

Le suffrage universel est instauré en 1848. Pourtant, les femmes ne voteront pour la première fois que le 29 avril 1945. Le principe de parité donnant aux femmes et aux hommes un égal accès aux mandats électoraux est institué, pour les communes de plus de 3 500 habitants, par la loi du 6 juin 2000. Toutefois, les femmes restent peu nombreuses sur la scène politique française alors que 53 % des électeurs sont des électrices.

Les campagnes électorales sont encadrées : la forme de la propagande, des supports, les publications et panneaux électoraux sont réglementés ; quant aux dépenses de campagne, elles sont plafonnées. Les élus doivent en rendre compte. Ils sont aussi tenus de déclarer l'état de leur patrimoine.



Le vote est un acte civique libre. Toute personne de nationalité française majeure préalablement inscrite sur la liste électorale de sa commune de résidence a le droit, le devoir et la liberté de voter.

À l'exception des élections sénatoriales, les autres scrutins se déroulent au suffrage universel, secret et égal, soit une seule voix par personne. Le jour du vote est toujours un dimanche. L'électeur peut voter lui-même ou par procuration. L'isoloir est apparu dans les bureaux de vote dès 1913 afin de garantir le secret du vote. Les Français peuvent être également consultés par référendum : le premier date de 1791.

4. Les partis politiques

Le paysage politique français est caractérisé par l'existence d'un grand nombre de partis politiques, ce qui s'explique, en premier lieu, par les tendances historiques de la France. Néanmoins, la plupart des partis se disent d'appartenir "à la gauche" ou "à la droite".

La notion de droite et gauche est apparue à l'époque de la Révolution française lorsque, le 28 août 1789, les défenseurs de la monarchie ont pris place sur les bancs à droite du président de l'Assemblée constituante tandis que les opposants, placés à gauche, s'opposaient au veto du roi. Progressivement, « gauche » et « droite » ont pris un sens politique. La Constitution reconnaît le pluralisme politique. Constitués en association selon la loi de 1901, les partis politiques représentent les différents courants de pensée des citoyens.

Principaux partis parlementaires

La droite	La gauche	Les écologistes
UMP : Union pour un mouvement populaire UDF : Union pour la démocratie française	PS : Parti socialiste PRG : Parti des radicaux de gauche PC : Parti communiste	Les Verts

Des militants d'extrême droite et d'extrême gauche se sont constitués en partis politiques, mais ne sont pas représentés au Parlement.

La droite

L'UMP (Union pour le mouvement populaire) est formé en 2002 par J. Chirac, partisan du général de Gaulle. Ce parti représente les intérêts d'une partie de la grosse bourgeoisie, de la paysannerie moyenne et des ouvriers, qui sont attirés par les appels à l'indépendance nationale et à " la grandeur de la France".

L'Alternative (fusion du Modem et de l'UDI) est formé en 2013 , par la fusion du MoDem (Mouvement démocratique) et de l'UDI (Union des démocrates et indépendants). C'est un parti politique des partisans du centre droit. Elle cherche également à se créer une audience dans les autres couches de la population en développant des idées sociétales.

Le R.N. (le Rassemblement national) représente l'extrême droite. Le président du parti est Jordan Bardella. La dirigeante la plus connue est Marine le Pen. C'est un parti à orientation nationaliste. Ces thèses trouvent une certaine audience auprès de ceux qui croient que le slogan "la France aux Français" ouvre une possibilité pour mettre fin au chômage et à la délinquance. Le dernier temps, on a fini les propos xénophobes et a commencé à user de l'euphémisme. On a adopté une stratégie d'ouverture et de normalisation.

La gauche

Le 11 septembre 1789, les partisans de la République se trouvèrent à la gauche du président de l'Assemblée. Les partis qui traditionnellement appartiennent à la gauche sont :

Le P.S.F. (le Parti socialiste français) est issu de la SFIO (Section française de l'Internationale Ouvrière), formée en 1905 par l'unité des organisations socialistes françaises. Il a été créé en 1969 par François Mitterrand.

Le P.C.F. (le Parti communiste français) est fondé en 1920 à Tours sous le nom de S.F.I.C. (Section française de l'Internationale communiste). Il est devenu officiellement le P.C.F en 1922. Il se considère comme le porte-parole du prolétariat. Mais parmi ses adhérents on voit également des intellectuels et des employés. C'est le parti le plus structuré. L'Humanité est son organe central.

Le P.S.U. (le Parti socialiste unifié) est fondé en 1960 sur la base d'un groupe scissionnaire du Parti socialiste. Il recrute ses membres principalement parmi les intellectuels et les étudiants.

Les écologistes, quant à eux, apparus en 1974 dans le paysage politique national, sont divisés en fractions rivales, dont les « Verts », qui sont proches de la gauche. Une autre fraction, Génération Écologique, s'est rapprochée de l'UMP.

5. Les syndicats.

Ils défendent les droits et intérêts économiques et professionnels, tant collectifs qu'individuels, des salariés pour l'essentiel. Les syndicats professionnels, souvent organisés par branches d'activité ou par régions, sont regroupés en fédérations au plan national. Ils se composent d'un secrétaire général, de responsables syndicaux et de délégués. Les revendications portent souvent sur les conditions de travail, les rémunérations ou les protections sociales. Les syndicats sont consultés par le gouvernement lors des réformes sociales.

Les syndicats sont financés par les cotisations des adhérents, mais aussi par certaines taxes comme la contribution patronale au financement des organisations syndicales. La loi impose une publicité des comptes des syndicats.

Les 5 syndicats historiques et les nouveaux syndicats

En France, il existe huit principales organisations syndicales, mais les plus représentatives sont la CGT (Confédération générale des travailleurs), la CFDT (Confédération française démocratique du travail), FO (Force ouvrière),

la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres) et la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). Ces cinq confédérations sont historiques et depuis plus de 40 ans, elles sont reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Ces syndicats sont présents dans tous les secteurs d'activité. Mais il existe également des syndicats qui représentent des catégories particulières. Ainsi, le patronat est représenté par le Medef, c'est-à-dire le mouvement des entreprises de France et les cadres par la confédération française de l'encadrement ou confédération générale des cadres (CFE-CGC). Parmi les syndicats représentant une catégorie particulière, citons par exemple l'union nationale des étudiants de France (Unef), la confédération des syndicats médicaux français (CSFM) ou encore le syndicat national des journalistes (SNJ).

Leur rôle reste essentiel pour porter des revendications collectives et attirer les médias dans leurs combats. Pour relancer le syndicalisme en France, la réforme du travail souhaite généraliser le système du chèque syndical déjà en vigueur dans certaines entreprises.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1. Je peux...

1. expliquer pourquoi le drapeau français est tricolore ;
2. énumérer les symboles officiels de la France ;
3. expliquer pourquoi la France est une république de type présidentiel ;
4. nommer les syndicats de différents secteurs d'activité ;
5. caractériser les fonctions du président, du parlement, des syndicats ;
6. parler de la différenciation des partis gauches et des partis droits.



2. Choisissez la bonne variante.

1. La République française a des symboles officiels.
 - a) quatre ;
 - b) sept ;
 - c) cinq.
2. Le drapeau bleu-blanc-rouge s'est imposé définitivement :
 - a) par le roi en 1830 ;
 - b) par les révolutionnaires ;
 - c) par le peuple.
3. La *Marseillaise* est écrite en 1792 par :
 - a) par les révolutionnaires ;
 - b) par un officier français ;
 - c) par un compositeur.
4. La première représentation de *Marianne* est :
 - a) une femme qui portait le nom de Marie ;
 - b) Brigitte Bardot ;
 - c) un tableau d'Eugène Delacroix représentant la Liberté guidant le peuple.

5. Depuis 1958, la France vit sous :

- a) la V^e République ;
- b) la III^e République ;
- c) la VI^e République.

6. Le pouvoir exécutif :

- a) est partagé entre le président de la République et le gouvernement dirigé par le Premier ministre ;
- b) appartient au président de la République ;
- c) appartient au gouvernement dirigé par le Premier ministre.

7. Le Parlement est constitué :

- a) des commissions ;
- b) de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- c) des syndicats.

3. Présentez l'un des partis de France en remplissant la fiche d'identité.



Nom ...

Dirigeant ...

Gauche ou droite ...

Programme ...

Logo ...

THÈME 3. LA DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE

Plan :

1. La division administrative de la France : régions, départements, communes
2. Les DOM-TOM en France
3. Le développement du Grand Sud, du Centre et du Nord de la France
4. La francophonie

1. La division administrative de la France : régions, départements, communes

Les unités de la division territoriale en France sont la commune, le département, la région. La nouvelle carte à 13 régions a été validée par le Conseil constitutionnel le 15 janvier 2015 suite de la réforme territoriale du novembre 2014. Avant cette réforme territoriale, le nombre de régions en métropole était 22, c'est-à-dire on a diminué le nombre de régions. On y ajoute 5 régions/départements d'outre-mer : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion.

On peut citer ces 13 régions métropolitaines : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Chaque région est gouvernée par *le conseil régional* qui détermine le plan de développement économique de la région. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans aux élections régionales, au suffrage direct.

L'unité plus petite de la division territoriale est un département. La France compte actuellement 101 départements : 96 départements en métropole et 5 départements d'outre-mer.

Le pouvoir exécutif au département appartient au président du conseil général. On élit les membres du conseil général – conseillers généraux – pour six ans aux élections cantonales. Les compétences concernent essentiellement l'action sanitaire et sociale, l'équipement rural, la voirie départementale, les dépenses

d'investissement et de fonctionnement des collèges. Le président du conseil général, par ailleurs, exerce les pouvoirs de police et de la conservation du domaine.

La commune est une division élémentaire du territoire français. Au 1^{er} janvier 2022, 34 955 collectivités territoriales ressortissent à la catégorie des communes. La commune est gérée par le conseil municipal dont les membres (conseillers municipaux) sont élus pour six ans au suffrage universel aux élections municipales. Le maire se trouve à la tête du conseil municipal. Il est responsable de l'exécution du budget, des services municipaux (crèches, écoles, sports et loisirs), de la sécurité et des transports. Il enregistre les mariages et les décès.

2. Les DOM-TOM en France

L'Outre-mer français fait vivre 12 territoires situés dans les océans Atlantique, Indien, Pacifique et Antarctique. Ces collectivités territoriales sont : la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises et les îles de Wallis-et-Futuna.

On différencie quelques groupes de territoires :

1) DOM = Les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion) ;

2) COM = Les collectivités d'outre-mer (Mayotte – collectivité départementale, Polynésie française – pays d'outre-mer, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon sont des collectivités territoriales, Wallis-et-Futuna – territoire) ;

3) La Nouvelle-Calédonie a un statut spécifique et se prépare ainsi à devenir un pays souverain.

4) Les territoires inhabités, par exemple : Saint-Paul-et-Amsterdam, Terre Adélie, Îles Éparses etc.

Pour les DOM, la Réunion, la Guadeloupe, Mayotte, la Guyane et la Martinique, le lien avec la métropole est très fort. À la différence des DOM, les collectivités d'outre-mer (COM et TOM) disposent d'une seule assemblée locale élue et d'une certaine autonomie financière et fiscale. Pour les TOM, les Territoires d'Outre-Mer, qu'on appelle désormais les COM, les Collectivités d'Outre-Mer, ce lien est de moins en moins fort. La Polynésie a son propre drapeau et peut créer ses propres lois. Dans les DOM-ROM et les COM, la République française est représentée par un préfet nommé par le ministre français de l'Outre-mer. Les DOM-ROM (Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion) sont considérés comme faisant partie intégrante de la Métropole.

On a créé le Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) sous l'autorité du président de la République et de la Première ministre Mme Elisabeth BORNE le 18 juillet 2023. Ce Comité doit répondre aux préoccupations des citoyens ultramarins : équipement des territoires ultramarins, amélioration de la vie quotidienne, lutte contre le chômage, actions écologiques etc.

3. Le développement du Grand Sud, du Centre et du Nord de la France

Le Grand Sud

Le Grand Sud englobe les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces régions ont en commun la mer Méditerranée et bénéficient du climat méditerranéen. Donc, on y voit des étés très chauds et des hivers doux. Le Grand Sud se trouve entre les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes.

Les métropoles qui influencent le développement du grand Sud sont Montpellier, Marseille et Nice.

Cette partie de la France est connue pour ses zones touristiques et ses événements culturels. Il y a différents types de tourisme : le tourisme des résidences secondaires et de l'hôtellerie en plein air ; le tourisme de luxe (Cannes, Saint-Tropez) ; le tourisme culturel attaché aux villes de festivals notamment cinéma et télévision à Cannes ; théâtre à Avignon ; danse et musique à Montpellier ; opéra à Aix-en-Provence et Orange ; jazz à Antibes etc.

Les touristes y arrivent pour découvrir une terre de patrimoine (pont du Gard ; théâtre antique d'Orange ; Maison Carrée et arènes de Nîmes ; Cité de Carcassonne ; palais des Papes à Avignon etc.).

C'est également une terre de tourisme vert : parc national des Cévennes ; réserve naturelle de la Camargue ; massif de l'Estérel ; gorges du Verdon.

Les Pays de la Loire

C'est la partie ouest de la France. Ce sont les terres qui sont arrosées par la Loire et ses nombreux affluents. Les grandes agglomérations qui influencent le développement des Pays de la Loire sont Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire.

Cette région est la première de France pour la production de fleurs et de plantes. Elle est aussi réputée pour la pêche et pour le sel de Guérande.

Les Pays de la Loire attirent un tourisme important : les touristes sont attirés par les plages, les parcs naturels et le patrimoine historique (les châteaux de Saumur, Angers, Montsoreau, Brissac). Parmi les spécialités gastronomiques des Pays de la Loire, les vins de Chinon et de Saumur, les rillettes du Mans, les camemberts Président, les liqueurs Cointreau et les biscuits nantais.

La Normandie

La Normandie est associée à de nombreux conflits entre la France et l'Angleterre jusqu'au XIX^e siècle dont, le plus célèbre, la guerre de Cent Ans.

La terre a façonné ses célèbres paysages de bocage à l'intérieur, ses grandes plaines proches du littoral. La mer a sculpté ses côtes aux noms évocateurs : Côte d'Albâtre, de Nacre, Côte Fleurie et Pays de Caux avec les fameuses falaises d'Étretat.

La gastronomie normande célèbre la pomme, le lait, la viande et les fruits de mer : à la pomme est liée la liqueur de Calvados, le cidre et la tarte normande ; au lait, le céléberrissime camembert ; à la viande, les gigots d'agneau dit de pré-salé ; à la mer les coquilles Saint-Jacques.

Les touristes sont attirés par ses plages, ses ports, mais aussi par ses beautés architecturales (cathédrale de Rouen) et par son site le plus spectaculaire et le plus mondialement connu : le Mont-Saint-Michel.

4. La francophonie

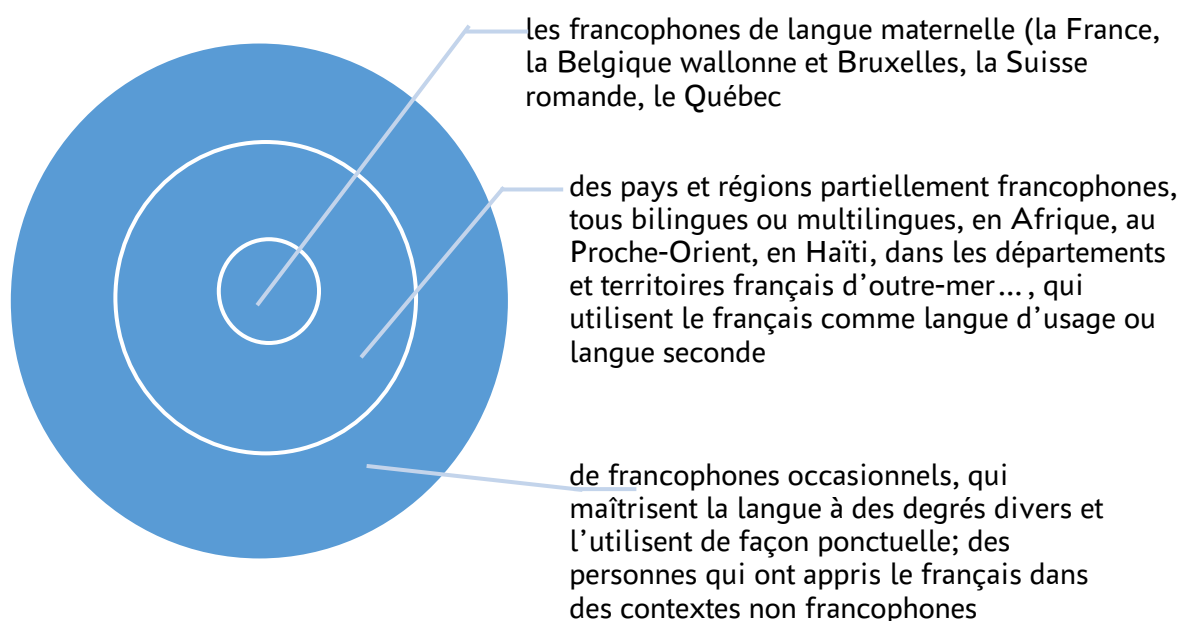
Elle désigne toutes les personnes qui utilisent la langue française pour communiquer dans leur vie quotidienne. La Francophonie réunit 88 États et gouvernements qui ont en commun l'usage du français. La coopération entre pays francophones a fait naître l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dont le but est de promouvoir la langue française.

Il est à noter que le terme de francophonie a été « inventé » par Onésime Reclus et à l'origine a été utilisé par des géographes de façon purement descriptive. Puis, il est utilisé par des pères fondateurs de la francophonie Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie), Norodom Sihanouk (Cambodge) et Hamani Diori (Niger).

En Europe, les pays francophones sont la France, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg et Monaco. Ce sont des pays voisins de la France. Le français est une langue internationale qui est parlée dans le monde entier.

Selon les données statistiques de 2017, le français est parlé sur tous les continents (5). Il est 5^e langue mondiale, 2^e langue étudiée après l'anglais (125 millions d'apprenants par an), 3^e langue des affaires. On compte 271 millions de francophones et 88 États et gouvernements qui développent la francophonie. C'est intéressant que l'Afrique représente 54,7 % des locuteurs de français. Le français, c'est la langue officielle internationale. Le français est ainsi langue officielle et de travail à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et dans ses agences comme l'UNESCO, l'OMS, l'OIT, l'UNICEF; à l'Union africaine; l'Organisation des États américains; l'Association des États de la Caraïbe; l'Organisation de la Conférence islamique; le Conseil de l'Europe; l'OCDE; l'OTAN; la Cour internationale de Justice et dans le mouvement sportif international, au Comité international olympique, à la FIFA.

L'espace francophone est constitué de trois cercles :



Ces trois cercles représentaient, en 2018, selon l'Observatoire de la langue française, environ 300 millions de personnes.

Le nombre de personnes qui parlent français dans le monde est en forte progression. C'est ainsi que l'OIF estimait le nombre de francophones à 175 millions en 2005, à 228 millions en 2010 et à 273,8 millions en 2014.

Près de 60 % des locuteurs quotidiens de français vivent en Afrique et au Proche-Orient. On peut concrétiser : 44 % en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien et 15% en Afrique du Nord et au Proche-Orient. 33 % vivent en Europe, dont environ 28 % en France. 7 % vivent en Amérique et ils ne sont que 0,3 % en Asie et Océanie.

La plupart des francophones sont bilingues ou multilingues. On parle arabe dialectal ou berbère et français au Maroc et en Algérie ; créole et français en Haïti ; arabe, anglais et français au Liban ; luxembourgeois, français et allemand au Luxembourg...

L'Organisation internationale de la Francophonie (L'OIF) a le siège à Paris et compte 88 États et gouvernements. La Belgique, le Canada et la France y sont représentés également par des provinces ou territoires autonomes et que la Louisiane a été admise comme membre observateur. Un Sommet des chefs d'État et de Gouvernement se réunit tous les deux ans.

La Francophonie institutionnelle compte aussi quatre opérateurs directs :

- *L'Agence universitaire de la Francophonie* (AUF) qui fédère 990 établissements membres dans 118 pays,
- *TV5 Monde* diffusée dans 198 pays et territoires,
- *L'Association internationale des maires francophones* (AIMF) associant plus de 307 membres dans 52 pays,
- *L'Université Senghor* à Alexandrie (Égypte) qui intervient dans la formation de cadres, essentiellement africains.

Selon l'Observatoire de la langue française de l'OIF, 132 millions d'élèves et d'étudiants suivent un enseignement en langue française ou l'apprennent comme langue étrangère.

Les autorités françaises ont pris l'initiative en 2019 de la création d'une *Journée internationale des professeurs de français, le 28 novembre*.

La francophonie fait face à la baisse continue des bourses de stages en France et aux problèmes de financement de la *Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)* qui fédère 180 associations dans 140 pays.

Le concept de francophonie économique a cours depuis longtemps au Québec. Le II^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones de Québec a ainsi créé en 1987 le *Forum francophone des affaires (FFA)* dont la mission était de défendre le français comme langue économique et de travail, de favoriser les échanges entre les entreprises des pays francophones. Mais l'activité de ce Forum s'est malheureusement trop limitée à des opérations événementielles.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES



1. Je peux...

1. expliquer pourquoi le nombre de régions en métropole a passé de 22 à 13 ;
2. énumérer les régions de la France ;
3. expliquer les fonctions du conseil régional, du conseil municipal ;
4. parler du développement du Grand Sud, des Pays de la Loire, du Nord ;
5. parler de l'histoire de la francophonie ;
6. parler des initiatives de promouvoir le français.

2. Choisissez la bonne variante.

1. La division administrative de la France est :
 - a) régions, départements, communes ;
 - b) régions, cantons, communes ;
 - c) métropoles, départements, communes.
2. La plus petite des unités de la division territoriale en France est :
 - a) le département ;
 - b) la commune ;
 - c) la région.
3. La nouvelle carte à 13 régions est validée :
 - a) en 2014 ;
 - b) en 2017 ;
 - c) en 2015.
4. Chaque région est gouvernée par :
 - a) le maire ;
 - b) le président ;
 - c) les conseillers régionaux.
5. La métropole compte actuellement :
 - a) 101 départements ;
 - b) 96 départements ;
 - c) 103 départements.
6. Le Grand Sud englobe les régions :
 - a) les Pyrénées, les Cévennes ;
 - b) Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - c) Cannes, Saint-Tropez.
7. Le Grand Sud bénéficie du climat :
 - a) océanique ;
 - b) méditerranéen ;
 - c) continental.
8. Le grand Sud est connue pour :
 - a) son industrie agricole ;
 - b) son service ;
 - c) ses zones touristiques.

9. Les villes de festivals au Grand Sud sont :
 - a) Paris, Lille, Strasbourg ...
 - b) Cannes, Avignon, Montpellier ...
 - c) Toulouse, Grenoble, Nante ...
10. Les Pays de la Loire est la première de France pour :
 - a) la production de fleurs et de plantes, la pêche ;
 - b) la production de lin et de tournesol, la vigne ;
 - c) la production de viande, la pêche.
11. Le site le plus spectaculaire et le plus mondialement connu – le Mont-Saint-Michel – se trouve :
 - a) aux Pays de la Loire ;
 - b) dans le Grand Sud ;
 - c) en Normandie.
12. Le terme de francophonie est apparu :
 - a) en XIX^e siècle ;
 - b) en XX^e siècle ;
 - c) en XVIII^e siècle.
13. En Europe, les pays francophones sont :
 - a) la France, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg et Monaco ;
 - b) la France, la Suède, la Belgique, le Luxembourg et Monaco ;
 - c) la France, la Suisse, la Belgique, l'Espagne et Monaco.
14. L'espace francophone est constitué de trois cercles :
 - a) des voyageurs, des locuteurs natifs, des apprenants ;
 - b) des bilingues, des monolingues, des multilingues ;
 - c) des francophones de langue maternelle, des personnes francophones qui utilisent le français comme langue d'usage, des francophones occasionnels.
15. La Francophonie institutionnelle compte aussi quatre opérateurs directs :
 - a) AUF, TV5 Monde, AIMF, OIF ;
 - b) AUF, TV5 Monde, AIMF, Université Senghor ;
 - c) AUF, TV5 Monde, AIMF, ONU.

3. Présentez l'une des régions de France en remplissant la fiche d'identité.



Nom ...
 Emplacement ...
 Grandes villes ...
 Source du développement...
 Gastronomie ...

THÈME 4. L'ÉCONOMIE DE LA FRANCE

Plan :

1. *La caractéristique générale*
2. *La France : une grande puissance agricole et industrielle. L'agriculture*
3. *La France : une grande puissance agricole et industrielle. L'industrie*
- 4 *Le tourisme en France*
5. *Des régions plus ou moins dynamiques*
6. *Une petite ou moyenne entreprise*

1. La caractéristique générale

La France est l'un des pays européens les plus développés. La France a un des niveaux de vie les plus élevés au monde.

Les données statistiques montrent que la France est l'une des puissances économiques mondiales ; ainsi le Fonds Monétaire International note qu'en 2021, la France est la 7^e puissance économique mondiale et la 3^e puissance économique en Europe. Le PIB nominal de 2 940 milliards de dollars place la France en 9^e position derrière les États-Unis, le Japon, la Chine, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Inde.

L'économie française est principalement une économie de services : en 2015, la plupart de la population active (76,7 %) était occupée en secteur tertiaire, le secteur primaire (agriculture, pêche) représentait 2,8 %, et le secteur secondaire (l'industrie) – 20,5 %. L'économie française est une économie ouverte : les échanges commerciaux internationaux augmentent d'année en année, surtout au sein de l'Union européenne.

En 2021, le taux de chômage était inférieur à la moyenne des autres pays développés, à 7,2 %. Le taux d'emploi (65,1 % en 2020), était inférieur de celui de la zone euro (66,8 %) et de l'Union européenne (67,5 %) et de la moyenne des pays du G7 (69,3 %), en particulier pour les seniors, les moins de 30 ans et les personnes faiblement qualifiées.

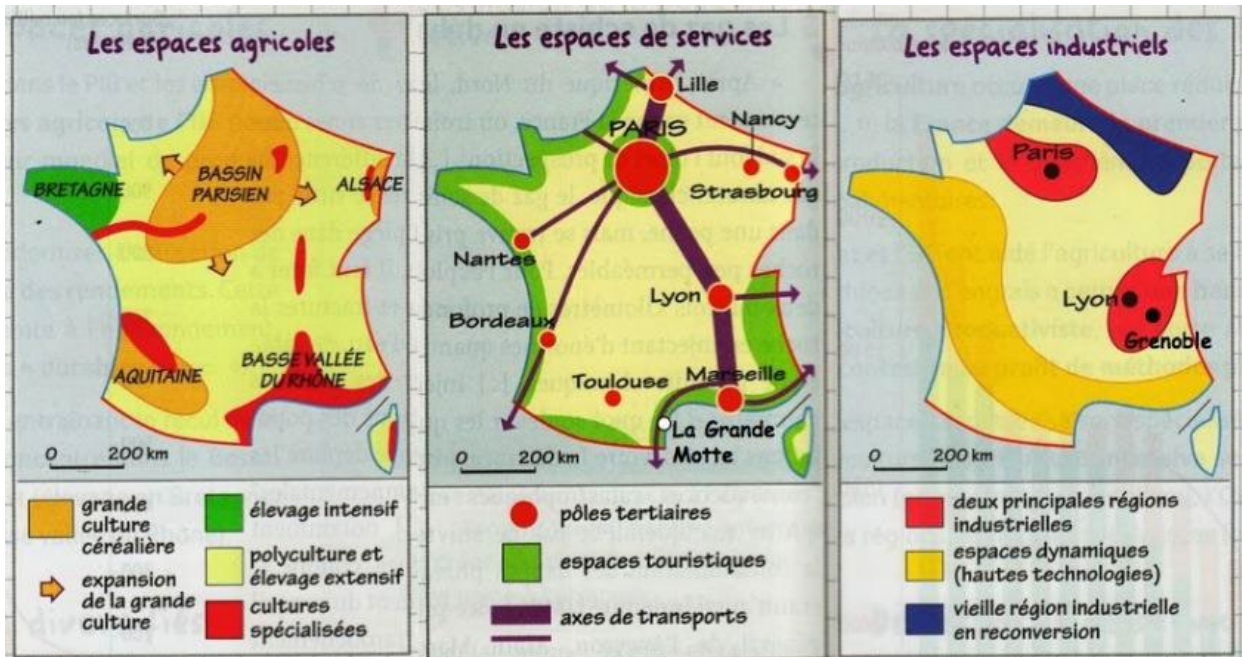
Les derniers chiffres montrent qu'une croissance économique était presque nulle en 2023 avant un rebond en 2024 : une croissance annuelle du PIB en 2022 était de 2,6 %, en 2023 – de 0,3 %. Le commerce intérieur souffre de la forte inflation qui s'est abattue sur le continent européen depuis 15 mois environ. Elle reste toutefois autour des 6% en moyenne pour 2023. En 2024, la Banque de France compte sur une baisse progressive des prix des matières premières énergétiques et alimentaires, pour parvenir à stabiliser l'inflation totale à 2,5 % en moyenne et 2,4 % en glissement annuel en fin d'année.

2. La France : une grande puissance agricole et industrielle. L'agriculture

En termes de production agricole, la France est à la première place parmi les pays de l'Union européenne et à la deuxième place dans le monde. La France est le leader de l'Europe occidentale dans la production de lait et de céréales, de betteraves à sucre, de pommes de terre, de viande, de raisins et le plus grand exportateur d'une grande variété de produits agricoles.

Près de 60 % du territoire français sont occupés par les cultures céréalières et l'élevage (la surface agricole totale utilisée représente 49 % de la surface totale).

L'agriculture occupe une place privilégiée en France. Chaque année, on organise le Salon International de l'Agriculture.



L'agriculture s'est énormément modernisée depuis les années 60 : on fait des machines agricoles plus performantes, on utilise des engrais, des insecticides, des herbicides, on développe les systèmes d'irrigation ce qui permet d'améliorer les rendements. On note la diminution du nombre de petites et moyennes exploitations. Celles-ci restent nombreuses dans l'ouest et le sud-ouest de la France. Les grandes exploitations sont surtout présentes dans le Bassin Parisien (culture des céréales).



Les principales cultures sont :

- Le blé : essentiellement dans les plaines de Beauce et de Brie, dans le Berry et en Picardie.
- Le maïs : dans le Bassin Aquitain et en Bresse.
- Les fruits et légumes : ils peuvent se faire en plein air ou sous serres. On les trouve principalement en Bretagne, dans le Val de Loire, la vallée de la Garonne, le couloir rhodanien, la Provence, la plaine du Roussillon et l'est de la Corse.
- Le vin : premier producteur au monde, la France possède de très grands vignobles : Champagne, Alsace, Bourgogne, Bordelais.

L'élevage en France

En France, on élève des animaux pour obtenir de la viande, du lait et des fromages. Ainsi, on trouve :

- des bovins (pour le lait) : dans l'ouest de la France (Bretagne, Normandie, Charentes) et dans les régions de montagnes (Jura, Alpes) ;
- des bovins (pour la viande) : en Auvergne, dans le Limousin et le Charolais ;
- des ovins et des caprins (pour la viande, la laine et le lait) : dans les Causses, les Pyrénées, la Provence et la Corse.

La France est le troisième producteur de pêche et d'aquaculture de l'Union européenne après l'Espagne et le Royaume-Uni. La pêche professionnelle est la principale activité de l'exploitation des produits de la mer (poissons, crustacés, céphalopodes ...) Les ports de pêche (environ 200) sont nombreux en Bretagne, le long de la Manche, de la mer du Nord, mais on en trouve aussi tout au long de l'Océan Atlantique et de la côte méditerranéenne.

L'**aquaculture** (élevage ou culture de poissons, de crustacés, de coquillages ou de plantes dans des bassins) se développe de plus en plus.

3. La France : une grande puissance agricole et industrielle. L'industrie

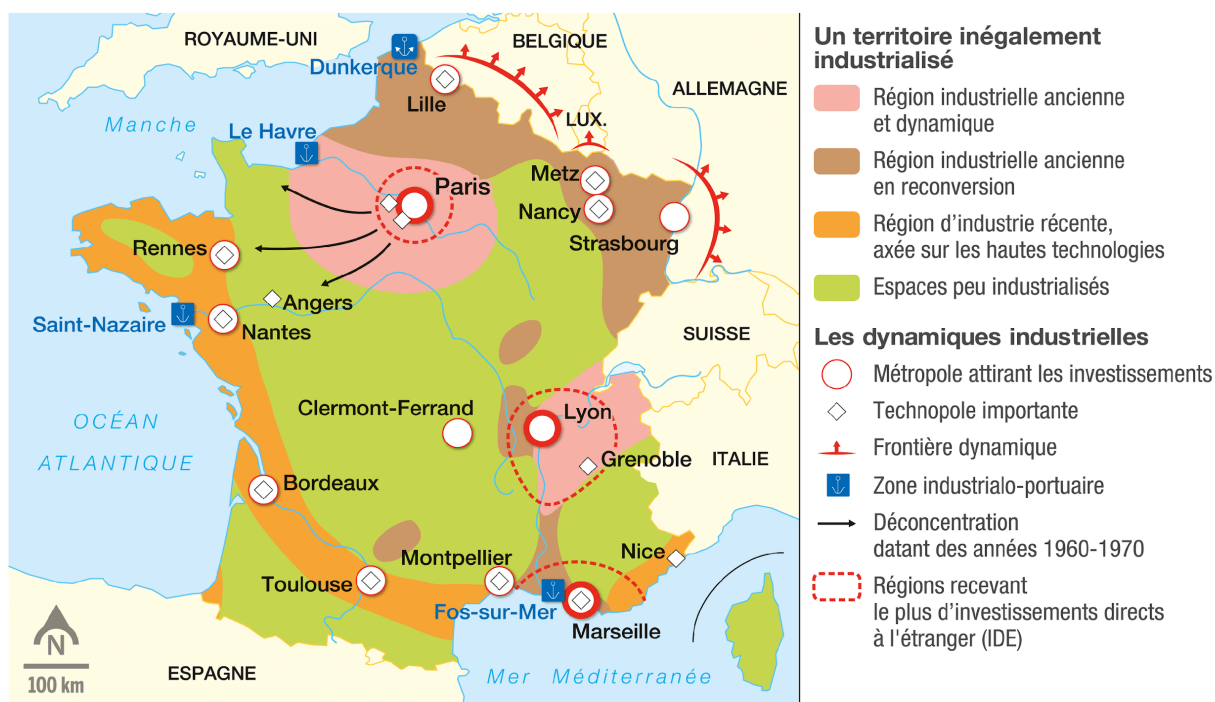
De nombreuses industries emploient 6 millions de personnes en France. On utilise souvent le terme « *secteur secondaire* » en appelant les industries. L'industrie française est placée au 5^e rang mondial (derrière les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Allemagne) et au 2^e rang européen.

Suite de la crise économique des années '70, l'industrie française a subi de nombreux changements. Les mutations ont touché surtout la sidérurgie et l'industrie textile qui sont considérées comme les industries traditionnelles. Beaucoup d'entreprises ont fermé leurs portes ou se sont « *délocalisées* », entraînant la diminution des emplois. La situation s'aggrave à cause du manque de sources d'énergie : la France doit importer du pétrole, du gaz naturel et du charbon.

Depuis plus de quarante ans, on voit la répartition des activités industrielles sur le territoire national de la France, ce qui provoque de profondes transformations.

Disposant d'excellentes infrastructures de transport, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes sont, aujourd'hui, les deux premières grandes régions industrielles françaises. Les anciennes régions industrielles comme le Nord-Pas-de-Calais ou la Lorraine ont dû reconverter leur économie en favorisant les implantations de nouvelles activités.

La France dispose d'importantes réserves de minéraux : minerais de fer et d'uranium, bauxite, sels de potassium, etc. Cela crée une base pour l'industrie minière et lourde. Selon le niveau de développement de la métallurgie non ferreuse, le pays occupe une place de premier plan dans les classements mondiaux, la fonte de l'acier est à la troisième place en Europe occidentale. Principales industries : génie mécanique (2,6 % de la production mondiale), chimique (quatrième place dans les exportations mondiales), aérospatiale (France joue un rôle de premier plan dans l'agence spatiale européenne), automobile (troisième place dans le monde pour la production de voitures), alimentaire (en volume des exportations sur la seconde, ainsi que radioélectronique, informatique, construction navale, électrotechnique). La production et la vente de produits de luxe jouent un rôle relativement faible dans l'économie générale, mais sont importantes pour le prestige du pays. Les vêtements français, les chaussures, les bijoux, les parfums et les cosmétiques, les fromages sont très connus sur le marché mondial. C'est l'un des pays les plus avancés dans le domaine du développement de l'énergie nucléaire : plus de 75 % de l'énergie provient de centrales nucléaires.



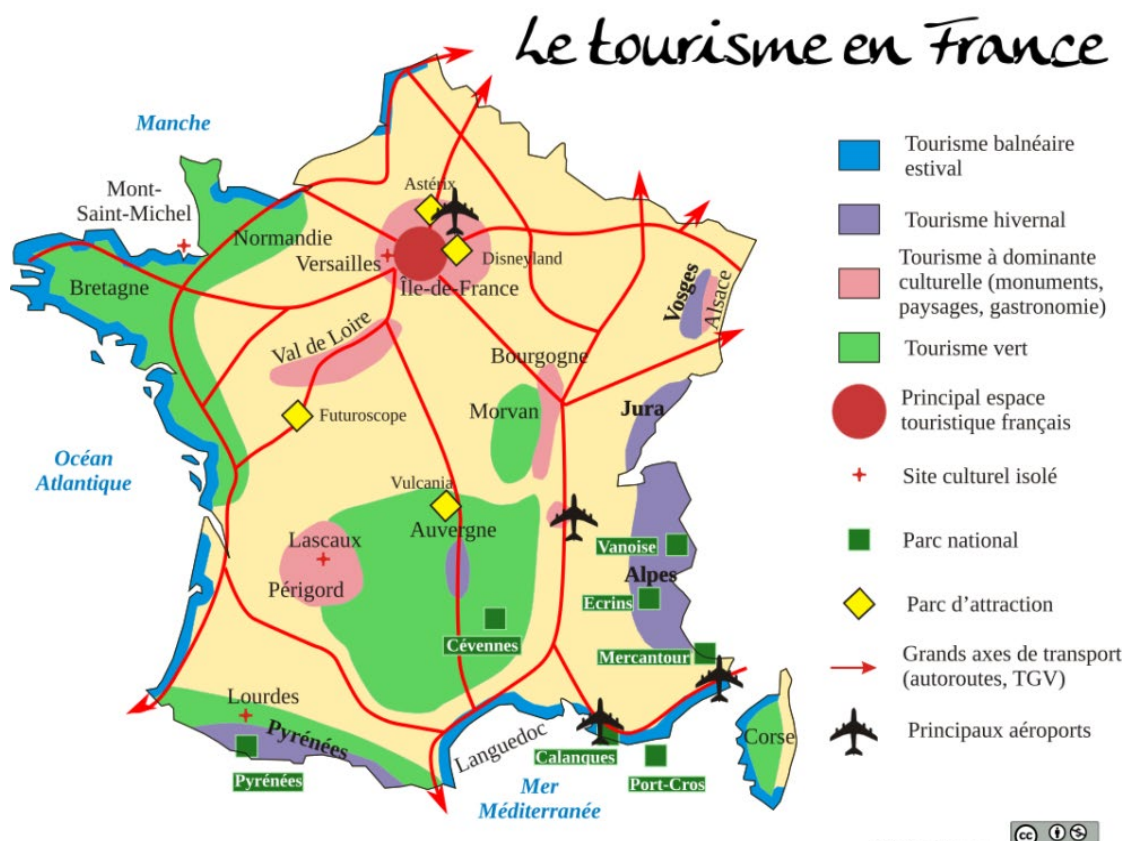
Les points forts de l'industrie française sont :

- L'industrie agroalimentaire : DANONE
- L'aéronautique : AIRBUS, THALES, DASSAULT Aviation
- L'énergie : TOTAL, EDF, GDF-SUEZ
- Les télécommunications : FRANCE TELECOM, VIVENDI
- La distribution : CARREFOUR, AUCHAN
- La chimie, la pharmacie : SANOFI-AVENTIS
- L'industrie de luxe : LVMH, VUITTON, CHANEL, HERMES
- La construction : SAINT-GOBAIN, VINCI, BOUYGUES, EIFFAGE
- L'automobile : RENAULT, PSA (Peugeot-Citroën), MICHELIN

L'industrie en France continue de subir des transformations. Elle compte de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus de techniciens et de cadres spécialisés.

4. Le tourisme en France

L'attractivité de la France pour les touristes s'explique par la richesse du patrimoine paysager et culturel et les conditions favorables du climat. Avant la pandémie, on comptait plus de 75 millions de touristes étrangers par an. La plupart d'entre eux venait d'Europe occidentale, mais aussi du Japon et des États-Unis.



La France donc, est l'un des pays les plus visités du monde. Il bénéficie :

- du tourisme culturel : on vient voir les monuments, les musées, Paris...
- du tourisme de masse : on vient en grand nombre dans les stations balnéaires ou les stations de ski.
- du tourisme vert : on vient profiter de la nature, des campagnes.

En 2021, on a lancé la diffusion de visuels des 13 régions de France sur les réseaux sociaux. La campagne a inclut le travail d'influenceurs invités à visiter l'Hexagone et à commenter leurs séjours pour leurs communautés hexagonale et européenne. On favorise aussi le « tourisme domestique » avec un mot d'ordre « #JeredécouvreLaFrance ».

Les dernières années (2022–2024) les notions de tourisme durable ou tourisme responsable, le tourisme de proximité continuent de progresser. L'Intelligence Artificielle ferait une entrée remarquée dans le monde de tourisme ;

elle pourrait être la grande nouveauté de l'année 2024. Elle aiderait les compagnies aériennes, les trains et sociétés de bus, les hôtels et même les sites touristiques ou événements pour se promouvoir et valoriser leur image.

Alors la France se réinvente constamment pour répondre à la quête de nouveauté des voyageurs. En 2024, le secteur du tourisme français ouvre ses portes sur des tendances audacieuses :

- la réouverture de Notre-Dame ;
- le tourisme durable avec des expériences locales de l'environnement ;
- les voyages immersifs pour les voyageurs qui recherchent des destinations en France, combinant culture, bien-être et respect de l'environnement.

L'essor des startups et nouvelles entreprises témoigne de la vitalité du secteur, particulièrement dans l'hébergement et la restauration, signalant une augmentation de 7 % par rapport à 2022. Avec les Jeux Olympiques de Paris, la France espère atteindre un nouveau record de plus de 100 millions de touristes internationaux en 2024. Les records précédents incluent 100 millions de visites en 2023 et 90,91 millions en 2019.

Les tendances du développement économique

L'économie française assure son développement grâce à l'efficacité des systèmes de commerce extérieur et d'investissement. L'investissement direct est d'environ 25 milliards de dollars par an. Le plus souvent, le capital de la France est situé en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, en Suisse, aux États-Unis, en Afrique et en Amérique latine.

L'économie moderne de la France est un système mixte dans lequel le rôle de direction de l'État est important. La réglementation gouvernementale joue un rôle très important dans les relations de la société, de la production et de l'économie. Une grande partie du secteur public, représentée dans les secteurs stratégiques de l'économie, tels que les transports et le pétrole et le gaz, permet d'assurer un bon emploi et une protection sociale de la population. Les Français ont pu parvenir à un bon équilibre entre l'esprit d'entreprise libre et la réglementation gouvernementale.

Les petites entreprises en France sont représentées par des types tels que l'hôtellerie et la restauration, les services de transport, le commerce de détail, les services financiers et de télécommunication.

Historiquement, les fortes positions de l'État dans l'économie et la prédominance des petites entreprises sont devenues les conditions préalables d'une autre caractéristique de l'économie française – le retard dans le degré de concentration des capitaux des leaders mondiaux (les entreprises américaines, japonaises, allemandes et anglaises constituent la plupart des plus grandes sociétés transnationales du monde).

Les caractéristiques de l'économie française sont les suivantes :

- le déficit budgétaire ;
- la dette publique élevée ;
- le déficit du commerce extérieur ;

- le marché du travail français est inflexible et le taux de chômage est l'un des plus élevés par rapport aux autres pays ;
- le niveau d'imposition des sociétés françaises et des cotisations sociales est considéré comme l'un des plus élevés d'Europe ;
- le secteur bancaire hautement développé ;
- le mécanisme efficace de répartition des flux financiers et, par conséquent, faible ampleur de l'économie souterraine ;
- un niveau élevé de grèves.

Le modèle économique de l'économie française avait un certain nombre de mérites. La redistribution centralisée des ressources financières et les investissements publics ont entraîné une croissance économique rapide pendant trois décennies.

Grâce au soutien de l'État des « Champions nationaux », les entreprises françaises ont augmenté. La planification indicative qui a déterminé la direction et les proportions de la croissance économique ont permis d'augmenter considérablement.

La tutelle de l'État sur certains secteurs économiques est en France relativement ancienne et remonte au monopole sur les tabacs. L'État contrôle directement ou indirectement beaucoup d'entreprises parmi lesquelles les plus importantes sont EDF, France Télécom, la SNCF, la Poste RATP, Radio France, France Télévision, Nexter etc.

Entre 1982 et 2000, la part des investisseurs étrangers dans le capital des entreprises françaises est passé de 5 % à 45 %. Plusieurs raisons sont avancées :

- l'ouverture à l'international des placements financiers français, sous l'effet de la libéralisation financière initiée en 1983 ;
- le système de retraite français.

5. Des régions plus ou moins dynamiques

Paris, capitale économique et politique, est considérée comme l'une des villes mondiales. Le rayonnement économique de l'agglomération parisienne génère 40 % du PIB national et un tiers des emplois en France.

En 2020, Paris et son agglomération sont la sixième ville ayant le PIB le plus élevé au monde. La région parisienne devrait rester dans les dix villes les plus puissantes économiquement de la planète d'ici à au moins 2035.

Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^e région de France, tant par nombre d'habitants que par la production de richesses. Son PIB par habitant est supérieur de 12 % à la moyenne des régions françaises hors Île-de-France.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bénéficiant d'avantages comparatifs importants au niveau de son climat et de sa géographie (plages, montagne, climat ensoleillé...) est l'une des régions les plus attractives de France en matière de tourisme.

La région Occitanie se positionne comme la première région française en matière de production d'énergies renouvelables (22 % de la consommation d'énergie finale et près de 50 % de la consommation régionale d'électricité) et de taux de création d'entreprises (15,2 %), mais reste l'une des régions les plus touchées par la pauvreté.

3^e région par son PIB, la région Nouvelle Aquitaine est la plus vaste région de France métropolitaine ; la région a également un solde migratoire positif, un tourisme régional important et une croissance économique supérieure à la moyenne de 2008 à 2013.

Première région française pour l'agriculture, contenant un secteur élevage et pêche dynamique, la Bretagne est également la région française la moins touchée par la pauvreté et la précarité en 2014.

Les Hauts-de-France, 3^e région par nombre d'habitants et région industrielle ancienne à la croisée de nombreux échanges (Benelux, Royaume-Uni via la Manche...), bien que fragilisés par la crise de 2008, préservent une position leader dans l'industrie en 2018.

Le Grand Est, qui est l'une des régions qui a eu entre 2010 et 2015 une des plus faibles croissances économiques, se distingue par ses importants flux commerciaux avec l'Allemagne.

La Normandie, région industrielle permettant d'ouvrir via la Seine la région parisienne au commerce international, a eu une croissance plus faible que la moyenne des autres régions françaises depuis 1990.

6. Une petite et moyenne entreprise (ou PME)

C'est une entreprise dont la taille, définie à partir du nombre d'employés, du chiffre d'affaires, ne dépasse pas certaines limites.

La réglementation française distingue les « microentreprises » de moins de 10 salariés, les « petites et les moyennes entreprises » (PME) de 10 à 249 salariés, les « petites et moyennes entreprises industrielles » (PMI) de 20 à 479 salariés, les « entreprises de taille intermédiaire » (ETI) qui en comptent entre 250 et 4 999, et les « grandes entreprises » (GE) dont l'effectif est supérieur ou égal à 5 000.

Les PME ont des caractéristiques spécifiques :

- petite taille ;
- centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire-dirigeant ;
- stratégie intuitive ou peu formalisée ;
- forte proximité des acteurs dans un réseau régional ;
- système d'information interne simple et peu formalisé ;
- système d'information externe simple basé sur les contacts directs (contacts humains, nécessité de développer les qualités humaines) ;
- capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché ;
- proximité entre patron et employés ;
- recours à l'écrit non primordial, du fait de l'importance de l'ajustement mutuel ;
- structure plate, pas de niveaux hiérarchiques, ou très peu ;
- organisation en réseaux : une PME se structure avec d'autres PME. Une répartition des tâches s'opère (recherche, production, commercialisation...).

Les PME jouent un rôle primordial dans la création d'emplois dans de nombreux pays.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES



1. Je peux...

1. prouver le fait que l'économie française est principalement une économie de service ;
2. nommer les principales cultures cultivées en France ;
3. parler du tourisme qui est développé sur le territoire français ;
4. parler du taux de chômage et du taux d'emploi en France ;
5. parler des points forts de l'industrie française ;
6. parler des atouts et des défauts de l'économie française ;
7. montrer sur la carte les grandes régions industrielles sur le territoire français ;
8. donner la définition de la PME.

2. Choisissez la bonne variante.

1. L'économie française est principalement :
 - a) une économie d'agriculture ;
 - b) une économie de services ;
 - c) une économie industrielle.
2. Dans le secteur tertiaire travaillent :
 - a) 76,7 % de la population active ;
 - b) 2,8 % de la population active ;
 - c) 20,5 % de la population active.
3. En 2021, le taux de chômage était :
 - a) égal aux autres pays développés ;
 - b) inférieur à la moyenne des autres pays développés ;
 - c) le plus élevé dans la zone euro.
4. La France est le leader de l'Europe occidentale dans la production :
 - a) agricole ;
 - b) industrielle ;
 - c) chimique.
5. Près de 60 % du territoire français sont occupés par :
 - a) les industries ;
 - b) les cultures et l'élevage ;
 - c) les ports.
6. Les principales cultures sont :
 - a) le blé, le maïs, les fruits et légumes, le vin ;
 - b) le tournesol, le blé, les fruits et légumes, le vin ;
 - c) le blé, la betterave, les fruits et fleurs, le vin.
7. L'industrie française est placée :
 - a) au 2^e rang mondial ;
 - b) au 5^e rang mondial ;
 - c) au 4^e rang mondial.
8. Les grandes régions industrielles sont :
 - a) l'Île-de-France et Rhône-Alpes ;
 - b) Bretagne et Centre-Val de Loire ;
 - c) Occitanie et Pays de la Loire.

9. La France dispose d'importantes réserves :
- a) de pétrole ;
 - b) de gaz ;
 - c) de minéraux.
10. Les principales industries françaises sont :
- a) l'industrie agroalimentaire, la chimie, la pharmacie, l'aéronautique, l'énergie, les télécommunications, l'industrie de luxe, l'automobile ;
 - b) la sidérurgie, l'aéronautique, l'énergie, les télécommunications, la chimie, la pharmacie, l'industrie de luxe, l'automobile ;
 - c) l'industrie agroalimentaire, le textile, les télécommunications, la chimie, la pharmacie, l'industrie de luxe, l'automobile.
11. Les touristes sont attirés par :
- a) les grandes villes ;
 - b) l'histoire du pays ;
 - c) la richesse du patrimoine paysager et culturel et les conditions favorables du climat.
12. Le rôle de direction de l'État dans l'économie moderne de la France est :
- a) petit ;
 - b) important ;
 - c) énorme.
13. Les petites entreprises en France sont représentées dans :
- a) les secteurs stratégiques de l'économie, tels que les transports et le pétrole et le gaz ;
 - b) l'hôtellerie et la restauration, les services de transport, le commerce de détail, les services financiers et de télécommunication.
14. L'agglomération parisienne génère :
- a) 40 % du PIB national et un tiers des emplois en France ;
 - b) 30 % du PIB national et un quart des emplois en France ;
 - c) 50 % du PIB national et un tiers des emplois en France.
15. La 2^e région de France, tant par nombre d'habitants que par la production de richesses occupe :
- a) Occitanie ;
 - b) Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - c) Nouvelle Aquitaine.
16. La région la plus attractive de France en matière de tourisme est :
- a) Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - b) Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - c) Nouvelle Aquitaine.
17. La première région française pour l'agriculture, contenant un secteur élevage et pêche dynamique, est :
- a) Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - b) Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - c) la Bretagne.

3. Présentez l'une des régions de France en remplissant la fiche d'identité.

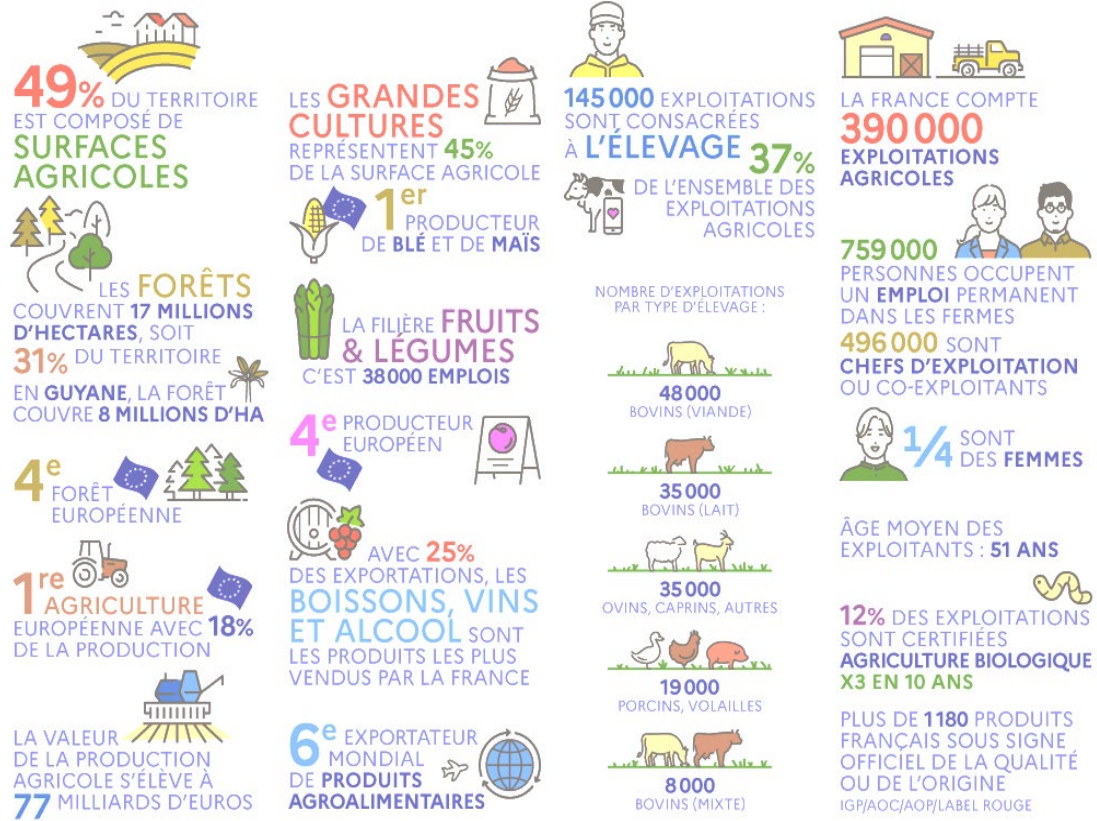


- Nom ...
- Emplacement ...
- Industries ...
- Production agricole ...
- Tourisme ...
- Grandes entreprises ...



4. Présentez la ferme française. Utilisez l'iconographie ci-dessous.

La ferme France



THÈME 5. LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE EN FRANCE

Plan :

1. La population active
2. Le taux d'activité par régions
3. Le secteur public et le secteur privé
4. Le système de l'enseignement

1. La population active

Elle se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler disponibles sur le marché du travail. C'est l'âge entre 15 et 64 ans. On distingue la population active occupée (avec un emploi) et la population active non occupée (recherchant un emploi). Il y a aussi la population inactive, l'ensemble des personnes en âge de travailler n'exerçant pas et ne recherchant pas d'emploi : personnes au foyer, étudiants, personnes en incapacité de travailler, bénévoles et rentiers.

En 2023, selon l'enquête Emploi, la population active au sens du Bureau international du travail (BIT) est estimée à 30,4 millions de personnes en France, hors Mayotte. Parmi eux, 27 millions sont des salariés et 3,4 millions – non-salariés. Le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans s'établit à 73,9 %, son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975).

Figure 1 – Population active et taux d'activité selon les caractéristiques des personnes

Caractéristiques des personnes	2000	2020	2021	2022	2023
Population active de 15 ans ou plus (en milliers)	27 058	29 761	30 316	30 632	30 851
Femmes	12 591	14 584	14 797	14 950	15 103
Hommes	14 468	15 177	15 519	15 682	15 748
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	69,6	71,9	73,1	73,6	73,9
Femmes	64,0	69,2	70,1	70,7	71,2
Hommes	75,3	74,8	76,2	76,6	76,8
Taux d'activité par âge (en %)					
15-24 ans	37,7	36,8	39,9	42,2	42,5
25-49 ans	88,0	87,5	88,2	88,3	88,5
50-64 ans, dont :	53,6	68,3	69,3	69,7	70,5
55-59 ans	53,9	78,7	80	80,5	80,9
60-64 ans	11,6	37,2	38,2	38,9	41,6
65-69 ans	3,1	8,2	9,1	10,4	11,1

Lecture : En 2023, le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans est de 73,9 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Il a progressé de 0,3 point en moyenne sur l'année, après +0,5 point en 2022. Fin 2023, plus de 30 millions de personnes sont en emploi en France, dont 27,0 millions de salariés. Depuis fin 2019, 1,3 million d'emplois salariés ont été créés, dont 158 000 en 2023, année en net ralentissement.

Pendant la dernière décennie, la population active âgée de 15 à 64 ans a augmenté de 1,0 million de personnes en France métropolitaine. Entre 2006 et 2016, le taux d'activité des 15-64 ans a progressé de 1,9 point. La hausse de

l'activité est également due à une présence accrue des femmes sur le marché du travail : leur taux d'activité a progressé de 3,1 points en dix ans, en France métropolitaine, tandis que celui des hommes est resté stable.

Selon l'Insee, le nombre d'actifs de 15 ans ou plus de France devrait progresser dans les prochaines décennies pour atteindre 31,2 millions en 2040 et 32,1 millions en 2070. La part des 55 ans ou plus dans la population active devrait continuer d'augmenter, pour atteindre 23 % en 2070. Du fait du vieillissement de la population, le ratio rapportant le nombre d'actifs au nombre d'inactifs de plus de 60 ans devrait quant à lui diminuer pour passer de 1,9 en 2015 à 1,4 en 2070.

Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans atteint 42,5 % en 2022, soit son plus haut niveau depuis 1990. La hausse est plus faible que les deux années précédentes, notamment du fait d'un ralentissement des entrées en alternance. Le taux d'activité des jeunes avait diminué de 1975 à la fin des années 1990, en raison de l'allongement de la durée des études, puis avait légèrement augmenté jusqu'à la crise économique de 2008–2009. Il avait nettement baissé en 2020, la crise sanitaire ayant particulièrement affecté l'emploi des jeunes via un net recul des embauches et le non-renouvellement des contrats à durée limitée (CDD ou intérim), mais a rebondi dès 2021, par contrecoup et du fait du dynamisme de l'emploi en alternance.

Le taux d'activité des 25–49 ans a progressé de 0,2 point en 2023, atteignant 88,5 %. En 2023, le taux d'activité des seniors a continué de progresser : il atteint 70,5 % pour les 50–64 ans. Le taux d'activité évolue fortement à ces âges : il atteint 80,9 % pour les 55–59 ans contre 41,6 % pour les 60–64 ans. La part des 65–69 ans en emploi a aussi plus que triplé depuis 2000 et atteint 11,1 % en 2023.

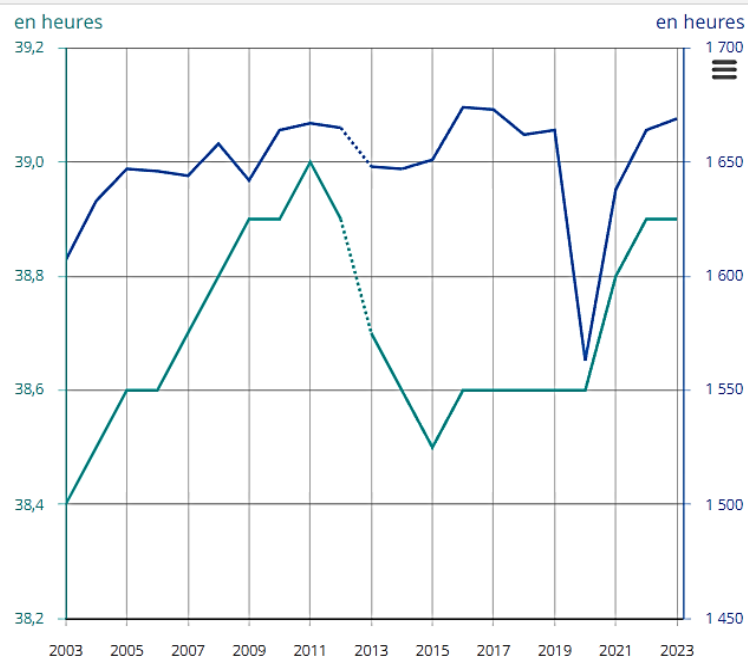
La population active aussi est restée dynamique, si bien que le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'est stabilisé en 2023, à 7,3 % de la population active, après sept années de baisse. Au premier trimestre 2024, le taux de chômage est stable à 7,5 %. Toutes les catégories sociales ne présentent pas le même risque de chômage. En 2023, le taux de chômage est plus faible pour les agriculteurs exploitants (0,6 %), pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3,4 %), les cadres (3,7 %) et les professions intermédiaires (4,7 %). En revanche, il est plus élevé pour les employés (9,0 %) et les ouvriers (10,5 %), en particulier lorsqu'ils sont peu qualifiés.

Le sous-emploi est à son plus bas niveau depuis trente ans : 9,5 % en 2020, 6,4 % – en 2021, 4,6 % – en 2022, 4,4 % – en 2023. Le sous-emploi recouvre des salariés à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire, et des personnes travaillant involontairement moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple.

Il faut dire que le pouvoir d'achat des salaires continue de reculer. Mais en 2023, les salaires ont augmenté : dans le secteur privé l'augmentation est de 3,9 %, dans le secteur public est de 4,1 %.

En 2023, la durée habituelle hebdomadaire du travail des salariés à temps complet est de 38,9 heures. Alors qu'elle avait augmenté entre 2020 et 2022 (+18 minutes), elle s'est stabilisée en 2023. Après une forte baisse en 2020, due aux mesures prises pour faire face à la crise sanitaire elle atteint un niveau proche de sa moyenne des années avant-crise.

Figure 1 – Durée du travail par salarié à temps complet de 2003 à 2023



Le taux d'emploi en CDD ou intérim augmente de nouveau et dépasse légèrement son niveau d'avant-crise.

En 2023, en France hors Mayotte, 47,5 % des personnes en emploi sont cadres ; 43,8 % sont employés ou ouvriers (25,2 % et 18,6 %), dont deux sur cinq peu qualifiés ; 6,7 % sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,5 % sont agriculteurs.

La répartition des catégories socioprofessionnelles des personnes en emploi en 2023 est suivante (voir l'image ci-dessous).

2. Le taux d'activité par régions

Le taux de chômage en 2023 est à 7,3 % de la population active hexagonale. Selon les derniers chiffres officiels (en 2023), en France métropolitaine, le taux de chômage est plus élevé dans le sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie) et dans les Hauts-de-France.

Dans les régions d'outre-mer, le taux de chômage est nettement plus élevé qu'en France métropolitaine (7,1 % en moyenne) et varie ainsi de 10,8 % en Martinique à 19,0 % à La Réunion. À Mayotte, le taux de chômage, mesuré grâce à une enquête spécifique, atteint 34 % au printemps 2022.

Quelle que soit la région, le taux de chômage est nettement plus élevé pour les 15-24 ans que pour leurs aînés.

L'emploi salarié a augmenté plus rapidement que sur l'ensemble du territoire en Île-de-France, dans les Pays de la Loire, à La Réunion, en Martinique et dans le Sud-Est (en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur) où il a augmenté d'au moins 0,6 %. En Centre-Val de Loire, en Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est, en Corse, en Nouvelle-Aquitaine, en Guadeloupe et dans les Hauts-de-France, l'emploi salarié a progressé plus modérément que la moyenne nationale, voire stagné (entre 0,0 % dans les Hauts-de-France et +0,5 % en Normandie).

Le chômage

Le taux de chômage se définit comme le rapport exprimé en pourcentage entre le nombre de chômeurs et la population active. En moyenne en 2023, le taux de chômage (au sens du BIT) en France hors Mayotte s'établit à 7,3 % de la population active.

Il est plus faible que la moyenne nationale en Île-de-France, dans les régions de l'ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Normandie) et du centre-est (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Centre-Val de Loire), ainsi qu'en Corse : de 5,8 % à 7,2 %.

En France métropolitaine, le taux de chômage est plus élevé qu'en moyenne nationale dans le sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie) et dans les Hauts-de-France : de 8,1 % à 9,1 %. En Occitanie, la situation est très contrastée entre les zones d'emploi : le taux de chômage varie de 4,5 % dans la zone d'emploi de Mende à 13,8 % dans celle d'Agde-Pézenas.

Quelle que soit la région, le taux de chômage est nettement plus élevé pour les 15-24 ans (17,2 % en France hors Mayotte) que pour leurs aînés. Le taux de chômage des jeunes est plus élevé qu'en moyenne en outre-mer (de 28,0 % en Martinique à 40,1 % en Guadeloupe), dans les Hauts-de-France (22,6 %), dans le sud de la France (21,9 % en Occitanie, 19,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 18,5 % en Corse) (figure 4). Il est plus faible (moins de 15 %) en Bretagne, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire.

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs (en milliers)	Ensemble
Agriculteurs	429	1,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 912	6,7
Cadres	6 411	22,4
Professions intermédiaires	7 178	25,1
Employés	7 201	25,2
Employés qualifiés	4 015	14,0
Employés peu qualifiés	3 187	11,1
Ouvriers	5 325	18,6
Ouvriers qualifiés	3 600	12,6
Ouvriers peu qualifiés	1 725	6,0
Non renseigné	132	0,5
Ensemble	28 589	100,0

Figure 1 - Taux de chômage en 2023

Région	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Auvergne-Rhône-Alpes	14,2	5,8	4,3
Bourgogne-Franche-Comté	15,3	5,8	4,3
Bretagne	13,9	5,4	4,1
Centre-Val de Loire	16,9	6,2	4,5
Corse	18,5	5,9	4,2
Grand Est	17,0	6,5	5,0
Hauts-de-France	22,6	7,8	5,9
Île-de-France	15,0	6,3	5,4
Normandie	17,0	6,1	4,4
Nouvelle-Aquitaine	16,0	5,8	4,3
Occitanie	21,9	8,0	5,9
Pays de la Loire	13,8	5,0	3,9

La crise du Covid-19 a eu un effet ambigu sur le chômage. De manière paradoxale, le taux de chômage a même reculé au cours des deux périodes de confinement : du fait des restrictions de circulation, certains individus sans emploi n'ont pas pu réaliser des recherches actives d'emploi, ce qui les a exclus de fait de la catégorie des chômeurs. En revanche, les données de Pôle Emploi font clairement apparaître une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois au cours de l'année 2020. On comptait 3,8 millions de demandeurs d'emploi en catégorie A au quatrième trimestre 2020, contre 3,6 millions un an auparavant.

En 2017, Emmanuel Macron avait hérité d'un taux de chômage de 9,5 %. En dépit de la crise, l'objectif affiché des 7 % à 2022 n'est pas si loin d'être rempli. Deux ans après le début de la crise, le taux de chômage s'établit à 7,4 % de la population active en 2021, selon l'Insee. En particulier pour les plus jeunes, avec les quelque 12 milliards d'euros investis dans le plan « un jeune, une solution ». Le taux de chômage des 15–24 ans a chuté de 3,6 points ce trimestre pour atteindre, à 15,9 %, son plus bas niveau depuis 1981.

Les recrutements de cadres augmentent nettement après une année 2020 difficile en raison de la crise sanitaire. Et ce sont les jeunes diplômés qui profitent de ce rebond, indique dans un rapport l'Association pour l'emploi des cadres, ils ont trouvé un emploi, principalement dans l'informatique, l'ingénierie et les activités juridiques. Dans un contexte de difficultés de recrutement, 40 % des entreprises ont décidé de recruter des cadres ayant moins d'expérience que prévu. Si les offres d'emplois ouvertes aux jeunes diplômés repartent à la hausse, et que 64 % des Bac+5 et plus sont en CDI, le salaire médian baisse pour la deuxième année consécutive, à 30 000 euros pour la promotion sortie en 2020.

3. Le secteur public et le secteur privé

Le **secteur public** en France comprend les administrations publiques et les entreprises publiques. Les premières sont des services chargés de tâches d'intérêt général et sont financées par les impôts ou des cotisations obligatoires. Les secondes tirent l'essentiel de leurs revenus par la vente des biens et services qu'elles produisent. En France, le secteur public représente actuellement 20% des emplois. La France compte 5,6 millions de fonctionnaires : cela représente aujourd'hui un emploi sur cinq en France. Il existe trois catégories. La fonction publique d'État comprend les professeurs et les soldats, elle emploie 44% des effectifs. La fonction publique territoriale est composée d'employés de mairies ou de région : 25 % des effectifs. La fonction publique hospitalière, les infirmiers et les médecins, représentent 21 % des effectifs.

Le **secteur privé** comprend, outre les 800 000 artisans, 600 000 commerçants, 1,2 million d'exploitants agricoles et 170 000 PME et PMI, un nombre important de grandes entreprises. Ce sont des sociétés anonymes dont le capital est forme d'actions aux mains d'une multitude de porteurs.

La plus grande partie de la production de l'économie française est effectuée par des entreprises privées. Mais l'intervention de l'État dans l'économie est importante. Avant la Seconde guerre mondiale l'État a racheté les sociétés de chemins de fer et a créé la Société nationale des chemins de fer français. Certaines entreprises aéronautiques ont été nationalisées en raison de leur importance militaire. La deuxième nationalisation beaucoup plus importante s'est produite au lendemain de la

dernière guerre mondiale : les charbonnages, l'Électricité de France, le Gaz de France, quelques grandes banques dont Le Crédit Lyonnais, l'Office de la radio – diffusion et de la télévision française, des entreprises appartenant aux collaborateurs dont les usines automobiles Régie-Renault. Après 1945 d'autres nationalisations sont intervenues ; en 1965, c'est la société pétrolière ELF, en 1976, ELF – Aquitaine. En 1975, le Régie-Renault a absorbé la société de poids lourd Berliet. Les nationalisations réalisées par la gauche après la victoire aux élections de 1981, s'ajoutent à un secteur d'État existant. En 1982 ont été nationalisés 5 groupes industriels touchant 4 grands secteurs : l'électronique, la chimie, la santé, les matériaux nouveaux: CGE – Compagnie générale d'électricité, Saint-Gobain, Pechiney Usines Kùhlmann, Rhone-Poulenc, Thomson-Brandt; deux grands groupes sidérurgiques : Usinor dans la région du Nord, Sacilor en Lorraine ; 39 banques et deux compagnies financières. L'État s'est assuré une participation majeure dans les entreprises de Dassault (avions Mirage) et de Matra (électronique).

Actuellement, 16 % à 17 % de salariés travaillent dans le secteur public. Les entreprises nationalisées ont 20 % de la valeur de la richesse de l'État. On va investir dans les branches de haut risque ; les banques seront mises au service de l'économie. Elles placeront les capitaux là où il le faut pour l'État; les travailleurs du secteur nationalisé ont des meilleures garanties.

L'économie française est planifiée. Chaque plan a ses objectifs économiques et est élaboré pour 5 ans. Mais tous les plans respectent la liberté individuelle, c'est-à-dire que ces plans ne sont qu'indicatifs pour le secteur privé. L'État veille à ce que des firmes étrangères ne prennent pas le contrôle d'un trop grand nombre de sociétés françaises. Les firmes étrangères, surtout américaines et allemandes, occupent une place de plus en plus grande dans l'économie de la France. Les grandes firmes américaines, allemandes installent où achètent en France des usines dont elles vendent les produits dans les pays du Marché commun plus facilement que si elles devaient les exporter à partir de leurs propres usines.

4. Le système de l'enseignement

Le système d'enseignement français est fondé sur les grands principes inspirés de la Révolution de 1789. *La liberté de l'enseignement.* En France, le service public d'enseignement coexiste avec des établissements privés. *L'obligation scolaire.* Depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, l'instruction est obligatoire. Cette obligation s'applique à tous les enfants français ou étrangers résidant en France dès l'âge de 3 ans. *La gratuité.* L'enseignement dispensé dans les écoles et les établissements publics est gratuit. *La neutralité.* L'enseignement public est neutre : la neutralité philosophique et politique s'impose aux enseignants et aux élèves. *La laïcité.* Le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique : l'absence d'instruction religieuse dans les programmes, la laïcité du personnel, l'interdiction du prosélytisme.

Le système scolaire français

École maternelle. En France, les enfants peuvent être scolarisés entre deux et trois ans. À l'école maternelle, la scolarité dure trois ans : petite section, moyenne section et grande section. On apprend à vivre avec les autres, à s'exprimer, à développer son langage et découvrir l'écriture, la lecture et les mathématiques.

À partir de 6 ans, l'enfant entre à *l'école élémentaire*. Il y passe cinq années : en classe de CP, de CE1, de CE2, de CM1 et en classe de CM2. Comme à l'école maternelle, il est à l'école du lundi au vendredi. Il développe ses apprentissages en lecture, en écriture et en mathématiques et en français. Il apprend également une autre langue et découvre les sciences, l'histoire et la géographie.

Après l'école primaire, la scolarité se poursuit au collège où l'enseignement se déroule sur quatre ans : de la classe de sixième jusqu'à la troisième. L'enfant approfondit et élargit les connaissances, les compétences et sa culture. Au collège, il apprend à préparer son orientation, c'est-à-dire à choisir ses études et un métier. En troisième, l'enfant passe son premier examen nommé le brevet.

Après le collège, l'enfant poursuit ses études dans un lycée ou dans un centre de formation d'apprentis. L'enfant peut y préparer soit un CAP fait en deux ans, soit un bac professionnel en trois ans. Il y apprendra un métier au lycée professionnel : il suit des cours et effectue des stages en milieu professionnel. En centre de formation d'apprentis, il sera plus souvent en entreprise et recevra un salaire.

En lycée général et technologique, votre enfant prépare un diplôme en 3 ans – le bac. En seconde, il retrouve une grande partie des matières déjà enseignées au collège. Il va également découvrir d'autres enseignements comme, par exemple, l'économie, la gestion, les biotechnologies. Cela va aider l'enfant à faire des choix d'orientation pour sa poursuite d'études en classe de première puis de terminale afin d'obtenir son bac : le bac général ou un bac technologique. L'objectif de ce diplôme est de continuer des études qui peuvent durer de deux à huit ans, voire plus.

L'enseignement supérieur est ouvert aux étudiants titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent. Les enseignements sont dispensés dans les établissements publics ou privés sous tutelle ou non d'un ministère. L'enseignement supérieur a dû s'adapter et diversifier son offre, créant des filières courtes à côté des formations plus classiques.

Les universités sont des établissements publics qui hébergent des unités de formation et de recherche (UFR), des instituts et des écoles. Une des particularités de l'université est d'associer enseignement et recherche. L'État se réserve le droit de contrôler les enseignements dispensés dans ces établissements qui ne délivrent que leurs propres certifications. Cependant, les étudiants de ces établissements peuvent se présenter aux épreuves des examens conduisant à un diplôme national. Le ministère de l'Enseignement supérieur a ainsi accrédité une cinquantaine d'écoles d'ingénieurs, une soixantaine d'écoles de commerces privées et une quinzaine d'établissements plus généralistes comme l'institut catholique de Paris par exemple. Les écoles privées de commerce et de gestion, après évaluation par une commission officielle, peuvent délivrer des diplômes de fin d'études.

60 % des bacheliers choisissent de s'inscrire dans une université. Pour cela, depuis 2018, un étudiant qui veut s'inscrire en première année doit déposer un dossier sur Parcoursup, formuler ses vœux de poursuite d'études et répondre aux propositions d'admission des établissements où il désire s'inscrire. Il est conseillé de faire plusieurs choix pour être certain d'obtenir une place dans la discipline choisie. Les facultés sont libres d'accepter ou de refuser des étudiants. Si tous les vœux formulés sont refusés, l'étudiant sera orienté vers les licences universitaires moins sélectives qui devront accepter son inscription.

Dans le cadre de l'harmonisation des parcours d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire s'organise autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat (le système LMD qui permet d'accroître la mobilité des étudiants européens). L'année universitaire se décompose en deux semestres : du mois de septembre au mois de janvier, et du mois de février au mois de mai. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits capitalisables et transférables dans de nombreux pays européens.

La licence. Pendant six semestres, l'étudiant se spécialise petit à petit. Il doit capitaliser 180 crédits pour obtenir sa licence. À l'issue de la licence, les étudiants peuvent s'inscrire en master.

Le master. Il s'obtient après quatre semestres d'études et 120 crédits après la licence. L'étudiant peut choisir entre un master professionnel, plus orienté vers la vie active, et un master recherche qui le prépare au doctorat. Le master est un diplôme et aussi un grade de l'enseignement supérieur qui correspond à cinq années d'études après le bac.

Le doctorat. Il peut se préparer en six semestres après le master recherche. Le système des crédits n'est pas appliqué au doctorat.

Les grandes écoles

Les grandes écoles sont des établissements d'enseignement supérieur très sélectifs qui recrutent les étudiants par concours et assurent des formations de haut niveau. La préparation aux concours dure deux ans et a lieu dans les classes préparatoires aux grandes écoles et aux écoles d'ingénieurs. Les étudiants sont sélectionnés en fonction de leur dossier scolaire et à condition d'avoir obtenu un baccalauréat avec mention. Des classes préparatoires existent dans quelques grands lycées, mais des écoles privées, souvent très onéreuses, préparent également aux divers concours d'entrée dans les grandes écoles. Ces filières dites « d'excellence » sont perçues comme élitistes.

Les formations courtes : la formation des techniciens

Le BTS. Le brevet de technicien supérieur est un diplôme professionnalisé qui se prépare en deux ans dans un lycée ou dans une école privée. Cette formation, accessible après le baccalauréat ou équivalent, dispense des enseignements spécialisés dans le domaine industriel et commercial. Elle est accompagnée d'un ou de plusieurs stages en entreprise facilitant ainsi une insertion professionnelle après l'obtention d'un BTS. Les titulaires d'un BTS possèdent 120 crédits européens, ce qui leur permet d'entrer en 3^e année de licence professionnelle.

Le DUT : Diplôme universitaire de technologie. Ce diplôme se prépare en deux ans dans les IUT [Institut universitaire de technologie] qui pour la plupart sont intégrés dans les pôles universitaires. Les enseignements dispensés relèvent du secteur de la production : génie mécanique, science et génie des matériaux... ou de la gestion d'entreprises. Le DUT permet à l'étudiant d'entrer directement dans le monde du travail, ou, après examen de son dossier, de poursuivre des études dans certaines écoles d'ingénieurs ou en dernière année de licence professionnelle.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES



1. Je peux...

1. nommer les régions où le taux de chômage est le plus faible de France et celles où le chômage est le plus élevé ;
2. définir le secteur public et le secteur privé ;
3. expliquer pourquoi l'économie française est définie comme une économie capitaliste ;
4. parler du taux d'emploi en France ;
5. définir « la population active » ;
6. parler du taux de chômage en France ;
7. parler du système de l'enseignement français.

2. Choisissez la bonne variante.

1. La population active est opposée à :
 - a) la population active non occupée ;
 - b) la population inactive ;
 - c) les séniors.
2. La population active, c'est l'ensemble des personnes en âge :
 - a) entre 18 et 65 ans ;
 - b) entre 15 et 64 ans ;
 - c) entre 14 et 60 ans.
3. Sur la dernière décennie, la population active :
 - a) augmente ;
 - b) diminue ;
 - c) ne change pas.
4. En 2021, le nombre moyen d'heures travaillées par emploi :
 - a) augmente ;
 - b) diminue ;
 - c) ne change pas.
5. Le plus faible taux de chômage est :
 - a) à Paris ;
 - b) dans le Grand Sud ;
 - c) dans les régions de Bretagne.
6. Les plus mauvaises régions en terme de taux de chômage sont :
 - a) la région Occitanie et la région Hauts-de-France ;
 - b) les régions de Bretagne et de Normandie ;
 - c) le Grand Sud.
7. Le secteur public en France comprend :
 - a) les fonctionnaires, les professeurs et les soldats, les infirmiers et les médecins ;
 - b) les artisans, les commerçants, les exploitants agricoles ;
 - c) les fonctionnaires, les professeurs et les soldats, les commerçants.

8. En France, le secteur public représente actuellement :
- a) 40 % des emplois ;
 - b) 20 % des emplois ;
 - c) 60 % des emplois.
9. Le système d'enseignement français est fondé :
- a) sur les grands principes inspirés de la Révolution de 1789 ;
 - b) sur les lois ;
 - c) sur le code.
10. Les grands principes de l'enseignement français sont :
- a) la liberté, la popularité, la neutralité, la laïcité ;
 - b) la liberté, l'obligation scolaire, la neutralité, la laïcité ;
 - c) la liberté, l'obligation scolaire, la fraternité, la laïcité.
11. En France, l'organisation de l'école est la suivante :
- a) l'école maternelle, l'école primaire, le collège, le lycée ;
 - b) l'école primaire, le collège, le lycée, l'école élémentaire ;
 - c) l'école primaire, le collège, le lycée, le centre de formation d'apprentis.
12. En France, les enfants doivent être scolarisés à partir de :
- a) 2 ans ;
 - b) 3 ans ;
 - c) 6 ans.
13. À l'école maternelle, la scolarité dure :
- a) 4 ans ;
 - b) 3 ans ;
 - c) 2 ans.
14. Les classes de CP, de CE1, de CE2, de CM1 sont des classes de :
- a) l'école maternelle ;
 - b) l'école primaire ;
 - c) le collège.
15. Au collège, il apprend à préparer son orientation, c'est-à-dire :
- a) à choisir un métier ;
 - b) à choisir ses intérêts ;
 - c) à choisir son premier examen.
16. Dans un lycée, l'enfant prépare un diplôme :
- a) le bac ;
 - b) le brevet ;
 - c) LMD.
17. Il y a trois types de bac :
- a) général, technique, technologique ;
 - b) général, professionnel, technologique ;
 - c) général, unique, technologique.
18. L'enseignement supérieur est ouvert :
- a) aux titulaires d'un bac ;
 - b) à tous ;
 - c) aux titulaires d'un brevet.

19. Le cursus universitaire s'organise autour :
- a) des universités ;
 - b) des bacheliers ;
 - c) de trois diplômes.
20. Le système LMD permet de :
- a) capitaliser des crédits ;
 - b) accroître la mobilité des étudiants européens ;
 - c) décomposer l'année universitaire en deux semestres.
21. Les grandes écoles sont des établissements d'enseignement supérieur :
- a) très sélectifs ;
 - b) uniques ;
 - c) diversifiés.

3. Présentez l'un des établissements de l'enseignement supérieur de France en remplissant la fiche d'identité.



Nom ...
Emplacement ...
Domaine ...
Facultés ...
Personnes connues ...

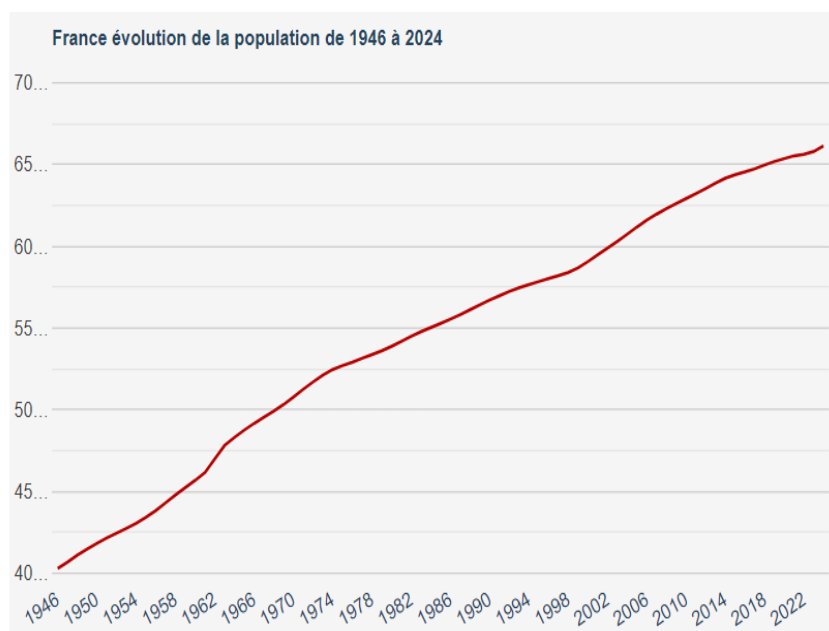
THÈME 6. L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION FRANÇAISE

Plan :

1. La population : caractéristique générale
2. L'évolution de la population urbaine et rurale
3. La nationalité française
4. Les types de familles

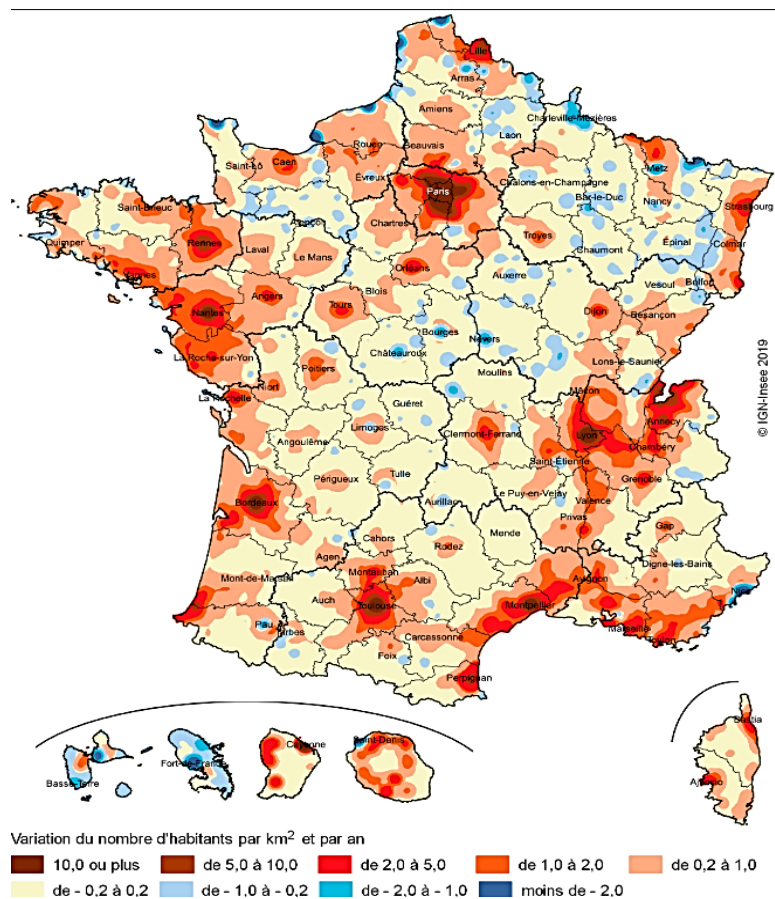
1. La population : caractéristique générale

Au 1^{er} janvier 2022, la France compte 67,8 millions d'habitants. Au cours de l'année 2021, la population a augmenté de 0,3 %. Le solde naturel (+ 81 000 personnes) est plus élevé qu'en 2020, mais plus bas qu'avant la pandémie de Covid-19. En 2023, la population Française a augmenté de 0,3 %, soit 200 000 personnes. La France compte 68 373 433 habitants en 2024 : c'est la population totale de la France, y compris Mayotte. Mais la France métropolitaine compte 66 142 961 personnes au 1^{er} janvier 2024. Alors la France est le second pays le plus peuplé de l'Union européenne derrière l'Allemagne. La France représente 13 % de la population européenne, et seulement 0,9 % de la population mondiale.



La France compte 51,5 % de femmes et 48,5 % d'hommes. 28,8 % de la population est âgée de moins de 25 ans, 43,2 % de la population a entre 25 et 59 ans, 28 % de la population a plus de 60 ans. La population française n'est pas répartie de façon équilibrée sur tout le territoire.

Il existe des régions à forte densité comme l'Île-de-France, le Nord, la région lyonnaise ou le littoral méditerranéen. Au contraire, d'autres régions ont une faible densité comme le centre du pays. Les zones fortement peuplées concernent surtout les villes qui offrent plus de travail. Ce sont aussi des zones où le climat est agréable. Les zones faiblement peuplées concernent en principe les zones rurales ou de montagnes (de communications peu nombreuses et climat difficile).



Une aire d'attraction des villes est composée d'un pôle (défini à partir de critères de densité de population et d'emploi), et d'une couronne. En France, 93 % de la population vit dans l'une des 699 aires d'attraction des villes. Avec 13 millions d'habitants, l'aire d'attraction de Paris concentre à elle seule près d'un habitant sur cinq. Treize autres très grandes aires comptent 700 000 habitants ou plus : Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille, Toulouse, Bordeaux, Genève-Annemasse, Nantes, Luxembourg, Strasbourg, Sarrebruck, Montpellier, Rennes et Grenoble. Les 14 très grandes aires et les 47 grandes aires (200 000 à moins de 700 000 habitants) accueillent 63 % de la population.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont fortement représentés dans les pôles. Dans six très grandes aires, les cadres représentent plus de 12 % de la population de 15 ans ou plus : Paris, Toulouse, Grenoble, Nantes, Lyon et Rennes. En revanche, leur présence diminue avec la taille de l'aire. Les ouvriers ont une localisation moins centrale, les pôles d'emplois industriels étant souvent situés en périphérie. Plus l'aire est grande, moins les ouvriers sont présents : ils ne représentent que 10 % des 15 ans ou plus dans les très grandes aires et 15 % dans les petites aires. Les employés sont représentés de façon homogène dans toutes les catégories de commune.

La population, et surtout l'emploi, sont de plus en plus concentrés dans les grandes agglomérations. Les aires d'attraction des villes de 700 000 habitants ou plus (y compris Paris) rassemblent ainsi 43,0 % de l'emploi en 2017 et concentrent 38,9 % de la population. C'est notamment le cas des départements de la petite

couronne parisienne, ainsi que de la Seine-et-Marne et de l'Essonne. Un deuxième espace longe la façade atlantique, du Morbihan à la frontière espagnole. Un troisième couvre les départements du littoral méditerranéen et de la Corse ainsi que l'ancienne région Rhône-Alpes, à l'exception de la Loire, et une partie de l'Occitanie. Outre l'influence de grandes métropoles, le climat et la présence de littoraux et zones côtières attirent des actifs et retraités. Quelques départements comme le Nord et le Bas-Rhin, bien que situés au sein d'espaces moins dynamiques, présentent un profil semblable, grâce au dynamisme des métropoles de Lille et Strasbourg.

En outre-mer, la croissance de l'emploi et de la population est forte en Guyane et à La Réunion. La croissance de la population d'un territoire peut par exemple être liée à l'arrivée de retraités, sans lien direct avec l'évolution de l'emploi. Dans les départements où la hausse de la population va de pair avec une baisse de l'emploi, les territoires se « résidentialisent » : les actifs travaillent dans un grand pôle métropolitain voisin, comme à l'ouest et au nord de Paris, où de nombreux actifs travaillent en région parisienne, ou encore dans la Loire, la Mayenne, le Haut-Rhin, proches respectivement de Lyon, Rennes et Bâle. La population et l'emploi reculent dans plusieurs départements de l'est et du centre de la France métropolitaine, mais aussi en Martinique.

La répartition de la population dans l'espace français est très inégale puisque 60 % de celle-ci vit sur 7 % du territoire.

Classement des régions françaises par densité

RE-GION	SUPERFICIE [EN KM ²]	POPULATION	DENSITE [HAB./KM ²]	RE-GION	SUPERFICIE [EN KM ²]	POPULATION	DENSITE [HAB./KM ²]
Île-de-France	12 011	11 577 000	964	Languedoc-Roussillon	27 376	2 548 000	93
Martinique	1 128	401 000	355	Basse-Normandie	17 568	1 449 000	82
Nord-Pas-de-Calais	12 414	4 048 000	326	Aquitaine	41 309	3 099 000	75
La Réunion	2 512	785 200	313	Franche-Comté	16 202	1 151 000	70
Guadeloupe	1 800	453 000	265	Poitou-Charentes	25 810	1 713 000	66
Alsace	8 280	1 817 000	219	Centre	39 151	2 505 000	64

Haute-Normandie	12 317	1 811 000	147	Midi-Pyrénées	45 348	2 755 000	61
Provence Alpes Côte d'Azur	31 400	4 818 000	144	Champagne Ardenne	25 606	1 339 000	52
Rhône-Alpes	43 698	6 058 000	138	Bourgogne	31 582	1 626 000	51
Bretagne	27 208	3 081 000	113	Auvergne	26 013	1 337 000	51
Pays de la Loire	32 082	3 426 000	107	Limousin	16 942	725 000	43
Lorraine	23 547	2 343 000	98	Corse	8 680	279 000	32
Picardie	19 399	1 886 000	96	Guyane	86 504	230 000	4

En 2023, l'espérance de vie à la naissance s'établit à 85,75 ans pour les femmes et à 80,03 ans pour les hommes : en hausse par rapport à 2020, année où elle avait fortement baissé du fait de la pandémie. La population continue de vieillir avec l'avancée en âge des baby-boomers. Au 1^{er} janvier 2022, 21,0 % des personnes en France ont 65 ans ou plus et 9,8 % ont 75 ans ou plus. La hausse de la part des 75 ans ou plus dans la population s'accroît en 2022 avec l'arrivée de la première génération du *baby-boom* dans cette tranche d'âge. La part des 65 ans ou plus augmente depuis plus de 30 ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des premières générations nombreuses nées après-guerre.

Population par groupe d'âges au 1er janvier 2022

Année	Total au 1er janvier	de 0 à 19 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	
						dont 75 ans ou plus
2022 (p)	65 627 454	15 373 142	32 275 982	4 041 172	13 937 158	6 519 114

Les naissances diminuent de près de 7 % entre 2022 et 2023. Au total, le nombre de naissances est, en 2023, inférieur d'environ 20 % à son niveau de 2010. L'évolution du nombre de naissances est déterminée d'une part, par le nombre de femmes dites en âge de procréer, et d'autre part, par leur fécondité.

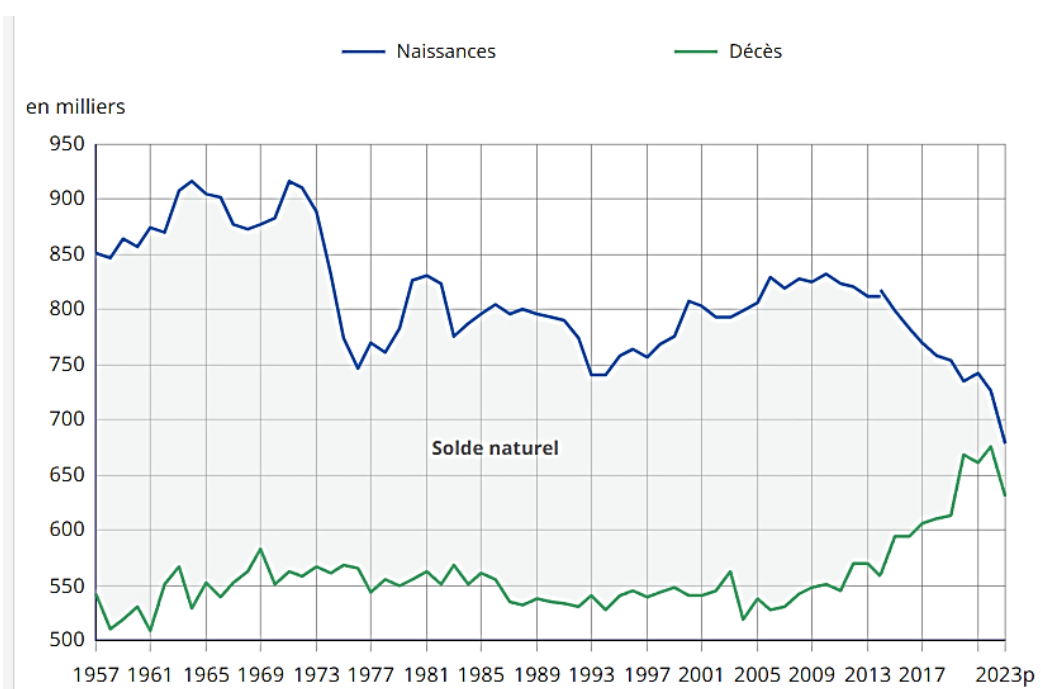
En 2023, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme, en forte baisse, après 1,79 en 2022. Le taux de fécondité baisse en 2023 pour les femmes de toutes les classes d'âge.

Année	Taux de fécondité (en nombre de naissances pour 100 femmes)					ICF ¹ pour 100 femmes	Âge moyen à la maternité ²
	15- 24 ans	25- 29 ans	30- 34 ans	35- 39 ans	40- 50 ans		
2003	3,3	12,9	11,9	5,3	0,6	189,1	29,5
2013	3,0	12,4	13,0	6,7	0,8	198,8	30,2
2018	2,3	11,0	12,7	6,9	0,9	187,0	30,6
2019	2,3	10,8	12,6	7,0	0,9	186,3	30,7
2020	2,2	10,4	12,4	6,9	0,9	181,7	30,8
2021p	2,1	10,3	12,8	7,2	0,9	183,1	30,9
2022p	2,0	10,0	12,4	7,2	1,0	179,4	31,0
2023p	1,9	9,2	11,5	6,8	0,9	167,6	31,0

En 2023, l'âge moyen à la maternité s'élève, comme en 2022, à 31,0 ans, contre 29,5 ans vingt ans plus tôt.

En 2023, le nombre de décès en France est estimé à 631 000. C'est 44 000 de moins (-6,5 %) qu'en 2022, année marquée par un regain de la pandémie de Covid-19 avec le variant Omicron, trois périodes de fortes chaleurs et une épidémie de grippe hivernale précoce en fin d'année.

En 2023, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès enregistrés sur l'année, est de +47 000, son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En baisse régulière depuis 2007, le solde naturel a chuté en 2020 sous l'effet d'une baisse des naissances, mais surtout d'une forte hausse des décès due à la pandémie de Covid-19. Depuis, il est resté à un niveau bas. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, mais il a diminué en 2022, les décès restant à un niveau élevé. Il baisse de nouveau en 2023, les naissances diminuant plus fortement que les décès. Le solde migratoire est quant à lui estimé provisoirement à +183 000 personnes pour 2023.



En 2023, le nombre de mariages en France est estimé à 242 000, dont 235 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe. Le nombre de mariages se stabilise à son niveau de 2022, le plus élevé depuis 2012, alors que la tendance était plutôt à la baisse. Ce niveau élevé s'explique en partie par un rattrapage des unions reportées pendant la pandémie.

L'âge moyen des mariés de sexe différent augmente régulièrement depuis plus de vingt ans. Les femmes se sont mariées en moyenne à 36,6 ans et les hommes à 39,1 ans. Pour les couples de même sexe, l'âge au mariage est toujours supérieur à celui des conjoints de sexe différent. Il est de 37,2 ans pour les femmes en 2021 et 44,0 ans pour les hommes. Le nombre de Pacs (pactes civils de solidarité) avait augmenté chaque année de 2002 à 2018 à l'exception de 2011.

En 2022, 82 % des personnes qui se marient le font pour la première fois, 17 % ont déjà été mariées, mais ont divorcé et 1 % étaient veuves. Ces proportions sont très proches pour les femmes et pour les hommes.

2. L'évolution de la population urbaine et rurale

À la fin du XIX^e siècle, la population française était surtout rurale : 26 millions de ruraux contre 11 millions de citadins. Le recensement de 1931 laisse apparaître une égalité numérique entre citadins et ruraux. La progression du nombre de citadins est liée à la multiplication des activités industrielles et tertiaires. Aujourd'hui, les citadins représentent 77 % de la population totale et même 80 % si on considère les aires urbaines (ville-centre et communes rurales et urbaines qui l'entourent si au moins 40 % de leur population active travaille dans les autres communes de l'aire urbaine). Toutefois, il apparaît de plus en plus difficile de différencier population urbaine et population rurale, les villes ayant tendance à envahir les campagnes. On parle de « mitage » de l'espace rural. Les régions les plus urbanisées, dont celles qui ont les densités de population les plus élevées, sont situées au NE d'une ligne Le Havre / Montpellier. Elles correspondent au nord de la France, aux grandes vallées fluviales : Moselle (Lorraine), Rhin (Alsace), Seine, Saône, Rhône et au littoral méditerranéen.

C'est l'Île-de-France qui a la plus grosse concentration de population urbaine : 12 millions d'habitants, soit 20 % de la population française sur 2 % du territoire. Il existe toutefois des régions de plus forte population urbaine à l'ouest de la ligne Le Havre / Montpellier. Elles correspondent aussi aux grandes vallées fluviales (Garonne et Loire) et aux littoraux (Bretagne).

La France de l'Ouest est plus rurale que la France du Nord et de l'Est. Mais les régions les plus rurales sont situées dans une vaste bande qui va des Ardennes aux Pyrénées. Cette « diagonale du vide » à faible urbanisation et aux faibles densités a toutefois tendance aujourd'hui à accueillir des citadins actifs (pratique du télétravail), des retraités et des étrangers. Ces régions rurales ne sont plus aujourd'hui des régions uniquement agricoles.

3. La nationalité française

Un peu plus de 6 % de la population de la France, soit 4,2 millions de personnes, ne possèdent pas la nationalité française. Au contraire, environ 3,5 millions de personnes possèdent la nationalité française, mais ne résident pas en

France. On peut estimer le nombre de personnes ayant la nationalité française à un peu moins de 63 millions. La population française augmente régulièrement : un peu plus d'habitants (environ 340 000) chaque année.

En France, juridiquement, il n'y a pas de minorités nationales : depuis la Révolution française, il n'y a en France métropolitaine qu'un seul peuple et les statistiques ethniques n'y sont pas autorisées. Toutefois, à l'initiative de l'*Africagora*, ainsi que de deux députés de l'UMP, un amendement au projet de loi sur l'immigration, adopté jeudi 13 septembre 2007 par la commission des lois de l'Assemblée nationale, propose d'autoriser les statistiques ethniques. Pour la sociologue Suzie Guth, la France est un « ensemble pluriethnique » dans lequel « pullulent » à la périphérie des minorités (Bretons, Flamands, Alsaciens, Corses, Catalans, Basques et Savoyards).

Et J. L. Mélenchon a raison de dire que « la créolisation de la société française est un fait ». Selon l'organisme public France Stratégie, la proportion des enfants immigrés ou de parents immigrés d'origine extra-européenne a considérablement augmenté au cours des trente dernières années, en particulier en Île-de-France, mais aussi dans plusieurs grandes villes comme Rennes. Dans certaines écoles, la quasi-totalité des enfants sont musulmans, avec une forte imprégnation religieuse, culturelle et identitaire. Le phénomène ne concerne plus seulement la périphérie des grandes villes.

Dans son approche, David Levinson, anthropologue culturel, décrit cinq autres groupes autochtones minoritaires représentant 10 % de la population française : les Alsaciens, les Bretons, les Basques, les Corses et les Catalans. L'auteur fait aussi référence à plusieurs « ethnies » intégrées à la nation française :

1. Les Alsaciens (environ 1 500 000 personnes en Alsace).
2. Les Basques (au Pays basque français).
3. Les Bretons (environ 3 700 000 personnes, principalement en Bretagne).
4. Les Catalans (principalement dans les Pyrénées-Orientales).

5. Les Corses (environ 195 000 personnes en Corse et en Provence ; un million sur l'ensemble du territoire français, hors Corse, du fait de migrations économiques au XIX^e et XX^e siècles).

D'autres groupes ethniques proviendraient d'une immigration récente : par exemple, avant la Seconde Guerre mondiale – les Espagnols, les Italiens, les Polonais, les Arméniens, les Russes ; après la Seconde Guerre mondiale – les Maghrébins (5 à 6 millions dont 3,5 millions ont la nationalité française), les Africains subsahariens, les Chinois, les Turcs, les Malgaches etc.

4. Les types de familles

Avant tout il faut se souvenir d'une famille traditionnelle (parfois on l'appelle « famille nucléaire »). D'après l'Insee, la famille traditionnelle se compose de deux partenaires, mariés ou non, et d'un ou plusieurs de leurs enfants. L'évolution de la famille en France se produit depuis les dernières années : en 2011, il y avait 70,4 % de familles traditionnelles contre 67,2 % en 2021. Les changements de mentalités et la quête de liberté et de possibilité pour concevoir la

famille de rêve amène une évolution constante du schéma familial traditionnel. Les différents types de famille non conventionnels qui fonctionnent au XXI^e siècle sont suivants :

- *la famille monoparentale* qui se compose d'un seul parent et de son enfant. En France, en 2020, une famille sur quatre était une famille monoparentale. Cette famille est dûe à un divorce, un veuvage. Mais aussi une personne célibataire peut décider de créer sa famille sans partenaire.

- *la famille homoparentale* est une famille dont l'enfant est issu de parents homosexuels et est lié juridiquement (ou biologiquement) à l'un des deux parents.

- *la famille élargie* lorsque les membres d'une famille vivent sous le même toit. On peut vivre avec les grands-parents ou les oncles et tantes.

- *la famille recomposée* qui représente 9 % des familles en France et s'identifie par deux parents et au moins un enfant étant issu d'une union ultérieure.

- *la famille adoptive*, c'est une famille dont le ou les parents d'un enfant ne sont pas les parents biologiques.

- *la famille d'accueil* est un système permettant à un enfant d'être accueilli au sein d'un foyer pendant un temps limité.

- *la famille sans enfants*, c'est un foyer de deux personnes n'ayant pas d'enfants. Ce type de famille est de plus en plus préférée par les jeunes générations.

En 2020, 8,0 millions de familles ont au moins un enfant mineur. 66 % des familles sont « traditionnelles » (soit 5,3 millions de familles), 25 % sont monoparentales (soit 2,0 millions de familles) et 9 % sont recomposées (soit 717 000 familles). Entre 2011 et 2020, la part des familles « traditionnelles » diminue (-3 points), alors que celle des familles monoparentales croît (+3 points). La part des familles recomposées reste stable.

En 2020, 1,7 million de familles résident avec trois enfants ou plus à la maison, c'est-à-dire ces familles nombreuses représentent 21 % de l'ensemble des familles avec au moins un enfant mineur au domicile. Alors en France, les familles nombreuses restent un « phénomène massif et durable » : en 2020, elles étaient 1,7 million et représentaient 21 % des familles avec enfants de moins de 25 ans. Il y a des territoires qui restent attachés culturellement à ce modèle familial, comme le Nord et l'Ouest de la France, ou encore l'outre-mer. Le souhait de voir se développer « une solidarité entre les enfants », l'épanouissement personnel sont les deux critères les plus cités. La conception éthique ou religieuse est devenue minoritaire. Selon les statistiques, les enfants des familles monoparentales, ceux des familles nombreuses sont plus souvent pauvres que les autres, surtout s'il y a quatre enfants ou plus à la maison.

Les familles recomposées ont en moyenne plus d'enfants à domicile (2,4). Dans une famille recomposée sur deux, il y a aussi des enfants nés du couple actuel. Les familles monoparentales sont celles qui hébergent le moins d'enfants en moyenne : dans 48 % d'entre elles, seul un enfant vit au domicile. Les enfants des familles monoparentales et recomposées vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. Le surpeuplement plus marqué des familles monoparentales peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles vivent souvent dans des grandes villes ou leurs banlieues, où les logements sont plus petits. Les familles recomposées sont

les plus grandes en moyenne, mais leur surpeuplement reste limité car elles habitent plus fréquemment dans des zones moins densément peuplées, offrant des logements plus grands.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1. Je peux...

1. prouver que la population française n'est pas répartie de façon équilibrée sur tout le territoire ;
2. définir « une aire d'attraction des villes » ;
3. nommer six très grandes aires de France ;
4. dire combien d'habitants il y a en France, quelle est l'espérance de vie en France ;
5. parler des types de familles ;
6. parler des régions les plus urbanisées en France, des régions les plus rurales ;
7. expliquer le vieillissement de la population.



2. Choisissez la bonne variante.

1. La population de France est :
 - a) 64 millions d'habitants ;
 - b) 70 millions d'habitants ;
 - c) 67,8 millions d'habitants.
2. Après la pandémie de Covid-19 la population :
 - a) a augmenté ;
 - b) a diminué ;
 - c) ne change pas.
3. La population française :
 - a) est répartie de façon équilibrée sur tout le territoire ;
 - b) n'est pas répartie de façon équilibrée sur tout le territoire ;
 - c) est répartie en diagonales.
4. Les régions à forte densité sont :
 - a) le centre du pays ;
 - b) l'est du pays ;
 - c) le nord et le littoral méditerranéen.
5. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont :
 - a) représentés dans les couronnes ;
 - b) fortement représentés dans les pôles ;
 - c) représentés dans la diagonale du vide.
6. En France, la plupart de la population est :
 - a) urbaine ;
 - b) rurale ;
 - c) mixte.
7. Avec 13 millions d'habitants, l'aire d'attraction de Paris concentre :
 - a) près d'un habitant sur trois ;
 - b) près d'un habitant sur quatre ;
 - c) près d'un habitant sur cinq.

8. Les pôles d'emplois industriels sont souvent situés :
 - a) en périphérie ;
 - b) dans les pôles ;
 - c) dans les zones rurales.
9. Les régions où la population et l'emploi sont concentrés :
 - a) la partie est du pays, la petite couronne parisienne, la façade atlantique ;
 - b) la petite couronne parisienne, la façade atlantique, le littoral méditerranéen ;
 - c) la petite couronne parisienne, la façade atlantique, le centre.
10. En outre-mer, la croissance de l'emploi et de la population est forte :
 - a) en Guyane et à La Réunion ;
 - b) en Martinique et à La Réunion ;
 - c) en Mayotte et en Guyane.
11. La région française avec la plus haute densité de population est :
 - a) Île-de-France ;
 - b) Aquitaine ;
 - c) La Réunion.
11. La région française avec la plus petite densité de population est :
 - a) Île-de-France ;
 - b) Aquitaine ;
 - c) Guyane.
12. Le « mitage » de l'espace rural c'est :
 - a) urbanisation des villages ;
 - b) envahissement des campagnes ;
 - c) différenciation de la population urbaine et population rurale.
13. Les minorités nationales traditionnelles en France sont :
 - a) Bretons, Flamands, Allemands, Corses, Catalans, Basques et Savoyards ;
 - b) Bretons, Flamands, Alsaciens, Corses, Catalans, Basques et Savoyards ;
 - c) Bretons, Flamands, Alsaciens, Malgaches, Catalans, Basques et Savoyards.
14. La créolisation de la société française est un fait lié à :
 - a) la politique d'État ;
 - b) l'immigration ;
 - c) l'imprégnation religieuse.

3. Présentez l'une des régions de France en remplissant la fiche d'identité.



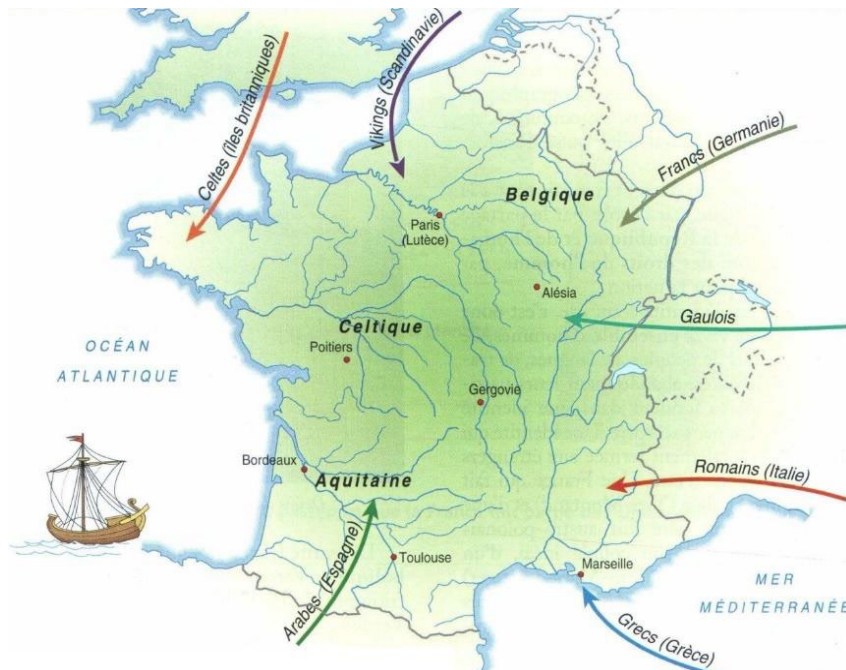
Nom ...
 Emplacement ...
 Population ...
 Aires d'attractions de villes ...
 Minorités nationales ...

THÈME 7. DES FAITS DE L'HISTOIRE FRANÇAISE

Plan :

1. Invasions et composition de la population. L'État-nation : dates et faits
2. Les Serments de Strasbourg
3. Révolution française (1789-1799)
4. Les cinq républiques françaises
5. La représentation française au sein de l'UE

1. Invasions et composition de la population



Le peuple français se compose de plusieurs groupes ethniques.

- Aux VIII^e et VII^e siècles avant Jésus-Christ, les Grecs sont arrivés par le sud et les Gaulois, une des nombreuses tribus celtes, par l'est.

Les Grecs ont notamment fondé Marseille, il y a 2 600 ans. Les Gaulois occupent l'Aquitaine, la Celtique (Bourges, Paris, Gergovie en Auvergne, Besançon) et la Belgique (de la Seine au Rhin, y compris la Champagne et la Lorraine). Ils vivent de la culture et de l'élevage, se nourrissent de charcuterie, de laitage, de pain et boivent de la bière. Ils ont inventé les premières moissonneuses, le tonneau en bois et le savon, et fabriquaient d'excellentes épées.

La conquête des Gaulois par Jules César (58–52 av. J.-C.) met fin à l'indépendance de la Gaule. Elle est vaincue à cause de la désunion des peuples et de la mauvaise entente des chefs. Cette conquête va donner naissance à une civilisation originale, la civilisation gallo-romaine, qui va fixer l'aspect latin de la France et de sa culture.

- Les Celtes venus des Îles Britanniques vont occuper la Bretagne et les Francs, peuple germanique, vont envahir la région parisienne. Ces derniers parviennent à conquérir la Gaule, repoussent les Arabes à la bataille de Poitiers en 732 et font couronner Charlemagne.

- Au IX^e siècle, les Vikings venus du nord envahissent les villes portuaires (Rouen, Nantes, Paris) avant de s'installer en Normandie.

Cette diversité du peuplement explique le caractère complexe et contradictoire, les tensions internes, le culte des différences des Français.

L'État-nation : dates et faits

Parmi ces dates, on retiendra :

- Entre 58 et 51 avant J.-C. le peuplement par les Gaulois, indisciplinés, divisés et résistants, la conquête romaine de la Gaule par Jules César.

- Vers 498 (ou 508 ?) Clovis, roi des Francs, est baptisé par l'évêque Rémi à Reims.

- Charlemagne (800) avec son Empire réalise la première union politique, religieuse et culturelle de l'Europe ; un réseau d'écoles s'épanouit.

- 987 est une date importante : Hugues Capet est élu roi de Francs. C'est le début de construction de l'État-nation qui se poursuivra jusqu'à la Révolution française.

- 1337–1453 – la guerre de Cent Ans oppose la France et l'Angleterre. 1431 : condamnation et exécution de Jeanne d'Arc.

- 1494–1559 : les guerres d'Italie et la victoire de François I^{er} à la bataille de Marignan en 1515 qui lui assure le contrôle de Lombardie.

- Première moitié du XVI^e siècle : construction des châteaux de la Loire où s'exprime la Renaissance artistique venue d'Italie.

- 1610 : avec l'assassinat d'Henri IV, après les guerres de Religion (1572–1593) et l'édit de Nantes (1598), c'est l'unité nationale toujours en construction qu'on assassine.

- Le XVII^e siècle est le siècle de Louis XIV. À cette époque, Versailles devient la résidence principale de la famille royale et de la cour. Comme les rayons du soleil, toute autorité et tout pouvoir viennent du roi (le Roi-Soleil). C'est la monarchie absolue.

- 1751–1772 : édition de la première encyclopédie française (17 volumes de textes).

- 1789 : la Révolution française, la Marseillaise. Le 14 juillet 1789, c'est la prise de la Bastille (symbole de l'arbitraire royal) par le peuple de Paris.

- 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui exprime les valeurs du nouveau régime.

- 1800–1815 : l'épopée de Napoléon. Cet ambitieux général d'origine corse démontre ses talents militaires contre les Autrichiens et les Anglais. Mais la campagne de Russie est l'un des épisodes les plus dramatiques de toute l'épopée des guerres napoléoniennes. Création des lycées et de la Légion d'honneur, une médaille à la fois pour les civils et les militaires, publication du Code civil qui réglemente la vie en société.

- 1870 : la défaite contre la Prusse, la perte de l'Alsace-Lorraine, la Commune de Paris, et un nouvel ennemi héréditaire, l'Allemagne.

- La III^e République (1870–1940) : c'est le temps de l'école laïque, obligatoire et gratuite, mais aussi de l'empire colonial ; l'invention du cinématographe, la loi de séparation des Églises et de l'État.
- 1914–1918 : la Première Guerre mondiale qui cause la mort d'un million et demi de Français.
- 1939–1945 : la Seconde Guerre mondiale. 1940 : la collaboration avec l'Allemagne nazie (le Gouvernement de Vichy), mais aussi l'appel du 18 juin et la Résistance autour du général de Gaulle. Le 6 juin 1944, les Alliés américains et anglais débarquent en Normandie.
- 1958 : le retour du général de Gaulle au pouvoir, la V^e République, l'indépendance des colonies, la construction européenne.
- 1981 : la gauche arrive au pouvoir. C'est le début de l'alternance gauche/droite.
- 2002 : l'intégration européenne. Le franc est remplacé par l'euro, monnaie unique européenne.

2. Les Serments de Strasbourg

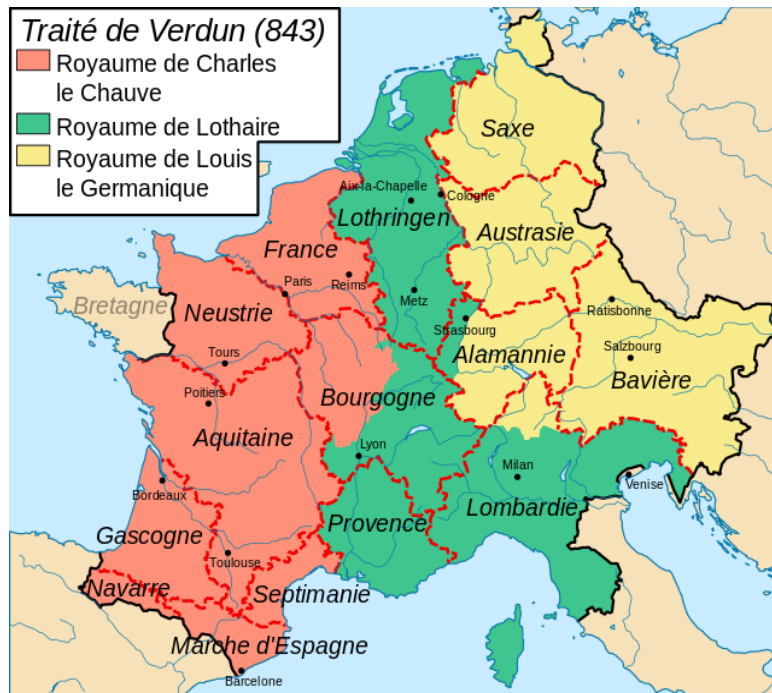
Charlemagne (~747–814) a créé et a unifié de son empire. Il est couronné empereur en 800. Durant son règne, Charlemagne valorise les idéaux romains, unifie les royaumes et tente de créer une Église unique.

À la mort de Charlemagne, de tous ses fils, seul Louis le Pieux est survivant. Il hérite donc naturellement des territoires et prend des mesures pour maintenir l'unité. En 817, l'Empire est unitaire, car Louis le Pieux associe au pouvoir son fils aîné Lothaire. Ses deux autres fils, Charles le Chauve et Louis le Germanique, se révoltent contre Lothaire et leur père, souhaitant aussi le pouvoir. En 840, Louis le Pieux meurt. Durant trois ans, des querelles d'héritage ont lieu (à cause de la tradition de répartir les territoires entre les fils, à la mort du père).

En 842, les deux frères alliés signent les Serments de Strasbourg ; il s'agit de quatre serments rédigés en vieil allemand et en vieux français qui unissent les troupes de Charles le Chauve et de Louis le Germanique. Ces serments constituent à ce jour la plus vieille trace écrite de ces deux langues. Les formules de ces serments, conservées par l'historien Nithard, constituent les plus anciens monuments des langues française et allemande. Par ces serments ils se reconnaissent des territoires : la partie francophone pour Charles, le domaine germanophone pour Louis. Entre ces deux ensembles linguistiques, une longue bande de terre s'étirant du Nord au Sud est dévolue à Lothaire qui lui laissera son nom, la Lorraine, et deviendra à la fin du Moyen Âge le puissant duché de Bourgogne. Ce partage en trois parts à peu près équivalentes est entériné par le traité de Verdun en 843.

Pour mettre fin à ces guerres de succession, les trois frères ont réalisé *le traité de Verdun en 843*. Un serment oral concernait la division de l'empire de Louis le Pieux en trois parties, entre les trois frères, de manière égale : la Francie Occidentale pour Charles le Chauve, la Francie Médiane pour Lothaire et la Francie Orientale

pour Louis le Germanique. Les frontières entre ces trois royaumes sont fixées en reprenant celles des évêchés. La frontière entre la Francie Médiane et la Francie Occidentale passe sur l'Escaut, la Haute-Meuse, la Saône et le Rhône. La frontière entre Francie Médiane et la Francie Orientale est le Rhin, l'Italie fait partie de la Francie Médiane. De ces trois États, un va disparaître : la Francie Médiane. Les deux autres deviendront, en schématisant, les noyaux de la France (Francie Occidentale) et de l'Allemagne (Francie Orientale).



3. Révolution française (1789–1799)

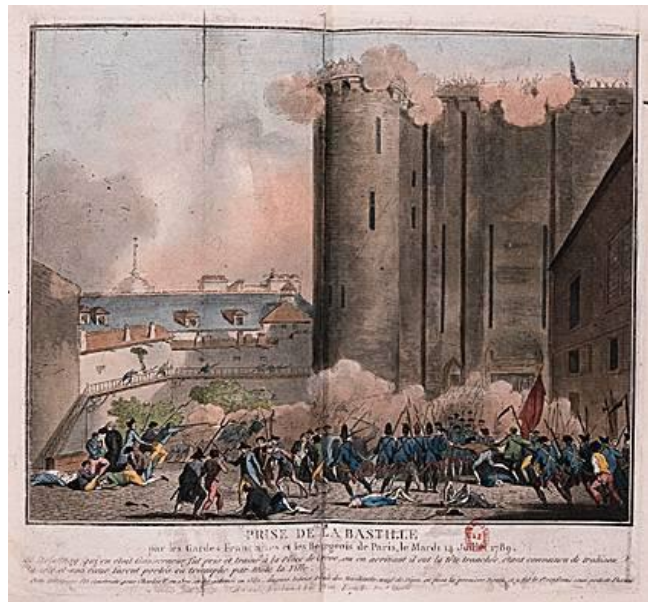
Les origines et causes de la Révolution : 1) une récolte médiocre, 2) la crise économique, 3) révoltes urbaines et rurales, 4) des petits bourgeois plus riches que les nobles, 5) la crise morale (les philosophes ont réclamé avec la liberté l'égalité des propriétaires), 6) la monarchie incapable de se réformer, 7) la Révolution française s'inscrit dans une chaîne de révolutions qui se déroulent presque toutes en Europe occidentale et en Amérique.

Les quelque 1 150 députés arrivent à Versailles. Beaucoup d'eux, ignorants de la cour et de Paris, ont du mal à trouver où se loger. Ils attendent en général beaucoup de ces états généraux, pour lesquels ils ont été élus au terme de réunions nombreuses. La convocation des États généraux par le roi a été décidée ; elle consacre en fait l'échec du gouvernement, qui n'a pas pu faire face au déficit croissant du Trésor royal, ni trouver les appuis politiques nécessaires au lancement d'une nouvelle collecte des impôts. La crise économique frappe de plus en plus les Français, et la police ne réussit pas à maintenir le calme dans les rues de Paris. En avril 1789, une émeute subite contre un manufacturier, Réveillon, a causé la mort de plusieurs centaines de personnes, avant que l'ordre ne soit difficilement rétabli.

Le 27 juin, Louis XVI fait mine de céder en invitant les ordres privilégiés à se joindre à l'Assemblée nationale. Mais, le 26 juin, il fait venir des troupes sur la capitale, puis renvoie ses ministres jugés trop libéraux. La peur d'une répression

militaire gagne les députés et les Parisiens, qui se heurtent dans les jardins des Tuileries aux soldats du régiment Royal allemand commandé par le prince de Lambesc, accusés d'avoir tué des manifestants.

L'effervescence grandit, les Parisiens vont chercher des armes et viennent, le 14 juillet, se masser aux portes de la prison royale de la Bastille. Après de longues heures d'échanges de coups de feu et de négociations confuses, la foule s'empare de la forteresse et en tue le gouverneur. Le roi avalise cette violence en se rendant à l'Assemblée, le lendemain 15 juillet, pour annoncer le retrait des régiments étrangers de la capitale ; le 17, il se rend à Paris et accepte la cocarde tricolore des mains du député Bailly, président de l'Assemblée nationale, qui vient d'être élu maire de la Commune de Paris. Pendant ce temps, la renommée des « vainqueurs de la Bastille » gagne la France entière.



Dans tout le pays, ce choc ébranle les autorités. Les partisans des réformes prennent le pouvoir dans les municipalités urbaines. Dans les campagnes, des rumeurs incontrôlées poussent les ruraux à s'armer. Des ruraux français espèrent la fin des impôts et des terres à acheter ! Cette manifestation de psychose collective, que l'on a appelée la « Grande Peur », se répand du 20 juillet au début d'août dans presque toute la France – n'y échappent guère que la Bretagne, l'ouest de l'Aquitaine, la Lorraine et l'Alsace.

Le 4 août 1789, sous la poussée d'une poignée de nobles libéraux, l'Assemblée décrète la fin des privilèges et la destruction complète du régime féodal. Le clergé perd ses ressources, et les seigneurs lâchent leurs droits honorifiques. Évidemment, l'abolition des privilèges mécontente toute une partie de la noblesse, dont certains représentants éminents (comme les frères du roi) émigrent.



On est à la recherche de nouvelles bases sociales. Une discussion complexe s'engage sur une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (dans le sillage des déclarations adoptées par les États américains quelques années plus tôt) ; elle est votée le 26 août. La

France admet que tous ses habitants sont « libres et égaux en droits » et qu'ils détiennent la souveraineté du pays.

Pourtant, rien n'est réglé. La cour résiste. Des troupes sont rappelées autour de Paris. La crise économique frappe toujours le peuple, qui ne mange pas à sa faim. Une foule de Parisiens se rend au château de Versailles et l'envahit, le 5 octobre, tuant quelques soldats. Au soir du 6 le roi est contraint de revenir à Paris avec le cortège des émeutiers. Désormais, Louis XVI peut se considérer – c'est le point de vue qu'il adoptera – comme prisonnier du peuple de Paris.

L'Assemblée nationale a été proclamée constituante le 9 juillet 1789. Ses membres veulent modifier l'organisation politique et sociale du royaume : c'est dans cette perspective qu'ils entament la rédaction de la Constitution. Le principe de la « souveraineté du peuple » étant admis, la question de la division des pouvoirs vient au centre du débat. Le corps législatif, composé de 745 députés, élus pour deux ans, établira et votera le budget et les lois, et décidera avec le roi de la paix et de la guerre ; le monarque ne disposera que d'un droit de veto suspensif, renouvelable deux fois sur une même loi.

Dans ce contexte troublé, le 20 juin 1791, la famille royale s'enfuit vers la frontière orientale ; les fugitifs sont aussitôt reconduits sous escorte à Paris, où ils sont de retour le 25 juin.

Partisans et adversaires de la Révolution sont donc entrés dans des luttes ouvertes pour le pouvoir, et tout le pays est concerné par les divisions politiques. Comme les clercs, les officiers de l'armée sont confrontés à l'obligation de prêter serment, ce qu'une partie d'entre eux refuse de faire : ils sont nombreux à émigrer vers les villes frontalières des principautés allemandes. Les menaces internationales grandissent contre la Révolution. Les cours européennes ont été choquées par l'arrestation du roi et de la reine, princesse autrichienne. Son frère, l'empereur d'Autriche Léopold II, et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, se concertent en août 1791 dans la ville de Pillnitz et signent une déclaration conjointe dans laquelle ils se déclarent prêts à intervenir pour rétablir les droits du roi en France.

Au milieu de ces luttes politiques incertaines, le 20 avril 1792, le roi et l'Assemblée déclarent la guerre à l'empereur d'Autriche. Le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, composé à Strasbourg par un jeune officier, Rouget de Lisle, deviendra, après juillet 1792, le symbole de cet élan populaire sous le nom de la Marseillaise.

Aux Tuileries, le roi s'entoure d'une garde dévouée. Pendant ce temps, les révolutionnaires durcissent leurs positions. Un comité secret prépare l'insurrection, qui commence dans la nuit du 9 au 10 août 1792. Les affrontements entre les volontaires patriotes et fédérés et les défenseurs du roi durent toute la journée. Le coup d'État a réussi au terme d'un véritable bain de sang. Les rivalités de pouvoir rendent la France ingouvernable, les affrontements font plusieurs centaines de victimes.

Dans ce contexte aggravé par les victoires des troupes ennemies, qui marchent sur Paris lentement, faisant tomber les forteresses les unes après les autres, des fédérés se rendent responsables, entre le 2 et le 6 septembre 1792, de

massacres de prêtres réfractaires. Ces massacres de Septembre marquent un tournant essentiel dans la Révolution. Prussiens et Autrichiens quittent la France désormais lancée sur une nouvelle voie révolutionnaire : le 21 septembre 1792, la royauté est abolie. Le roi devient aussitôt l'un des martyrs de la Contre-Révolution.

4. Les cinq républiques françaises

On dénombre cinq républiques françaises :

- la première république (1792–1804), fait suite à la révolution de 1789. Nommée le 21 septembre 1792 après l'abolition de la royauté. Elle prit fin à la suite du coup d'État de Napoléon 1er le 18 mai 1804 qui instaure le premier Empire.

- la seconde république (février 1848 – décembre 1852) intervient après la révolution de février 1848 et fait passer de nombreuses réformes : le suffrage universel masculin (2 mars 1848) ou encore l'abolition de l'esclavage (27 février 1848). Après les événements de juin 1848, la seconde république rentre dans une période d'ordre marqué par la montée des conservateurs guidé par Louis Napoléon Bonaparte. Celui-ci devient le premier Président de la République française le 10 décembre 1848, et rétablit l'empire l'année suivante.

- la troisième république (4 septembre 1870–1940), intervient après la défaite de Napoléon III à la bataille de Sedan le 2 septembre 1870. La troisième république est secouée par de multiples crises : la Commune de Paris, l'affaire Dreyfus, et par deux guerres mondiales. L'instauration d'une république contribue à une réconciliation d'ordre nationale jusqu'aux nouveaux affrontements avec l'Allemagne. Prenant fin le 10 juillet 1940 par la délégation des pleins pouvoirs au maréchal Pétain avec l'instauration de « l'État français ». La troisième république s'inscrit comme le régime ayant la plus longue longévité.

- sous la quatrième république (1946–1958) l'Assemblée Nationale peut concurrencer le chef de l'État. La quatrième république doit reconstruire la France, ruinait par la Seconde Guerre mondiale. Avec le conflit algérien de plus en plus grandissant, la quatrième république est impuissante. P. Pflimlin démissionne et De Gaulle le remplace le 1er juin 1958.

- la cinquième république (1958 – de nos jours) intervient après la modification constitutionnelle du 28 septembre 1958. C'est une république très marquée par la personnification du pouvoir. Le pouvoir exécutif ne tient plus son existence du Parlement, le rôle de l'Assemblée Nationale diminue. Le président n'est plus élu par le Parlement mais au suffrage universel direct (1962). Les référendums sont aussi utilisés. A ce jour, il y a eu sept présidents en cinquième république : C. de Gaulle, G. Pompidou, V. Giscard D'Estaing, F. Mitterrand, J. Chirac, N. Sarkozy, F. Hollande, E. Macron.

La V^e République est née d'une crise : la guerre d'Algérie (1954–1962). Elle est marquée par le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Celui-ci fait voter une nouvelle Constitution qui renforce les pouvoirs du président de la

République et donne ainsi au pays des institutions stables. Il achève la décolonisation en Afrique subsaharienne et parvient à mettre fin à la guerre d'Algérie en avril 1962. Toutefois, la croissance économique, la modernisation du pays ne s'accompagnent pas des réformes de société souhaitées. Les événements de Mai 1968 surprennent le général de Gaulle qui quitte le pouvoir en avril 1969.

La présidence de Georges Pompidou (1969–1974) est surtout marquée par un enrichissement significatif de la France et des Français : la France vit des années heureuses et insouciantes de plein emploi et de forte croissance. La crise pétrolière de 1973 va orienter les choix politiques et économiques de la France pour les vingt années qui suivent : faire en sorte que la crise économique soit la moins douloureuse possible pour les Français grâce à une puissante protection sociale, donner la priorité à la formation pour répondre à la montée du chômage, restructurer et ouvrir l'économie, accélérer la construction européenne afin de créer un espace de développement puissant et protégé. Les présidents Giscard d'Estaing (1974–1981) et Mitterrand (1981–1995) ont suivi, avec des nuances, cette politique.

Le grand changement politique sera en 1981 l'arrivée de la gauche socialiste au pouvoir. Politique industrielle, innovations sociales, politique culturelle, intégration européenne et grands travaux ont caractérisé les quatorze années de la présidence de François Mitterrand. Elles marquent aussi le début d'une cohabitation entre la droite et la gauche qui a continué avec l'élection en 1995 d'un président de droite, Jacques Chirac, et, de 1997 à 2002, un Premier ministre de gauche, Lionel Jospin.

N. Sarkozy (2007–2012) met en valeur le mérite tiré du travail (la devise « travailler plus pour gagner plus »). La politique du pays semblait se résumer exclusivement à l'action de son président : la V^e République s'est présidentialisée.

La réforme de la Constitution : l'impossibilité d'effectuer plus de deux mandats de président de la République consécutifs, le renforcement du pouvoir du contrôle du Parlement et la création d'un Défenseur des droits. Les projets pour la protection de l'environnement, le projet du Grand Paris (une métropole rassemblant la capitale et 130 villes de la petite et de la grande couronne), le « Grand Paris Express » (projet de constructions de lignes de transports reliant la capitale et la banlieue ou les banlieues entre elles). La crise financière de 2008 a provoqué la récession la plus importante depuis l'après-guerre. N. Sarkozy continue des réformes : la plus importante réforme des retraités (2010) sur le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, le recul de l'âge du taux plein de 65 à 67 ans à l'horizon 2023 a suscité un important mouvement social. Dans la politique étrangère, il a acté en 2009 la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN (que De Gaulle avait quitté en 1966). Nicolas Sarkozy a orienté en outre la politique arabe de la France vers le Qatar, qui commença à investir des sommes considérables en France. En 2010, on a adopté une loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, loi surnommée « anti-burqa ».

François Hollande (2012–2017) : une orientation sociale-libérale. On a proposé des mesures destinées à baisser le coût du travail, favoriser les embauches et le dialogue social (« loi Travail » ou « loi El Khomri » en 2016, « loi Macron » en 2015). Le mandat de F. Hollande a été marqué par la nécessité de lutter contre le déficit et la dette publics, le chômage ; contre l'islamisme ou l'islam fondamentaliste (une vague d'attentats : en 2015, l'attaque de Charlie Hebdo, dans l'Est parisien, en 2016 à Nice). À l'étranger, la lutte de la France contre la menace terroriste s'est matérialisé par l'intervention des troupes françaises au Mali, en Centrafrique. On note la réussite de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP21) qui se conclut par un accord international sur le climat. La France de F. Hollande est agitée par des débats sociaux importants dont l'ouverture du mariage aux couples de même sexe (« le mariage pour tous », en 2013), la réforme des rythmes scolaires et la réforme du collège et des programmes, la réforme des collectivités territoriales françaises à partir de 2013, qui a fait un redécoupage des régions réduites à 18.

Emmanuel Macron (2017– ...) : la crise des Gilets jaunes (2018) et celle du covid (2020), le wokisme de l'État. Il est réélu en 2022, la première fois depuis Chirac.

5. La représentation française au sein de l'UE

La construction européenne prend une place importante dans la politique étrangère française dès 1945. Le rapprochement entre la France et l'Allemagne aboutit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, autour de laquelle va se construire le projet européen.

La France joue un rôle décisif dans la fondation de la CEE (le Marché commun), née du traité de Rome (1957), mais elle freine également à plusieurs reprises l'intégration européenne. En 1954, elle repousse la création de la CED. Le traité de l'Élysée scelle en 1963 la réconciliation entre les deux pays.

La France s'implique également beaucoup dans la création de l'Union européenne avec le traité de Maastricht ratifié par référendum en 1992, qui aboutit au lancement de l'euro. Plus tard, les Français refuseront le projet de traité constitutionnel lors du référendum de mai 2005, à près de 55 %.

Avec le vote par référendum de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la France tente de redonner un nouveau souffle à l'Union européenne, notamment au sein du couple franco-allemand. Élu en 2017, le président Emmanuel Macron s'est déclaré favorable à une intégration européenne renforcée ainsi qu'à un approfondissement de la zone euro.

La France, comme ses partenaires européens, agit sur tous les fronts pour faire entendre sa voix et défendre ses intérêts au sein de l'Union européenne. Elle dispose pour cela d'un appareil institutionnel spécifique. Outre le président de la République et les ministres, respectivement présents au Conseil européen et au Conseil de l'UE, c'est le Premier ministre qui dirige l'action européenne du gouvernement.

La représentation permanente des intérêts français auprès des institutions européennes est assurée par une “ambassade” basée à Bruxelles. Par ailleurs, les élus européens (79 eurodéputés français siègent au Parlement européen), ainsi que les élus nationaux, régionaux et locaux peuvent être amenés à jouer un rôle de représentation de la France au sein de différentes institutions.

Avec 26,9 milliards d’euros en 2021, la France est le deuxième pays contributeur au budget de l’Union, derrière l’Allemagne. Elle accueille le siège du Parlement européen à Strasbourg, ainsi que celui de plusieurs agences européennes dont l’Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) à Paris.

Paris a récemment été à l’origine de plusieurs initiatives à l’échelle de l’Union. Parmi elles se trouvent notamment la création d’un Fonds européen de défense (opérationnel depuis le 1er janvier 2021) ou encore l’instauration d’une taxe carbone aux frontières de l’Union (laquelle doit entrer en vigueur en 2023).

TESTEZ VOS CONNAISSANCES



1. Je peux...

1. parler des groupes ethniques qui composent le peuple français ;
2. parler de la personnalité de Charlemagne ;
3. parler des événements importants du XVII^e siècle ; du XVIII^e siècle ;
4. expliquer l'importance des Serments de Strasbourg ;
5. nommer les causes de la Révolution (1789–1799) ;
6. dire combien de républiques on dénombre en France ;
7. parler de la représentation française au sein de l'UE.

2. Choisissez la bonne variante.

1. La conquête des Gaules par Jules César :
 - a) provoque la désunion des peuples
 - b) met fin à l'indépendance de la Gaule
 - c) donne naissance à une civilisation romaine.
2. 987 est une date importante :
 - a) condamnation et exécution de Jeanne d'Arc
 - b) le début de construction de l'État-nation
 - c) la Révolution française.
3. Les Serments de Strasbourg sont rédigés :
 - a) en vieil allemand
 - b) en vieux français
 - c) en vieil allemand et en vieux français.
4. En 843, le traité de Verdun a divisé le territoire :
 - a) en trois parties, entre les trois frères, de manière égale
 - b) en quatre parties
 - c) en deux parties.
5. La cinquième république est née :
 - a) d'une crise : la guerre d'Algérie (1954–1962)
 - b) d'une nouvelle Constitution
 - c) des événements de Mai 1968.
6. La première union politique, religieuse et culturelle de l'Europe sur le territoire de France a été réalisée par :
 - a) Jules César
 - b) Clovis,
 - c) Charlemagne.
7. La deuxième partie du XIV^e siècle et la première partie du XV^e siècle sont marquées par :
 - a) les guerres d'Italie
 - b) la guerre de Cent Ans
 - c) la construction des châteaux de la Loire.
8. Le XVII^e siècle est le siècle de :
 - a) Louis XIV
 - b) Henri IV
 - c) Louis XVI.

9. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est élaborée :
- a) à l'époque de la Révolution française
 - b) sous Napoléon
 - c) sous la III^e République.
10. Les 1914–1918 c'est la période de :
- a) la Première Guerre mondiale
 - b) la Révolution
 - c) la Seconde Guerre mondiale.
11. Le retour du général de Gaulle au pouvoir se fait :
- a) en 1940
 - b) en 1944
 - c) en 1958.
12. La construction européenne commence dès :
- a) 1945
 - b) 1958
 - c) 2000.
13. Le traité de Maastricht aboutit :
- a) au lancement de l'euro
 - b) à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier
 - c) au projet européen.
14. La France défend ses intérêts au sein de l'Union européenne :
- a) grâce à une "ambassade" basée à Bruxelles
 - b) grâce au Parlement européen
 - c) grâce au budget de l'Union.

3. Choisissez un siècle et présentez les dates les plus importantes.



THÈME 8. LES TRADITIONS, LES COUTUMES ET LES STÉRÉOTYPES

Plan :

1. *Les stéréotypes et les clichés*
2. *Les caractéristiques du mode de vie français*
3. *Les domaines de la vie sociale*
4. *Les Français et la religion*
5. *La vie quotidienne des Français*
6. *Les fêtes en France*

1. Les stéréotypes et les clichés

On va citer les clichés sur les Français les plus courants :

- Le Français typique porte un béret, un foulard rouge et un gilet à rayures appelé "marinière".
- On pense que la cuisine et les repas occupent une place particulièrement importante dans la vie des Français.
- La France est le pays du fromage, du vin rouge, des escargots et des cuisses de grenouilles, de la baguette.
- Les Français travaillent peu, adorent les vacances et aiment faire la grève pour n'importe quelle raison.
- Les Français, surtout à Paris, ne sont pas polis, ils sont arrogants envers les autres, surtout avec les touristes.
- Les Français sont adeptes de la galanterie et sont très romantiques.
- Les Françaises incarnent une certaine élégance, sont attentives à leur ligne et aiment la haute-couture.
- Les Français ne sont pas des exemples en matière d'hygiène, ce qui explique leur goût prononcé pour le parfum.
- Les Français ne savent pas s'exprimer dans une langue étrangère.
- Les Français aiment la littérature, les "cafés philo" et les débats.

Les facteurs historiques peuvent expliquer l'existence de ces stéréotypes.

Concernant la baguette, les 35 000 boulangeries qui existent en France vendent près de six milliards de baguettes par an. Autrement dit, même si la consommation de pain diminue en France chaque année, les Français ne sont pas prêts à délaisser leur baguette !

Il est vrai que le repas est un moment privilégié. En France, la pause déjeuner peut dépasser une heure, voire une heure trente. La gastronomie française (surtout la pâtisserie) est mondialement réputée.

Il est exagéré de dire que les Français travaillent peu. Certes, la durée légale du travail est de 35 heures par semaine, ce qui est peu en comparaison avec l'Allemagne ou les États-Unis (40 heures). Les Français ont cinq semaines de congés payés par an, comme dans beaucoup de pays.

Les Français sont de grands consommateurs de fromage : avec plus de 26 kilos de fromage par an et par personne.

En ce qui concerne le surnom de « froggies » il ne semble pas justifié. Les cuisses de grenouille sont consommées surtout pendant les fêtes ou dans les restaurants.

Le béret est porté principalement par les Béarnais et par les Basques. Les bérets verts des légionnaires et les grands bérets des Chasseurs alpins sont également légendaires. La marinière, elle, était plutôt portée par les Bretons.

2. Les caractéristiques du mode de vie français

On peut citer la célèbre formule « art de vivre à la française » qui désigne un fameux style de vie français. Ce style englobe de choses différentes : des arts de la table, de la gastronomie, de l'esthétisme, du raffinement ou de l'élégance.

Premièrement, on évoque la gastronomie et l'amour du vin. L'importance que les Français accordent au repas et à la convivialité est connue dans le monde entier. La grande majorité des habitants prêtent attention à bien accueillir ses convives, à décorer une pièce avec talent, à réaliser un accord parfait entre les mets et les vins ou à dresser une table avec goût. La cuisine française se distingue par son raffinement et sa créativité. Dans certains secteurs tels que la pâtisserie, les Français atteignent même l'excellence. Le repas gastronomique des Français est reconnu comme le fait du patrimoine immatériel de l'humanité. L'Unesco a reconnu une spécificité culturelle dans le rapport des Français à la nourriture, dans leur manière de s'alimenter et de cuisiner, et dans leur façon de prendre leurs repas. C'est tout un art de la table, où se mêle à la fois la bonne chère, la convivialité et la conversation, qui a de la sorte été distingué.

Deuxièmement, on parle de la haute couture et du secteur de luxe qui sont développés en France. Louis Vuitton, Hermès, Cartier ou encore Louboutin sont autant de noms emblématiques de produits de prestige. Ce goût pour les objets de grande qualité se retrouve dans le secteur de la mode. Lanvin, Dior, Chanel, Christian Lacroix, Pierre Cardin, Saint Laurent, Paco Rabanne font partie des maisons de haute couture françaises les plus cotées.

Troisièmement, la France, c'est le pays de la littérature et de la liberté d'expression. La France est le pays des écrivains, des philosophes et des existentialistes. En effet, la conception de l'éducation fait la part belle à l'esprit critique et la réflexion.

3. Les domaines de la vie sociale

La France, c'est un pays à l'histoire ancienne, à la culture prestigieuse, aux institutions fortes, aux atouts considérables. Les citoyens sont reliés par un système de valeurs commun, qui leur permet de conduire leur vie, en harmonie avec celle des autres, de vivre ensemble.

Beaucoup de Français pensent que la liberté a été progressivement rognée par la multiplication des réglementations de toute sorte en matière de consommation, logement, santé, travail, conduite automobile, rapports avec

l'administration, etc. Ils ont aussi le sentiment que l'égalité, c'est la capacité de chacun à accéder aux études, aux revenus, à la santé ou aux vacances. Quant à la fraternité, elle ne leur semble pas toujours apparente dans la vie collective.

Les Français considèrent le travail comme une valeur et une source d'épanouissement, mais ils ont une vision plutôt critique de leurs conditions d'emploi. À l'image de la « génération Y » (celle des jeunes adultes de 20–30 ans), ils ne sont pas prêts, en tout cas, à sacrifier leur vie personnelle à leur vie professionnelle.

Les modes de vie et la consommation sont très intimement liés. La forte hausse du pouvoir d'achat moyen pendant plus d'un demi-siècle a favorisé les dépenses les moins « basiques ». Celles des ménages se sont ainsi orientées de plus en plus vers le foyer, la santé, les transports, les communications ou les loisirs, au détriment de l'alimentation et de l'habillement. La recherche du meilleur prix s'est généralisée, favorisée par les offres de low-cost ou de hard discount, les marques de distributeurs ou les promotions de toute sorte, notamment sur Internet.

Dans un contexte de crise globale, les consommateurs ont modifié leurs attitudes et leurs comportements. Certains citoyens-consommateurs, qui privilégient les produits « verts », mais aussi « équitables » ou « bio ». Pour beaucoup, la « société de consommation » est devenue « société de consolation ».

Ils sont moins intéressés, par la possession et plus sensibles à l'usage. Ils privilégient les achats identitaires aux dépenses statutaires. Ils expérimentent des stratégies d'adaptation à la crise : achats en ligne ; achats d'occasion ou troc...

Le temps libre est celui qui reste après satisfaction des besoins physiologiques (nourriture, sommeil, hygiène corporelle), des activités professionnelles, des tâches domestiques et des déplacements, représentait 5 heures par jour. La télévision reste de loin le principal loisir des Français. Ils lui consacrent 2 heures par jour en moyenne. Si le temps d'écoute de télévision croît avec l'âge, celui passé devant les autres écrans diminue : les plus jeunes passent plus d'une heure par jour en moyenne devant un ordinateur.

Les Français accordent une importance particulière, et croissante à la famille. Elle est plus que jamais une source de satisfaction, de sécurité, de convivialité, de solidarité. Pourtant, le modèle unique de la famille traditionnelle a vécu. On a assisté à partir du milieu des années 1960 au développement de l'union libre (ex. « concubinage »), du Pacs (Pacte civil de solidarité créé en 1999) : aujourd'hui, un couple sur cinq n'est pas marié.

Les modes de vie familiaux se sont ainsi diversifiés et complexifiés, avec la multiplication des familles recomposées (issues de plusieurs unions successives) ou monoparentales (enfants élevés par un seul de leurs parents).

L'évolution de la condition de la femme, son autonomie financière et administrative, a joué un rôle essentiel dans ces transformations. Les décisions dans le couple sont de plus en plus partagées. Les tâches ménagères (ménage, cuisine, linge, courses) restent cependant une « spécialité » féminine. Bien que bouleversée dans ses pratiques, la vie de famille est pour les Français un point de repère, d'ancrage ou d'appui privilégié. C'est sans doute l'une des explications au

taux élevé de natalité, les enfants y occupant une place centrale. Les grands-parents y jouent aussi un rôle croissant ; on observe une inversion des solidarités traditionnelles, qui s'exercent désormais des générations anciennes vers les plus récentes. L'évolution de la famille contemporaine est marquée par une innovation aux conséquences nombreuses : le développement rapide des familles de quatre, parfois cinq générations vivantes.

En France, parler *politique* au bureau est un véritable sport national. Les Français restent attachés aux institutions, mais ils ont pris leurs distances avec elles. Ils les jugent lentes et mal adaptées aux réalités et aux défis contemporains. L'histoire électorale des dernières décennies traduit une constante déception de la part des citoyens. Ils jugent les partis et leurs responsables peu crédibles, leur reprochent leur manque de vision, de courage, d'efficacité. Les chiffres de l'abstention témoignent de ce désintérêt ou en tout cas de ce mécontentement, à l'exception des présidentielles qui mobilisent l'opinion.

4. Les Français et la religion

Depuis la loi de 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État, la France connaît une grande diversité religieuse. Outre les quatre cultes reconnus en 1905 (catholicisme, protestantisme réformé et luthérien, judaïsme), la France accueille des religions géographiquement et historiquement nouvelles. Ainsi, l'islam, le bouddhisme, ou bien encore l'orthodoxie ont désormais leur place dans le paysage religieux français. De la sorte, la France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de musulmans, juifs et bouddhistes.

Malgré l'absence de statistiques officielles depuis 1872 (date depuis laquelle il est interdit de collecter des données sur l'appartenance religieuse des personnes), il est cependant possible d'esquisser le tableau suivant :

▶ **Le catholicisme** demeure la première religion de France, malgré une baisse significative depuis les années 80. Or, si les catholiques représentent aujourd'hui plus de 60% de la population, ils ne sont que 10% à être réellement pratiquants.

▶ **L'athéisme** qui nie l'existence d'une entité divine progresse depuis plusieurs années. Ainsi ceux que l'on peut qualifier de "sans religions" représentent près de 30% de la population française.

▶ **L'islam** est devenu la seconde religion de France. On estime ainsi à 5 millions le nombre de musulmans, pratiquants ou non, soit 6 % de la population.

▶ **Le protestantisme** représente 2 % de la population, soit 1,2 million de personnes.

▶ **Le judaïsme** compte environ 600 000 personnes (1 %) qui sont en majorité séfarades.

▶ **Le bouddhisme** en France représente 300 000 fidèles, originaires pour l'essentiel d'Asie, auquel il faut ajouter 100 000 fidèles venus d'autres horizons, ce qui porte le nombre à 400 000.

La pratique religieuse est faible chez les jeunes et se renforce légèrement avec l'âge. Cette diminution chez les jeunes générations s'explique par le fait que l'adhésion à une religion relève de moins en moins du conformisme social, mais plus comme une pratique individuelle, et nécessite donc moins de manifestation extérieure.

5. La vie quotidienne des Français

Tout d'abord, les horaires de travail officiels dans les institutions gouvernementales et privées françaises sont généralement du lundi matin au vendredi soir. Les week-ends sont le samedi et le dimanche. Ensuite, les heures de travail commencent à partir de huit heures et demie le matin jusqu'à midi trente l'après-midi. Puis une pause déjeuner d'une heure et demie. Ensuite, le travail reprend à partir de quatorze heures l'après-midi jusqu'à dix-sept heures et demie le soir.

En outre, les banques commencent leurs activités officielles en recevant les clients à partir de neuf heures du matin. Elles terminent à dix-sept heures, du lundi au vendredi. De plus, la plupart des banques ouvrent leurs portes le samedi à partir de neuf heures du matin. Elles ferment à une heure de l'après-midi. Le dimanche, toutes les banques sont fermées.

On peut résumer ces traditions avec les points suivants :

- La société française a de nombreuses habitudes liées à l'étiquette. Elles traitent de la façon de s'asseoir, de saluer, de parler aux femmes et de manger. Le mode de vie français dépend beaucoup de ces étiquettes.

- Les Français font beaucoup d'attention aux formalités quand ils parlent aux étrangers. De plus, ils préfèrent parler à voix basse, particulièrement au moment de manger.

- La société française est très fière de la langue française. Il est donc important d'apprendre la langue.

- De même, la société française est fière de son éloquence en matière de dialogue et de débat. Elle y accorde plus d'importance qu'à l'objet et à la logique du débat.

- En outre, ils ne préfèrent pas échanger des regards avec des étrangers ou des sourires avec des personnes qu'ils ne connaissent pas. C'est considéré comme un manque de politesse si la personne en face ne se présente pas ou ne dit pas pourquoi elle regarde dans leur direction.

- Malgré l'hospitalité et le fait que les Français soient très proches de leurs amis et membres de leurs familles, ils sont très sérieux et officiels avec les étrangers. De plus, ils utilisent souvent les mots « monsieur » ou « madame » quand ils s'adressent aux personnes qu'ils ne connaissent pas. Et ils s'attendent à ce que vous fassiez de même avec eux.

- C'est un fait, la société française respecte beaucoup les femmes. Il ne faut donc pas parler à une femme ou à une jeune fille devant d'autres personnes sans utiliser le mot madame ou mademoiselle.

- La société française est très rationnelle au travail avec littéralement plusieurs règles et procédures à respecter.

- De plus, ils sont très à cheval avec la ponctualité particulièrement au travail. Ainsi, arriver en retard au bureau ou de faire attendre quelqu'un pendant plus de 5 minutes dans un lieu public est très mal vu.

- Par ailleurs, chez les Français, il ne faut pas vouloir tenter de conclure absolument une affaire lors d'un repas. Cela dégraderait l'ambiance du repas, car l'invité se sentirait pris au piège.

6. Les fêtes en France

Les jours fériés officiels sont : le jour du Nouvel An, le jour de Pâques, la Fête du Travail, la Victoire des Alliés en 1945 (le 8 mai), l'Ascension, la Pentecôte, la Fête nationale (le 14 juillet), l'Assomption (le 15 août), la Toussaint (le 1er novembre), l'Armistice 1918 (le 11 novembre), ainsi que Noël (le 25 décembre).

Les marchés de Noël voient le jour au XIV^e siècle en Alsace et en Allemagne. En France, pendant plusieurs siècles, ces marchés, se déroulaient uniquement dans les régions du Nord-Est. Ce n'est qu'à partir des années 1990 qu'ils se sont répandus dans tout l'Hexagone. Du Nord au Sud, d'Ouest en Est, les principales villes rivalisent désormais en animations, décorations et chalets pour offrir aux visiteurs des marchés de Noël dignes de les faire plonger dans la féerie des fêtes de fin d'année. Le Marché de Noël de Strasbourg est le plus connu de l'Hexagone.

La tradition des 13 desserts de Noël. Le cas des 13 desserts de Noël qui est une tradition gastronomique chrétienne. Cette tradition est principalement pratiquée dans la région de Provence, dans le Sud de la France. Celle-ci est originaire de la religion chrétienne. En effet, en 783, le père François Marchetti, un prêtre catholique de Marseille, a évoqué dans un ouvrage de nombreux desserts de Noël. Au XX^e siècle, on associe le chiffre 13 en mémoire à la scène du dernier repas du Christ entouré de ses 13 apôtres. Par ailleurs, certains ont pour coutume de recouvrir la table de trois nappes blanches et de trois bougies qui représentent la Trinité (le Père, le Fils et le Saint-Esprit). Les desserts : 1. La pompe à l'huile : c'est une sorte de pain brioché à base de farine, d'huile d'olive, de fleur d'oranger et de cassonade, 2. Les 4 mendiants : les noix et noisettes, les raisins, les amandes, les figues, 3. Le nougat blanc : il symbolise le bien, 4. Le nougat noir : il symbolise le mal, 5. Les dattes : elles représentent le Christ venant d'Orient ainsi que les Rois Mages, 6. Une multitude d'aliments choisis en fonction de la préférence (des fruits frais de saison : clémentines, oranges, pommes, poires, raisins, melon vert...).

La galette des rois au mois de janvier : le 6 janvier, c'est le jour de l'Épiphanie qui correspond à la présentation de Jésus enfant aux Rois Mages, Melchior, Gaspard et Balthazar, venus de trois continents, l'Asie, l'Afrique et l'Europe, pour remettre leurs dons. La galette des rois, dans sa version simple, est une galette de pâte feuilletée ciselée d'entailles croisées et dorée au four. Elle est généralement accompagnée par diverses préparations : frangipane, fruits, chocolat, crèmes... Dans le sud de la France, le dessert traditionnel n'est pas une galette, mais une brioche aux fruits, contenant aussi une fève : le gâteau des rois. Jadis, la galette était partagée en autant de parts que de convives, plus une. Cette dernière,

appelée « part du pauvre », était destinée au premier pauvre qui se présentait au logis. On tirait le gâteau des rois même à la table de Louis XIV. Les dames de la cour qui tiraient la fève devenaient reines de France d'un jour et pouvaient demander au roi un vœu dit « grâces et gentillesse ». Une couronne en carton est fournie avec la galette. Celui ou celle qui trouve la fève est couronné et choisit sa reine ou son roi.

La tradition du 1^{er} avril et l'humour français. En France, il existe une vieille tradition : ce jour-là, on plaisante, on rit, et on fait des farces. Le changement de calendrier opéré sous Charles IX, qui fait commencer le premier jour de l'année en janvier et non plus en mars à compter du 1564, serait l'origine la plus répandue du 1^{er} avril comme jour de blagues. Les gens avaient pris l'habitude de s'offrir des cadeaux. À l'époque, le 1^{er} avril correspondait aussi à la fin de la période du carême, où l'on consommait beaucoup de poisson. Quand le roi a modifié la date, tout le monde ne s'est pas habitué et certains ont continué à s'échanger des cadeaux en avril. Selon la légende, ils furent alors moqués par les autres. Les plus croyants voient dans le poisson d'avril un symbole du Carême, période chrétienne où il n'est permis de manger que du poisson.

Les petits Français fabriquent des poissons en papier et essaient de les accrocher sur le dos de leurs camarades sans qu'ils s'en aperçoivent. Ensuite, les enfants crient « poisson d'avril ! » quand les camarades découvrent enfin le poisson dans leur dos.

La fête de la Musique est une tradition française depuis 1982, date de création de cette fête qui honore la musique sous toutes ses formes. A l'initiative du Ministre de la Culture de l'époque, Monsieur Jack Lang, l'idée est venue lorsqu'il s'est aperçu que 5 millions de Français (1 jeune sur deux) jouaient de la musique, mais qu'aucun événement ne célébrait cet art. Car ce jour est aussi celui du solstice d'été (passage à l'heure d'été) : de quoi profiter encore plus de la nuit pour danser et chanter. « *Faites de la musique, fête de la musique* » est le slogan en 1983. Pour cette occasion, les professionnels et les amateurs de musique sont invités à jouer dans la rue dans toutes les villes de France. Aujourd'hui, les Français sont attachés à cette fête gratuite qui rassemble autour de la musique. C'est dorénavant dans plus de 130 pays et plus de 340 villes dans le monde que résonne la fête de la Musique.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1. Je peux...

1. parler des clichés sur les Français les plus courants ;
2. parler des facteurs historiques qui expliquent l'existence stéréotypes ;
3. parler comment les Français voient la famille ;
4. expliquer les changements de la condition de la femme ;
5. présenter le paysage religieux français ;
6. parler des traditions quotidiennes des Français ;
7. nommer les jours fériés officiels en France ;
8. parler des fêtes en France.



2. Choisissez la bonne variante.

1. Le Français typique porte :
 - a) un béret, un foulard rouge ;
 - b) une robe noire et un chapeau ;
 - c) un gilet et un pantalon à rayures.
2. Les Français aiment :
 - a) la peinture, les musées et les cafés ;
 - b) la littérature, les "cafés philo" et les débats ;
 - c) les baguettes, le cinéma et l'art.
3. La durée légale du travail est :
 - a) de 40 heures par semaine ;
 - b) de 30 heures par semaine ;
 - c) de 35 heures par semaine.
4. La célèbre formule « art de vivre à la française » désigne :
 - a) un style de vie français ;
 - b) le style de la gastronomie française ;
 - c) le raffinement et l'élégance.
5. L'Unesco a reconnu :
 - a) l'amour du vin des Français ;
 - b) la convivialité des Français ;
 - c) le repas gastronomique des Français.
6. La France, c'est le pays :
 - a) de la littérature et de la liberté d'expression ;
 - b) de la réflexion ;
 - c) de l'éducation.
7. Les Français considèrent le travail :
 - a) comme une valeur et ils sont prêts à y sacrifier leur vie personnelle ;
 - b) comme une valeur, mais ils ont une vision critique de leurs conditions d'emploi ;
 - c) comme une source d'argent.
8. La recherche du meilleur prix a favorisé :
 - a) les offres de low-cost, de hard discount, les promotions de toute sorte ;
 - b) la consommation statuaire ;
 - c) les produits « verts ».
9. Le temps libre représentait :
 - a) 3 heures par jour ;
 - b) 5 heures par jour ;
 - c) 7 heures par jour.
10. Les modes de vie familiaux :
 - a) se sont diversifiés et complexifiés ;
 - b) sont traditionnels ;
 - c) sont en mutation.
11. En 1905, il y avait quatre cultes reconnus :
 - a) catholicisme, protestantisme réformé et luthérien, judaïsme ;

- b) catholicisme, islam et luthérien, judaïsme ;
 - c) catholicisme, bouddhisme et luthérien, judaïsme.
12. La première religion de France est :
- a) catholicisme ;
 - b) islam ;
 - c) judaïsme.
13. La pratique religieuse devient :
- a) plus faible ;
 - b) plus forte ;
 - c) plus manifestée.
14. En France il y a :
- a) 11 jours fériés officiels ;
 - b) 13 jours fériés officiels ;
 - c) 9 jours fériés officiels.
15. Le Marché de Noël le plus connu de l'Hexagone est :
- a) Le Marché de Noël de Strasbourg ;
 - b) Le Marché de Noël de Paris ;
 - c) Le Marché de Noël de Lyon.
16. Le 6 janvier, c'est le jour de l'Épiphanie qui correspond :
- a) à la naissance de Jésus ;
 - b) à la présentation de Jésus enfant aux Rois Mages ;
 - c) à la fin de la période du carême.
17. Le symbole du 1er avril est :
- a) des cadeaux ;
 - b) des papiers ;
 - c) le poisson en papier.

3. Présentez l'une des fêtes françaises en remplissant la fiche d'identité.



Nom ...
 Saison ...
 Date ...
 Traditions ...
 Symboles ...

THÈME 9. LA CULTURE DE LA FRANCE

Plan :

1. La notion « l'héritage culturel »
2. Les symboles culturels
3. Le top des gens illustres
4. Des siècles de la culture française
5. La culture française s'exporte

1. La notion « l'héritage culturel »

L'héritage ou le patrimoine culturel est une source économique, sociale et scientifique. On crée la base des données sur la valeur culturelle des objets : une valeur de fonction ou d'usage ; une valeur d'échange de l'objet ou la valeur marchande ; la valeur symbolique qui est attribuée par les sujets, par les personnes et les mœurs ou les coutumes humaines. Spontanément, l'expression patrimoine culturel fait penser à un patrimoine matériel (sites, monuments historiques, œuvres d'art). L'UNESCO a établi en 1972 une liste du patrimoine mondial, composée de plusieurs centaines de sites dans le monde. Cette conception du patrimoine a évolué depuis une quinzaine d'années. On lui a d'abord adjoint une liste Mémoire du monde (1992), qui recense les collections documentaires d'intérêt universel (déclaration des droits de l'homme et du citoyen, instauration du système métrique, mémoire du canal de Suez, ...). En 1997, la notion de patrimoine oral et immatériel de l'humanité a été définie par l'UNESCO.

La France compte 52 biens inscrits au patrimoine mondial : 44 biens culturels, 7 biens naturels et un bien mixte. Parmi eux, on retrouve des cathédrales (la cathédrale d'Amiens, la cathédrale de Bourges, la cathédrale de Chartres, la cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Rémi et palais du Tau, Reims), des ponts, des monuments romains et romans (à Arles), des villes et des rives (centre historique d'Avignon : Palais des papes, ensemble épiscopal et Pont d'Avignon ; Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret ; Site historique de Lyon ; Paris, rives de la Seine), palais et parcs (Palais et parc de Fontainebleau ; Palais et parc de Versailles), etc. Les régions qui ont une identité spécifique ou des particularités du climat, par exemple : coteaux, maisons et caves de Champagne ; les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen ; les climats du vignoble de Bourgogne ; Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes etc.

2. Les symboles culturels

La France est associée à des représentations moins institutionnelles. Ce pays est indissociablement lié à l'art de bien manger ou au savoir-vivre. La pâtisserie en est un exemple (les macarons, la crème brûlée, la tarte tatin et le Paris-Brest). Gaston Lenôtre et Pierre Hermé restent sur ce point des références incontournables. Concernant la haute couture il faut évoquer Dior, Chanel,

Givenchy,... et la joaillerie de luxe (Boucheron, Chaumet,...). La France, ce sont des régions uniques comme la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Bretagne, la Normandie ou l'Occitanie. Ce sont aussi des monuments, des musées et des sites emblématiques tels que la Tour Eiffel, le Louvre ou le Mont Saint-Michel.

Le rayonnement culturel de la France est dû en grande partie à la langue française, à ses écrivains (Proust, Hugo, Balzac, Maupassant, ...), à ses poètes (Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Prévert,...) et à ses philosophes (Rousseau, Voltaire, Descartes, Comte, ...). Le français, dont les valeurs sont défendues par l'Académie française, est également la langue de la diplomatie.

Voici quelques lieux, monuments et choses symboliques pour lesquels la France est célèbre dans le monde :

La Tour Eiffel – cette tour de hauteur de plus de 300 mètres, connue sous le nom de « la Dame de Fer » demeure pour le plus grand plaisir des touristes.

L'arc de Triomphe construit sous l'ordre de Napoléon I est un des monuments les plus symboliques de la France. Cette construction commémore la mémoire des soldats morts pour la France.

Notre-Dame de Paris est un chef-d'œuvre de l'architecture gothique. Cette cathédrale est un symbole fort de Paris et de la culture française. Elle est représentée dans les films, les dessins animés ou encore au théâtre.

La baguette est un incontournable des repas typiquement français et une fierté de l'artisanat français.

Édith Piaf est une figure emblématique du XX^e siècle. Dans des films, documentaires ou à la radio, on ne se lasse pas d'entendre parler de Piaf et de ses nombreuses musiques.

Le Musée du Louvre à Paris est ancré dans les mémoires comme représentatif de la France avec les œuvres d'art les plus populaires, comme La Joconde, la statue d'Aphrodite ou encore Le Radeau de la Méduse.

La ratatouille représente une gastronomie et un artisanat français, c'est un plat familial, simple et rapide à préparer qui est dégusté partout en France.

Le château de Versailles, cette demeure des Rois et Reines, est un lieu historique qui donne une idée de la vie de la noblesse durant la Renaissance.

Le cabaret Moulin Rouge sur la butte de Montmartre représente une idée d'un Paris frivole, baigné dans la musique et la danse.

Disneyland Paris, c'est un parc à thème le plus populaire de France. Les restaurants, les attractions, l'architecture et toute l'atmosphère du parc en font un lieu unique, et même magique.

Le pain au chocolat est une viennoiserie qui fait partie intégrante de la vie des Français, elle est typique du petit déjeuner.

Le croissant est gravé dans la mémoire collective comme un des éléments culturels français les plus connus.

Chanel, cette marque de haute couture fondée par la célèbre Coco Chanel fait une partie intégrante du patrimoine culturel français. C'est le symbole de l'élégance des femmes françaises.

Le vin et le champagne sont un symbole du raffinement et du savoir-faire français.

Le plateau de fromage. En France, on le trouve sous toutes les formes et chaque région propose sa version de ce mets.

Saint-Tropez est l'une des villes les plus connues en France par les étrangers. Cette ville de Côte d'Azur est synonyme de plage, de vacances d'été et de Brigitte Bardot.

Cannes est une autre ville de la Côte d'Azur très connue à l'étranger. Avec le très populaire festival de Cannes, on se souvient d'elle comme la capitale du cinéma, l'atmosphère glamour.

La bise française (Le French kiss) symbolise la France, le pays de l'amour.

Victor Hugo est une figure de la littérature française, et certainement le plus connu de tous.

Napoléon 1er est une figure emblématique de la culture française, il est considéré comme l'un des plus grands commandants militaires.

Serge Gainsbourg est un chanteur, acteur et cinéaste français du XX^e siècle mondialement connu, non seulement pour ses chansons, mais aussi pour sa forte personnalité.

Amélie Poulain est un personnage du film emblématique. Lorsqu'on pense à Paris, on s'imagine Amélie déambuler dans les rues de Montmartre, dans les bars, au musée, ou encore sur la place du Trocadéro.

Les Alpes françaises sont une destination de rêve, en été comme en hiver.

Les stations de ski sont réputées dans le monde entier, et les parcours de randonnées sont très prisés.

Le Petit Prince est le personnage du roman éponyme d'Antoine de Saint-Exupéry.

Les macarons sont une pâtisserie typiquement française, c'est un symbole de raffinement et de luxe. Il existe de nombreux goûts : chocolat, fraise, mangue...

3. Le top des gens illustres

Jean de la Fontaine (1621–1695), célèbre écrivain du XVII^e siècle, il a écrit entre autres quelques 243 fables. Tous les petits Français se doivent d'en apprendre un certain nombre par cœur.

Irène (1897–1956) et Frédéric (1900–1958) Joliot-Curie. Elle est chimiste, il est physicien, ils travaillent ensemble et font des découvertes importantes sur la radioactivité, ce qui leur vaut le prix Nobel de chimie. Irène est la fille de Pierre (1859–1906) et Marie (1867–1934) Curie : il est physicien, elle est chimiste et physicienne. Ensemble, ils reçoivent le prix Nobel de physique pour leurs travaux sur la radioactivité. Et Marie reçoit 8 ans plus tard le prix Nobel de chimie pour sa découverte du radium. Elle est jusqu'à présent la seule femme à avoir obtenu un prix Nobel dans ces disciplines, et la seule femme à avoir obtenu deux prix Nobel.

Victor Hugo (1802–1885). Immense écrivain au souffle puissant, homme politique à la vision progressiste.

Louis Pasteur (1822–1895). Pionnier de la microbiologie, il invente entre autres le vaccin contre la rage. On lui doit le procédé de réchauffement des aliments qui permet de tuer les bactéries, procédé qui porte son nom : la pasteurisation.

Jean Jaurès (1859–1914). Grande figure du socialisme, humaniste, anticolonialiste, pacifiste, c'est un réformateur. En 1914, il s'oppose violemment à la guerre en prônant le dialogue avec l'Allemagne. Il est assassiné par un nationaliste dans un café parisien le 31 juillet 1914.

Antoine de Saint-Exupéry (1900–1944). Aviateur passionné, Saint-Ex, comme les Français aiment l'appeler, crée de nombreuses routes dans le ciel pour acheminer le courrier vers l'Afrique et l'Amérique du Sud. Mais c'est surtout comme écrivain qu'il passe à la postérité. Le monde entier connaît « le Petit Prince » de cet aviateur-écrivain qui disparaît en mer en 1944.

Jacques Prévert (1900–1977), ce poète, écrivain, scénariste, auteur de chansons, porteur de casquette et de clope au bec qui célèbre « le cancre » dans l'une de ses plus célèbres poésies.

Jean Moulin (1899–1943). C'est le héros de la Résistance française. En septembre 1941, Jean Moulin rejoint de Gaulle à Londres qui le charge d'une mission très difficile : unifier les mouvements de la Résistance. Il crée le Conseil National de la Résistance. Il est arrêté le 21 juin 1943 par la Gestapo. Torturé, il meurt dans le train qui le mène aux camps de concentration.

Jules Ferry (1832–1893), nommé ministre de l'instruction publique, il instaure à la fin du XIX^e siècle la gratuité et la laïcité de l'enseignement public, il ouvre les écoles secondaires aux filles et crée entre autres l'agrégation féminine.

Quarante rois, deux empereurs, vingt et un présidents de la République, sans compter les figures de la Révolution et les ministres éclairés, ont assuré la continuité de l'histoire de la France. Tous n'ont pas eu le même rôle. Certains ont été conquérants, visionnaires ou résistants, d'autres ont été bâtisseurs ou gestionnaires.

4. Des siècles de la culture française

Au Moyen-Age, la religion joue un rôle essentiel. Les chefs-d'œuvre de l'art du Moyen-Age sont les cathédrales : le plus bel exemple est Notre-Dame de Paris. C'est aussi à cette époque que se produit la naissance de la littérature française : on abandonne peu à peu le latin pour écrire en français. On crée les premières universités (la Sorbonne).

Le XVI^e siècle, ou siècle de la Renaissance, est marqué par l'influence italienne. Les rois de France invitent des peintres italiens à la Cour (le plus connu est Léonard de Vinci). La religion perd de l'influence, et une plus grande place est faite à l'être humain (philosophie humaniste), sous l'influence de l'art et de la philosophie de la Grèce antique, qui ont été redécouverts en Italie. Les rois se reposent dans les Châteaux de la Loire (Amboise, Chambord...), qui sont décorés par des artistes italiens, et même les jardins sont... « à l'italienne » : par exemple, à Paris, le jardin royal des Tuileries.

Le XVII^e siècle est caractérisé par le classicisme. Sous l'influence du philosophe Descartes, et des principes de l'art grec ancien, l'art classique préfère la raison, l'ordre, l'équilibre. L'exemple le plus beau de l'architecture classique est le Château de Versailles, avec ses jardins « à la Française ». Le XVII^e siècle est aussi le siècle du théâtre français. Le Roi invitait les acteurs à Versailles pour amuser la Cour.

C'est au XVIII^e siècle que la classe de la bourgeoisie commence à s'intéresser à l'art. Ce siècle est surtout connu comme le Siècle des Lumières : les écrivains deviennent philosophes pour faire réfléchir les Français aux grands problèmes politiques et sociaux. Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, expriment les nouvelles valeurs de la bourgeoisie intellectuelle. Ces philosophes marquent la naissance des idées modernes : la démocratie et les droits de l'homme. Ils influencent ainsi toute la culture européenne et, en France, le mouvement social et politique qui conduit à la Révolution.

Le XIX^e siècle est dominé par le romantisme. Ce nouveau courant donne la priorité à l'individu, au rêve, au rapport des êtres humains et de la nature, mais aussi à la nostalgie du passé et à la difficulté de vivre. C'est pourquoi le XIX^e siècle est le siècle de la poésie. Les poètes comme Victor Hugo ou Baudelaire ouvrent l'époque de la poésie moderne, et sont considérés parmi les plus grands poètes français.

En peinture, le mouvement le plus important du siècle est l'impressionnisme, encore très apprécié de nos jours. On peut voir les tableaux de Monet, Manet, Degas, Renoir ou Cézanne au musée d'Orsay, à Paris. En architecture, une grande nouveauté marque la fin du siècle : on construit la Tour Eiffel (1889), qui va devenir le symbole de Paris.

Il ne faut pas oublier que le romantisme a profondément influencé tous les styles artistiques et même toute la culture mondiale, et que ses thèmes (importance de l'individu, du rêve et de la sensibilité, mal de vivre) continuent à influencer encore aujourd'hui tous les pays du monde, du cinéma à la presse, des mentalités à la politique.

Au XX^e siècle, l'art est influencé par la psychanalyse et la découverte de l'inconscient (Freud), mais aussi par le marxisme, et se développe dans toutes les directions. C'est l'époque de la peinture abstraite, comme dans les tableaux de Picasso. L'architecture utilise les nouveaux matériaux (verre, métal, plastique), comme le Musée Beaubourg ou la pyramide du Louvre.

La littérature est très variée, il est impossible d'en parler ici, mais on peut rappeler les noms de Camus, Sartre, Marguerite Duras. Le théâtre est influencé par la psychanalyse et l'expérience des guerres mondiales: c'est le "théâtre de l'absurde" (Becket, Ionesco), dont le succès continue de nos jours. Après le XVII^e siècle, notre siècle est l'époque la plus importante pour le théâtre français.

Des arts nouveaux apparaissent au XX^e siècle : la photographie et surtout le cinéma. Le cinéma français est plus intellectuel que le cinéma américain, il y a moins de films d'action, mais, c'est un cinéma de qualité, avec de grands metteurs

en scène comme René Clair, François Truffaut, Jean-Luc Godard, etc. Et aussi les actrices (Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Sophie Marceau, etc.) et les acteurs (Alain Delon, Gérard Depardieu, Christophe Lambert, etc.).

La France est l'un des premiers producteurs de cinéma dans le monde, et le Festival de Cannes donne un exemple de l'influence internationale du cinéma français. Même les Américains copient les films français, par exemple "Trois hommes et un couffin", ou bien "Nikita".

Au XXI^e siècle, on voit un mélange des cultures : de nouveaux courants littéraires apparaissent, de nouveaux types d'écriture transversales mêlant poésie, philosophie, théâtre et proses diverses. La cyberédition et les blogs mènent à un rapprochement entre la littérature, les autres formes d'art et les technologies de l'information. La littérature de ce début de siècle est également hantée par le « je », première personne du singulier. Le « roman de gare » se développe ; la littérature africaine traite des sujets tels la place de la femme, la tyrannie, le regard sur l'autre (l'Occident). La littérature francophone comprend les romans de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, du Marocain Tahar ben Jelloun, du Martiniquais Patrick Chamoiseau, du Libanais Amin Maalouf, du Tunisien Mehdi Belhaj Kacem et de l'Algérienne Assia Djebar (Académie française) et d'autres. Le prix Nobel de littérature a été attribué aux écrivains français suivants : Gao Xingjian en 2000, Jean-Marie Gustave Le Clézio en 2008, Patrick Modiano en 2014 et Annie Ernaux en 2022.

5. La culture française s'exporte

On va parler de l'influence culturelle française.

Premièrement, on évoque la musique française, notamment la popularité d'artistes comme Mireille Mathieu, Edith Piaf, Charles Aznavour, Joe Dassin, Patricia Kaas, Mireille Mathieu et d'autres. L'industrie musicale est reconnue aussi à travers des artistes comme David Guetta et Daft Punk.

63 nouveaux titres de la musique francophone ont obtenu une « certification à l'export », autrement dit, ils ont été vendus à plus de 50.000 exemplaires à l'étranger. En tête du classement se trouve le chanteur belge Stromae avec son titre « L'enfer » téléchargé plus de 75 millions de fois à l'étranger. La chanteuse de RnB, Aya Nakamura, fait exploser les compteurs avec 37 millions d'écoutes pour son titre « Bobo ». Le genre francophone qui s'exporte le mieux en 2022 est le rap avec des artistes comme Orelsan, Ninho ou encore Gazo dont le titre « Die ».

Deuxièmement, les chefs-d'œuvres de la peinture, sculpture. On connaît la domination de la France au XVII^e siècle, notamment dans les domaines de l'art, de la littérature et architecture. La culture française a continué à influencer et à exporter largement dans ces domaines, même à l'époque moderne. Il faut se souvenir de la construction du musée du Louvre à Abu Dhabi, pour mettre en valeur l'art français. Les musées, les chaînes de télévision, les chefs cuisiniers et les architectes, ont également une présence importante en ligne. Le Musée du Louvre est présenté comme un exemple phare, avec 14 millions de followers sur Facebook, ce qui en fait le musée le plus suivi au monde. Le musée d'Orsay présente sa plateforme de Visite Virtuelle, rendant les collections accessibles à un public mondial.

Puis, l'industrie cinématographique française, qui faisait partie de la nouvelle vague dans les années 1950 et 1960. Apprécié pour sa diversité et ses qualités d'investigation, le documentaire « made in France » s'exporte bien. Ces documentaires traitent de différents thématiques : monde animal, art de vivre, sciences ou Histoire. La série documentaire de France 2, Apocalypse, réalisée par Isabelle Clarke et Daniel Costelle à partir d'images d'archives restaurées, est consacré à la Seconde Guerre mondiale. Ce documentaire a été distribué dans 170 pays en 2009.

L'industrie française de l'animation, avec des studios comme Mac Guff, est également un exportateur important de dessins animés et de bandes dessinées comme Persépolis de Marjane Satrapi ou Le Chat du rabbin de Joann Sfar. Les adaptations directes de la bande dessinée française connaissent le succès. Ainsi, la série télévisée d'animations Les Aventures de Tintin qui reprend fidèlement les histoires dépeintes dans la BD est diffusé pour la première fois en 1991. Les diverses adaptations sortent à partir des années 2000. Créé en 1998, Oggy et les Cafards suit les aventures d'Oggy, un chat bleu à la carrure singulière, et de trois cafards vivant sous son toit. Avec huit saisons et 556 épisodes, Oggy et les cafards est exporté dans plus de 150 pays à travers le monde. Conçu d'après la bande dessinée éponyme, Marsupilami, est un dessin animé français diffusé à partir de 2000 en France. Diffusée pendant près de 12 ans à la télévision, la série d'animation atteint la barre des 130 épisodes lors de son final en 2012. Face au succès des BD et du dessin animé, le Marsupilami s'est décliné en film en 2012.

On note la popularité croissante des romans policiers désormais considéré comme une référence internationale de premier plan, avec des auteurs comme Maxime Chattam, Olivier Truc ou Fred Vargas ; des écoles graphiques françaises comme Penninghen et les Gobelins forment des graphistes de renom ; des chefs français, comme Alain Ducasse, qui sont très actifs sur les réseaux sociaux.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1. Je peux...

1. parler du patrimoine culturel de la France ;
2. citer des symboles culturels de la France ;
3. dire quels régions et sites sont emblématiques pour les Français ;
4. présenter des gens illustres français ;
5. parler des siècles de la culture française : du Moyen-Age, du XVI^e siècle, du XVII^e siècle, du XVIII^e siècle, du XIX^e siècle, du XX^e siècle.
6. expliquer pourquoi la culture française est mondialement connue ;
7. parler des domaines culturels qui s'exportent bien.



2. Choisissez la bonne variante.

1. Les notions « héritage » et « patrimoine » sont des:
 - a) synonymes ;
 - b) antonymes ;
 - c) paronymes.

2. Chaque objet considéré comme un fait du patrimoine doit :
 - a) être matériel ;
 - b) avoir une valeur culturelle ;
 - c) être échangé.
3. L'UNESCO a établi une liste du patrimoine mondial :
 - a) en 1984 ;
 - b) en 2000 ;
 - c) en 1972.
4. La France compte des biens inscrits au patrimoine mondial :
 - a) 52 ;
 - b) 44 ;
 - c) 123.
5. La France est associée à l'art de bien manger ou au savoir-vivre :
 - a) les macarons, la crème brûlée, la salade russe ;
 - b) la tarte tatin et le Paris-Brest, le café ;
 - c) les macarons, la crème brûlée, le fromage.
6. « La Dame de Fer » qui est connue des touristes est :
 - a) Notre-Dame ;
 - b) Marianne ;
 - c) La Tour Eiffel.
7. L'arc de Triomphe construit sous l'ordre de :
 - a) Charles de Gaulle ;
 - b) Napoléon I ;
 - c) Louis XVI.
8. La chanteuse emblématique du XX^e siècle est :
 - a) Édith Piaf ;
 - b) Serge Gainsbourg ;
 - c) Brigitte Bardot.
9. Un plat familial, simple et rapide à préparer composé de légumes :
 - a) la salade niçoise ;
 - b) le coq au vin ;
 - c) la ratatouille.
10. Jean de la Fontaine est connu pour ses :
 - a) romans ;
 - b) fables ;
 - c) récits.
11. Marie Curie reçoit le prix Nobel de chimie pour sa découverte :
 - a) du radium ;
 - b) du fer ;
 - c) du vaccin.
12. Jacques Prévert était :
 - a) chimiste et chercheur ;
 - b) poète, scénariste ;
 - c) héros de la Résistance française.

13. Au Moyen-Âge, on voit l'influence de la religion :
- a) on fait attention à l'être humain, la philosophie de la Grèce antique ;
 - b) on construit des cathédrales et les premières universités ;
 - c) on fait la découverte de l'inconscient.
14. Le XVI^e siècle est marqué par l'influence :
- a) anglaise ;
 - b) bretonne ;
 - c) italienne.
15. Le XVII^e siècle est caractérisé par :
- a) la raison, l'ordre, l'équilibre ;
 - b) les valeurs de la bourgeoisie intellectuelle ;
 - c) la peinture abstraite.
16. Le XVIII^e siècle est surtout connu comme le Siècle des lumières :
- a) on fait la découverte de l'inconscient ;
 - b) on réfléchit aux grands problèmes politiques et sociaux ;
 - c) donne la priorité au rêve, au rapport des êtres humains et de la nature.
17. Le XIX^e siècle est dominé par :
- a) le romantisme et l'impressionnisme ;
 - b) le classicisme ;
 - c) le "théâtre de l'absurde".

3. Présentez l'un des sites de la liste du patrimoine mondiale en remplissant la fiche d'identité.



Nom ...
Emplacement ...
Type ...
Caractéristiques ...
Popularité ...

LES COURS DIRIGÉS

LE COURS DIRIGÉ 1. THÈME 3. LA FRANCOPHONIE

Plan :

1. La notion « francophonie » : signification
2. Le magnétisme de la France et de la langue française
3. Les institutions de la Francophonie
4. La langue française dans le monde
5. Les problèmes de la Francophonie

Question 1. La notion « francophonie » : signification

1. Informez-vous sur la signification de la notion « francophonie » et faites le résumé des documents ci-dessous.



Le mot « Francophonie », employé le long des années, a engendré de divers synonymes et des mots parallèles qui recouvrent des réalités différentes. Il n'y a qu'à mentionner les termes de « communauté de la langue française », de « francitude », de « communauté francophone », de « francité » dont le dernier a subsisté tandis que les autres ont sombré.

En effet, si la Francophonie désigne aujourd'hui l'ensemble des peuples qui utilisent le français soit comme langue maternelle, soit comme langue officielle, ou tout simplement comme langue de culture, la francité, bien que moins employée que la Francophonie, exprime le caractère de ce qui est français constituant, au fond, l'âme de la Francophonie, l'esprit de cette dernière (en russe : общ. французская культура, французский дух, черти, свойственные французской культуре *academic.ru*).

la Francophonie :

Sens 1 Ensemble des peuples francophones, des gens qui parlent français, utilisent la langue française.

Sens 2 Ensemble des pays où le français est une langue dominante, voire officielle.

Sens 3 Institution qui s'occupe de la défense et de la promotion de la langue française à travers le monde

l'internaute.fr/dictionnaire/fr/definition/francophonie

la Francophonie :

- Communauté des personnes et pays utilisant le français comme moyen de communication ou ayant le français comme langue officielle ou prépondérante.

Ensemble des individus parlant le français en dehors du territoire français.

lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/francophonie

la Francophonie :

Ensemble des pays qui ont en commun l'usage, total ou partiel, de la langue française. *Larousse*

Le mot « Francophonie » est utilisé pour la première fois en 1880 par le géographe français Onésime Reclus pour désigner à la fois les personnes et les pays qui utilisent la langue française à des titres divers. Il voit dans la République française le véhicule des idéaux de liberté, d'où la Francophonie devient pour lui le symbole et le résumé de la solidarité humaine, du partage de la culture et de l'échange.

Mais le mot et l'idée disparaissent de l'usage après la mort d'Onésime Reclus (1916) et ne réapparaissent que dans les années 60 où les pays africains s'apprêtent à accéder à l'indépendance. C'est l'ex-président sénégalais Léopold Sédar Senghor (1906–2001) qui, le premier, dit à cette époque au président français Charles de Gaulle : « Nous serons bientôt indépendants, faisons quelque chose ensemble pour défendre la langue et la culture françaises ... » Il a apporté une contribution importante au développement de la Francophonie.

L. Senghor est également parmi les premiers à avoir donné sa définition. D'après lui, la Francophonie est une communauté intellectuelle et spirituelle ayant le français pour langue officielle ou langue de travail.

Homme politique et écrivain sénégalais, « père de la Francophonie », Senghor est le premier Africain à avoir été élu à l'Académie française. Senghor n'en est pas moins le défenseur le plus constant et le plus convaincant de la langue et de la culture françaises en Afrique : « Si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le français est une langue à vocation universelle ».

2. Lisez les citations et commentez-les.

1. Car, en effet, beaucoup de communautés se définissent comme francophones, même si la langue de Molière n'y est pas pratiquée comme idiome de communication. Ici, le sens mystique et spirituel désigne la francophonie également comme la solidarité naissant du partage de valeurs communes véhiculées par la langue française. — *Josias Semujanga, Panorama des littératures francophones*



2. Je pourrais m'arrêter et critiquer le concept même de francophonie, qui prend, selon les commentateurs, tellement de sens différents qu'on en perdrait son français. Pour beaucoup de Français, par exemple, la francophonie représente toutes les communautés francophones en-dehors de la France (un chercheur a déjà même utilisé le concept « de français-francophone » dans un colloque pour parler du français hors-de-France ! C'est dire !). — *Anne-Marie Beaudoin-Bégin, La langue rapaillée.*

lalanguefrancaise.com

3. Naviguez sur internet et présentez la vie de L. Senghor.

Question 2. Le magnétisme de la France et de la langue française



1. Informez-vous et faites le résumé.

Si l'on considère la France à travers les plus grandes périodes de son histoire, on observe aisément que la langue et la civilisation de ce pays se sont constituées à partir d'éléments divers. La culture celtique s'est transformée par suite des apports hellènes et romains, germaniques et arabes, ainsi que des emprunts africains et italiens, espagnols et anglais, russes et vietnamiens.

Aussi la France apparaît-elle comme une civilisation multinationale qui a su conserver soigneusement sa personnalité singulière et, en même temps, s'ouvrir aux différentes races et cultures qui l'ont rendue universellement attrayante.

Avec le caractère universel de la langue et de la civilisation françaises, la France n'a jamais été repliée sur elle-même, elle a toujours été tournée vers le monde, se conformant aux idées de la liberté, de la compréhension et de la solidarité entre les peuples. Elle est ouverte aux amis et, chose qu'on ne voit que très rarement, aux ennemis. Si l'on examine de plus près l'idée même de la Francophonie, on voit qu'elle était suggérée par ses ennemis d'hier qui, par la force magique de l'héritage de la France, sont devenus ses amis.

D'après l'historien A. Luraux, cette francophilie s'explique par le fait que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, écrite lors de la Révolution française (1789), a été rédigée en français. Ainsi, pour beaucoup de gens dans le monde, le français, c'est la langue de la liberté. C'est pourquoi ils veulent l'étudier et le parler.

Par ailleurs, le français possède beaucoup d'autres qualités qu'on voit à travers ces citations célèbres:

1. « La langue française est harmonieuse, elle est douce à l'oreille, elle se prête à exprimer les nuances les plus fines de l'esprit et du cœur depuis la causerie la plus simple jusqu'à la poésie la plus haute, jusqu'à la passion la plus ardente. Elle sait tout dire: elle a la grâce et la majesté. Mais elle possède encore une qualité supérieure: elle est claire, nette et précise... » (Charles Bidot).

2. « Le français est une langue concise. C'est une langue précise, nuancée, donc claire. Il est pourtant une langue discursive (*логичный*), qui place chaque fait, chaque argument à sa place, sans en oublier un. C'est une langue d'analyse, pas moins langue de synthèse... On y trouve, avec la série des doublets d'origine populaire ou savante, la multiplicité des synonymes, périphrases pour désigner des actions etc.... Ce qui en définitive fait la supériorité du français dans le domaine considéré, est de présenter en outre, un vocabulaire technique et scientifique d'une richesse non dépassée ». (M. Gilbert)

3. « La langue française est une femme et cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, si touchante, si voluptueuse, si chaste, si noble, si familière, si folle, si sage, qu'on l'aime de toute son âme et qu'on n'est jamais tenté de lui être infidèle ». (A. France)

4. « La langue française Cette langue aux mille résonances, aussi diverse que les paysages, aussi savoureuse que les crus royaux de France. » (R.-Z. Wagner)

Si ces citations font voir les forces de la langue française par excellence, le poème d'Yves Duteil « La langue de chez nous » dont nous allons proposer quelques strophes, reflète la beauté et la richesse du français, met en relief son histoire qui est inséparable de celle de la France. Il nous offre également une multitude de réalités caractérisant la vie des Français, leur coloris national : culturel, social, linguistique... Ce poème pourrait même devenir l'hymne des francophones.

2. « La culture celtique s'est transformée par suite des apports hellènes et romains, germaniques et arabes, ainsi que des emprunts africains et italiens, espagnols et anglais, russes et vietnamiens ». Trouvez les étapes de l'histoire de France qui ont fait des apports.



1. romains ;
2. germaniques ;
3. arabes.

Trouvez les emprunts :

1. italiens ;
2. espagnols ;
3. anglais ;
4. russes ;
5. germaniques.

3. Formez la liste des traits de la langue française en vous basant sur ces citations célèbres.

Question 3. Les institutions de la Francophonie

1. Informez-vous et a) parlez du développement du réseau des institutions francophones ; b) présentez les institutions de la Francophonie.



Née sous la III^e République, puis renée sous la V^e, la Francophonie en tant qu'ensemble des peuples qui utilisent le français soit comme langue maternelle, soit comme langue officielle, soit comme langue de culture, est présente, de nos jours, sur tous les continents. La langue française est aujourd'hui la langue courante de plus de 500 millions de locuteurs, pour qui elle n'est pas seulement un moyen de communication, mais c'est aussi un mode de pensée.

Le mouvement associatif francophone débute encore en 1926 par la création de l'Association des écrivains de langue française. En 1950, les journalistes francophones se regroupent dans l'Union internationale des journalistes et de la presse de la langue française (UIJPLF) qui va devenir l'Union de la presse francophone (UPF). C'est la première organisation se réclamant de la Francophonie.

En 1961, les universitaires fondent l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF) à Montréal. L'AUPELF, qui rassemble aujourd'hui la presque totalité des universités et grandes écoles du monde où l'on enseigne en français, va devenir l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

En 1964, les juristes créent l'Institut international de droit d'expression française (IDEF). En 1967, les parlementaires francophones, à leur tour, se forment en l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) au Luxembourg. Elle va devenir, en 1989, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

En 1968, est créé le Conseil international de la langue française (CILF), organisme international non gouvernemental, et, l'année suivante, la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) qui réunit 60 000 enseignants de français dans le monde.

L'an 1970 fait date dans l'histoire de la Francophonie avec la création, à Niamey (Niger), d'une Agence de collaboration culturelle et technique (ACCT), réunissant 21 pays francophones. C'est toujours L. Senghor qui est à l'origine de cet événement.

Après la création de l'ACCT, d'autres organismes francophones gouvernementaux ou non vont voir le jour dans les années qui suivent.

En 1978, le Conseil international des radios et télévisions de langue française (CIRTLF) est mis en place pour créer et échanger des émissions dans tout le monde francophone. Avec l'ACCT, il aide à produire des films et des émissions télévisées. Plusieurs de ces réalisations sont présentées, par exemple, au Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) au Burkina.

Depuis 1984, la chaîne francophone mondiale de télévision (TV5) diffuse de la Scandinavie à l'Amérique latine. En 1995, elle lance une nouvelle émission Universel faite par des jeunes pour des jeunes. Mais la vraie merveille du rayonnement de la Francophonie est l'émission quotidienne télévisée « Questions pour un champion », animée sur France 3 par Julien Lepers, où jeunes et adultes peuvent se mesurer dans une compétition ouverte en langue et en culture françaises.

Pour les moins jeunes, une Université internationale de langue française est établie à Alexandrie (Égypte) en 1989. Elle porte le nom de Senghor.

Pour les jeunes sont également lancés des programmes de coopération par les ministres francophones de l'Éducation et ceux de la Jeunesse et des Sports. Par exemple, les Jeux de la Francophonie rassemblent régulièrement des milliers de jeunes sportifs et artistes francophones.

En 1986, à l'initiative de François Mitterrand, ce sont les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones qui se réunissent à Paris pour le premier Sommet. Mais officiellement, l'acte de naissance de la Francophonie est signé au Sommet de Québec le 20 mars 1987. Depuis lors, le 20 mars, les francophones de tous les continents organisent des manifestations en faveur de la langue et de la culture françaises : lectures, concours, représentations, excursions... Les Sommets se succèdent tous les deux ans.

Citons, à titre d'exemple, quelques thèmes abordés aux Sommets, instance suprême de la Francophonie :

- « Le dialogue des cultures ».

- « L'unité dans la diversité ».
- « La jeunesse ».
- « L'espace économique francophone ».
- « La Francophonie, un espace solidaire pour un développement durable ».
- « La Francophonie vers la société informationnelle et du savoir par l'éducation pour tous ».

En 1996, l'ACCT (Agence de collaboration culturelle et technique) est transformée en Agence de la Francophonie, puis en 1999, en Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Chargée de la coopération internationale dans les différents domaines, elle se réfère dans ses activités à la Charte adoptée au VII^e Sommet à Hanoï en 1997. Ces réformes institutionnelles sont parachevées, en 2005, à la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) à Antananarivo (Madagascar). A l'issue de ses travaux, elle a adopté une nouvelle Charte instituant à la place de l'AIF (Agence intergouvernementale de la Francophonie) l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La création de l'OIF permet une simplification et une rationalisation des structures et des modes de fonctionnement des institutions de la Francophonie.

L'OIF est l'organe politique de la Francophonie dont le Secrétaire général est Abdou Diouf (depuis le Sommet de Beyrouth en 2002). Elle réunit 53 États et gouvernements de plein droit, 2 États associés et 13 États observateurs. À partir de janvier 2006, c'est l'OIF qui met directement en pratique les décisions prises par les Sommets des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage.

Les autres opérateurs sont :

- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) chargée de renforcer la coopération entre les universités francophones ;
- la chaîne de télévision TV5 qui diffuse les programmes francophones dans le monde entier ;
- l'Université Senghor d'Alexandrie et
- l'Association internationale des Maires francophones (AIMF);

Le système est doté d'une Assemblée parlementaire francophone (APF). Les ministres de l'Éducation nationale se réunissent régulièrement quant à eux au sein de la CONFEMEN. La Conférence ministérielle de la Francophonie réunissant les ministres des Affaires étrangères (CMF) veille à l'exécution des décisions prises par les Sommets en relation avec le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

2. Trouvez les logos des institutions de la Francophonie.

Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie. Opérateurs : Université Senghor d'Alexandrie, Agence universitaire de la Francophonie etc.



3. Présentez la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie.

4. Donnez les noms de villes où se déroulaient les Sommets de la Francophonie et les thèmes abordés.

Question 4. La langue française dans le monde

I. Informez-vous et a) parlez de l'histoire de la diffusion du français dans le monde à partir du Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle ; b) présentez les TOM et DOM.



L'histoire de l'extension géographique du français commence au Moyen Âge grâce au duc de Normandie Guillaume le Conquérant (1028–1087) qui va devenir, en 1066, roi d'Angleterre. Il introduira le français dans son royaume où il se parlera pendant quatre siècles.

Au XIII^e siècle (1208–1244), c'est la guerre entre le Nord et le Sud dont le Nord sort vainqueur, ce qui permet au français de se diffuser vers le sud occitanophone.

À l'époque des Croisades (XI^e - XIII^e siècles) le français commence à être parlé autour de la Méditerranée, parfois déformé et simplifié, mêlé à l'italien et à l'espagnol : la lingua franca.

Au XIV^e siècle, l'influence du français décroît, mais reprend à la fin du XVI^e siècle. En 1714, le français est adopté pour la première fois dans la rédaction du traité de Rastatt signé entre Louis XIV et Charles VI qui mit fin à la guerre de la Succession d'Espagne, et jusqu'à la Première Guerre mondiale (1914-1918), il reste la langue diplomatique. Fin XVIII^e - début XIX^e siècles, c'est l'apogée du français servi par les immigrés comme par les conquêtes intellectuelles ou territoriales de la Révolution. Mais c'est la colonisation qui est responsable pour l'essentiel de l'extension géographique actuelle du français dans le monde : dans les territoires qu'elle colonisait, la France laissait la plupart du temps sa langue comme marque de sa présence.

En 1885, les puissances coloniales européennes (Angleterre, France, Allemagne, Belgique, Portugal et Espagne) se réunissent à Berlin, en Allemagne, et se partagent l'Afrique. La plus grande partie des territoires revient à la France et à l'Angleterre. Depuis 1900, ces dernières installent sur place ses administrations et commencent la colonisation de ces territoires qui prendra fin à partir de 1958.

En Asie, la France s'empare dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, du Cambodge (1863), du Vietnam (1883) et du Laos (1887) qu'elle va administrer sous forme de protectorat jusqu'à 1954. Quoique l'usage du français y ait fortement reculé depuis l'indépendance de ces pays d'Indochine, cela n'empêche pas le Vietnam d'être le pays le plus peuplé de la Francophonie avec ses 80 millions d'habitants.

En Amérique, le français se répand principalement au Canada, pays francophone le plus étendu avec ses presque 10 millions de km carrés, en Haïti, en Louisiane (États-Unis), aux Antilles (Guadeloupe et Martinique) et en Guyane françaises.

En Océanie (zone de l'océan Pacifique), depuis le XIX^e siècle, le français rayonne en Polynésie française (les îles de la Société (avec Tahiti), les Marquises, les Tuamotu et les Gambier, les îles Australes). Devenue en 1946 un T.O.M. elle est, depuis 2003, une collectivité d'outre-mer, dotée de son autonomie interne.

Dans cette zone Pacifique, le français se parle aussi à partir de 1853 en Nouvelle-Calédonie, collectivité française, dotée d'un statut particulier qui, au terme de 10 à 15 ans va obtenir une pleine souveraineté, au Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides), ex-colonie franco-britannique de 1887 à 1980, ce qui en fait un pays bilingue, à Wallis-et-Futuna, protectorat français de 1887 à 1961, puis T.O.M., et, enfin, depuis 2003, collectivité d'outre-mer.

D'après M. Druon, quelque 300 millions d'utilisateurs utilisent le français de façon régulière dans une cinquantaine de pays.

– langue maternelle :

Le français est la langue maternelle d'environ 30 millions de personnes dont la plupart sont des Européens : Français, Wallons, Suisses romands, Luxembourgeois, Andorrans, Monégasques et les habitants de petites régions enclavées dans les États voisins comme Val d'Aoste (Italie), Sarrebruck (Allemagne) ou les îles britanniques de Jersey et de Guernesey.

Hors d'Europe, on compte plus de 10 millions de francophones de langue maternelle : Québécois, Haïtiens, Néo-Brunswickois (Acadiens), Réunionnais, Mahorais, habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon.

– langue officielle :

En Europe, en dehors de la France, le français est langue officielle en Suisse (avec l'allemand et l'italien), en Belgique (avec le flamand), au Luxembourg (avec le luxembourgeois et l'allemand) et à Monaco.

En Afrique, 11 États ont adopté le français comme seule langue officielle : Bénin, Burkina, Centrafrique, Congo, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, Sénégal et Togo.

Ce statut est partagé avec d'autres langues dans 8 États: Burundi, Cameroun, Comores, Djibouti, Madagascar, Rwanda, Seychelles et Tchad.

Il est également langue officielle au Canada et au Vanuatu (Océanie).

– langue d'enseignement :

Le français reste une langue d'enseignement au Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc), au Proche-Orient (Égypte, Liban, Syrie), en Extrême-Orient (Cambodge, Laos, Vietnam), en Amérique du Sud (Brésil, Colombie), en Europe Centrale (Pologne, Moldavie, Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Albanie).

Le français dans les organisations internationales

- L'unique langue officielle : à l'Union postale universelle (UPU) comprenant 169 États membres.

- l'une des deux langues officielles avec l'anglais : au Conseil de l'Europe (22 pays), à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique de 24 pays).

- l'une des deux langues de travail avec l'anglais : à l'ONU et dans la plupart des organisations qui en dépendent (159 États membres).

- l'une des neuf langues officielles de l'Union européenne avec l'allemand, l'anglais, le danois, l'espagnol, le français, le grec, l'italien, le néerlandais, le portugais.

- l'une des six langues officielles de l'ONU avec l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, le russe.

- la langue diplomatique du Vatican avec l'italien.

- la langue officielle des Jeux Olympiques en hommage à Pierre de Coubertin qui a créé les Olympiades modernes.

2. Parlez de la langue française au Bélarus (le Prix du Jeune Écrivain, le Festival francophone amateur, l'Espace documentaire franco-bélorusse sur la France contemporaine).



3. Présentez la carte de la répartition du français dans le monde.

4. Parlez du français dans les organisations internationales.

Question 5. Les problèmes de la Francophonie

1. Informez-vous et parlez des problèmes de la Francophonie.



Néanmoins, le ciel francophone bélarusse n'est pas sans nuages. L'origine de cette nébulosité (*облачность*) provient de l'ascension politique, économique et militaire des États-Unis, conjuguée à l'existence d'un vaste espace anglophone issu de l'empire britannique qui entraîne le renforcement des positions de l'anglais au Bélarus. Cette tendance peu joyeuse pour les francophones se manifeste nettement au niveau du secondaire... Par exemple, pour l'ensemble des écoles bélarusses l'anglais atteint aujourd'hui 70 %. Le décret du ministère de l'Éducation nationale, fixant des quotas (anglais – 55 %, allemand – 20 %, français – 15 % et espagnol – 5 %), n'est pas toujours respecté par l'administration des écoles qui, sous pression des parents, donne sa préférence à l'anglais.

Un autre problème provient du pessimisme, voire du défaitisme de nombreux Français à l'égard de leur langue, ce qui donne un mauvais exemple à suivre. Les médecins français qui font une communication scientifique, même à un congrès se déroulant en France, choisissent de s'exprimer directement en anglais, même s'ils ont à leur disposition d'excellents interprètes professionnels. La direction du Trésor du ministère des Finances de France diffuse ses projets de directive en anglais « parce qu'ils seront discutés à Bruxelles en anglais ». C'est la même chose à l'O.N.U. : les représentants français se contentent volontiers de documents en anglais, alors que le français y est l'une des deux langues de travail. Malheureusement, on peut continuer sans fin à citer des exemples pareils...

Mais il y a plus grave : c'est le snobisme de certains francophones qui consiste à utiliser des anglicismes ou tout simplement des mots anglais quand il existe des termes français équivalents. On n'a rien contre les emprunts des mots étrangers dans la langue française, mais on est contre les emprunts qui rien ne justifie.

Enfin, on ressent la faiblesse des financements accordés par la France à la coopération scientifique, linguistique et culturelle (stages, bourses d'études) par comparaison avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et même l'Allemagne.

En conclusion, on doit souligner que la solution de ces problèmes nous paraît de très hautes importances pour le bien de la Francophonie qui, d'année en année, devient l'un des foyers les plus sûrs de la résistance à l'uniformité du monde et à l'affadissement (*утрата*) des identités sur la base de l'égalité entre toutes les langues et cultures. Un grand pas vient d'être fait dans cette direction grâce aux efforts de la Francophonie : la Convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle, adoptée par l'UNESCO, est entrée en vigueur le 18 mars 2007 pour permettre à tous de reconnaître et de soutenir la spécificité des biens et services culturels, hors des règles du libre-échange fixés par l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

2. Proposez au minimum 3 solutions des problèmes de la Francophonie.



LE COURS DIRIGÉ 2.

THÈME 7. DES FAITS DE L'HISTOIRE FRANÇAISE

Plan :

1. Les hommes historiques français connus dans le monde
2. Les dates et les périodes historiques
3. La frise chronologique de l'histoire française

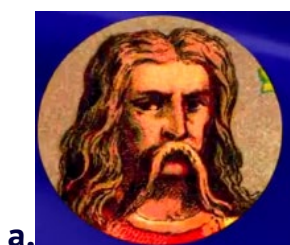
Question 1. Les hommes historiques français connus dans le monde

1. Associez les noms et l'information des hommes historiques français et complétez les données. Servez-vous de l'internet.



Napoléon Bonaparte	A Un roi était un sacré guerrier, il faisait la guerre tout le temps, c'est peut être pour ça qu'il fut considéré comme un roi du Moyen Âge violent.
Jeanne d'Arc	B Nonchalante, mais aussi classe et distingué, elle mange des macarons Ladurée par milliers et des tartes aux fraises à Versailles. Ceci explique peut-être la guillotine.
Louis XIV	C Lorraine brûlée à Rouen, sainte parmi les saintes et combattante façon Brienne dans <i>Games of Thrones</i> , l'histoire est suffisamment marquante pour être retenue de tous, apparemment. On ne saurait trop s'en étonner.
Marie-Antoinette	D Le plus grand roi de France, le Roi Soleil, « l'État c'est moi », Versailles, la révocation de l'édit de Nantes et tout le toutim.
Charlemagne	E L'empereur, né il y a 249 ans à Ajaccio, fait partie de ces personnages historiques autoritaires. Les Britanniques continuent de le considérer comme leur meilleur ennemi, les Russes l'ont désigné dans un sondage comme l'étranger le plus célèbre, devant Albert Einstein et Isaac Newton.

2. Regardez les photos et nommez ces hommes, donnez les dates ou la période historique, leur oeuvre.

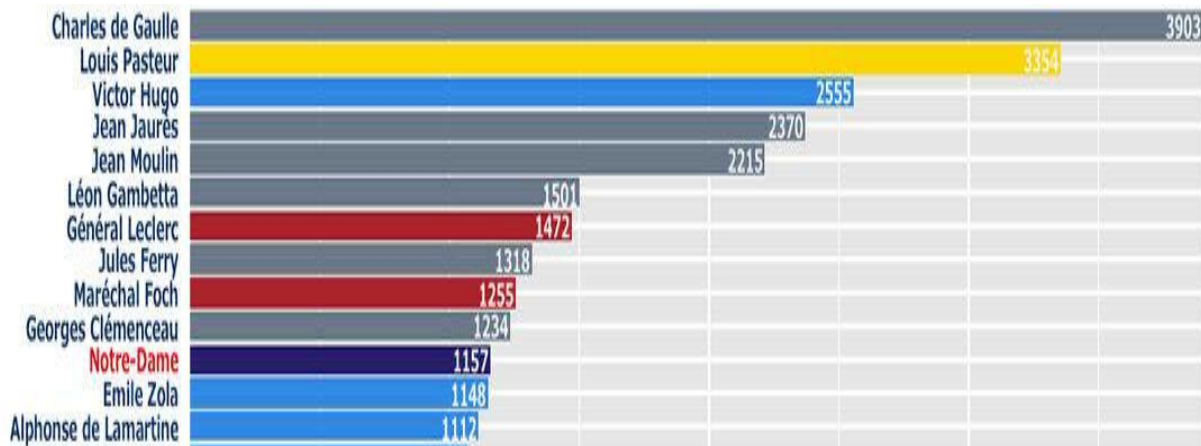


3. Visionnez la vidéo « 6 personnages historiques français » et déchiffrez les noms et les dates ([youtube.com/watch?v=91KktfTy2_I](https://www.youtube.com/watch?v=91KktfTy2_I)).

Jules César, la bataille de Gergovie, la bataille d'Alesia, Charles le Grand, Orléan, Mazarin, le Roi Soleil, pendant 72 ans, 1804, Austerlitz, la Résistance.

4. Revisionnez la vidéo « 6 personnages historiques français » et présentez chaque homme historique.

5. Observez le diagramme qui représente les tops des personnes connues dont les noms on peut voir sur les plaques de rue. Commentez-le en 5 phrases.



6. Lisez l'information ci-dessous et dites qui entre dans le top 5 de cette liste et pourquoi.

Quelles sont les figures les plus populaires dans nos rues ? Voilà quelques-unes des figures les plus présentes sur les plaques de rues françaises. Le champion des champions, c'est le général de Gaulle, avec plus de 3.900 odonymes (dont 1.056 places et 21 quais) à son nom. Le général de Gaulle est l'incarnation même de l'homme providentiel, héros de la Résistance des premiers jours, libérateur du pays (libération symbolisée par la descente iconique des Champs-Élysées le 26 août 1944) et figure tutélaire de la V^e République, le régime toujours en place en France.

Suivent dans le quinté de tête (plus de 2.000 odonymes chacun) Louis Pasteur, Victor Hugo, Jean Jaurès et Jean Moulin. Soit l'archétype du savant qui contribue au progrès humain ; l'incarnation de l'écrivain total (poète, romancier, homme de théâtre) et engagé ; un nouvel homme politique, qui partage avec de Gaulle la propriété d'être marqué politiquement ; et une autre incarnation de la Résistance, préfet martyr, pour faire oublier une certaine continuité de l'État entre III^e République et régime de Vichy.

Si on pousse jusqu'au top 10 (Gambetta, Leclerc, Ferry, Foch, Clemenceau), il s'agit exclusivement de figures du monde politique ou du monde militaire. Elles incarnent les trois grandes guerres les plus récentes sur le territoire français (guerre de 1870 avec Gambetta, Première Guerre mondiale avec Foch et Clemenceau, Seconde Guerre mondiale avec Leclerc, De Gaulle et Moulin) ou forment un panthéon républicain (Ferry, Gambetta, Clemenceau, Hugo, Jaurès, De Gaulle) à forte coloration III^e République.

7. Classez les noms des hommes créateurs français connus dans le monde d'après les catégories.

Jean Bouin, le baron de Coubertin, Léo Lagrange, Jean Macé, Georges Brassens, Berlioz, Debussy, Ravel, Mozart, Cézanne, Renoir, Monet, Jean Moulin, Victor Hugo, Louis Pasteur, Ronsard, Brel, Prévert, Sand, Matisse, Mozart

Les domaines :

- | | |
|--------------------|----------------|
| 1. la littérature, | 4. la science, |
| 2. la musique, | 5. le sport. |
| 3. la peinture, | |

8. Associez les noms et l'information sur les hommes créateurs français et complétez les données. Servez-vous de l'internet.

Claude Monet	A pionnier de la microbiologie, une grande notoriété pour avoir mis au point vaccin contre la rage. Il recevra pour cela de nombreuses distinctions.
Molière	B écrivain le plus populaire de son temps, il est aussi une personnalité politique et un intellectuel engagé qui a joué un rôle majeur dans l'histoire du XIX ^e siècle. Il est enterré au Panthéon, tout comme Molière.
Louis Pasteur	C comédien et dramaturge. Son œuvre, une trentaine de comédies en vers ou en prose, constitue un des piliers de l'enseignement littéraire en France. Elle remporte toujours un vif succès au théâtre.
Victor Hugo	D le mathématicien, physicien et philosophe français a laissé une œuvre majeure, s'appuyant sur les forces de la raison et sur l'évidence, étudiée dans le monde entier.
René Descartes	E le peintre français le plus connu à l'étranger. Les tableaux de ce fondateur de l'impressionnisme se trouvent dans les musées du monde entier. Son tableau <i>Nymphéas en fleurs</i> qui faisait partie de la collection Rockefeller a été vendu en mai 2018 chez Christie's pour 84,6 millions de dollars.
Voltaire	F chef de file des impressionnistes incarnant un peu partout dans le monde une certaine idée de la Belle Époque
Claude Monet	G champion du monde, grâce à Zizou en 1998 et notre super équipe de France en 2018.
Zinedine Zidane	H entre ses contes philosophiques et son apport théorique à la Révolution, le type a peut-être le pseudonyme le plus connu de l'histoire.

9. Dites par quoi sont connues ces personnes.

Jean-Paul Sartre, Marcel Proust, Henri Matisse, Arthur Rimbaud, Edith Piaf, Emile Durkheim, Michel Foucault, Coco Chanel, Nicolas Sarkozy, Michel Platini, Luc Besson, Isabelle Adjani, Jean-Pierre Jeunet, Richard Clayderman, David Guetta, Zinedine Zidane.

10. Visionnez la vidéo « Les personnages historiques les plus connus » et présentez chaque homme historique (youtube.com/watch?v=BU0bPFOPxw).

Question 2. Les dates et les périodes historiques

1. Plongez-vous dans l'Histoire de France avec ces grands événements qui se sont déroulés avant la Première Guerre mondiale. Prenez connaissance de l'information et présentez-la.



Depuis -125, les Romains tentent de conquérir la Gaule. Au printemps -52, les troupes de Jules César prennent d'assaut Gergovie, la ville natale du chef gaulois Vercingétorix. Celui-ci fuit alors à Alésia. Mais l'armée romaine encercle l'oppidum et empêche tout approvisionnement. Les renforts gaulois sont écrasés. En juillet -52, Vercingétorix se rend à César. La Gaule tombe définitivement sous le contrôle de Rome.

Après la chute de l'Empire romain d'occident en 476, la Gaule est aux mains des Francs, peuple germanique ayant envahi le nord du pays. En 481, Clovis monte sur le trône. Le domaine des Francs s'élargit au sud au fil des siècles sous son impulsion. Pour unifier le territoire, il se marie et se convertit au catholicisme. Remportant de nombreuses batailles, Clovis a conquis des terres jusqu'à la Loire.

Au pouvoir depuis 717, Charles Martel, doit affronter une nouvelle invasion en 720 des Arabes ou Sarrasins. Après la prise du Languedoc et de Narbonne, ceux-ci s'établissent à Toulouse en 721. Le 25 octobre 732, les troupes arabes se trouvent aux portes de Poitiers. Les soldats francs de Charles Martel auraient écrasé l'ennemi au cours d'une rapide bataille.

Charles I^{er} règne sur une partie du royaume des Francs depuis le 24 septembre 768. A la mort de son frère en 771, il constitue l'unité du royaume et est couronné Empereur le 25 décembre 800. L'homme, féru de batailles militaires, conquiert la Bourgogne, la Bretagne, la Lombardie ou encore la Bavière. Il a encouragé le mouvement appelé "renaissance carolingienne" en encourageant un renouveau culturel dans le royaume. Et en 789, Charlemagne rédige un capitulaire ordonnant au clergé d'ouvrir des écoles pour tous.

Lorsqu'il s'éteint, l'affrontement entre ses quatre fils se déclenche. En 829, il donne à son dernier fils plusieurs régions. Ses trois aînés, Pépin, Louis et Lothaire, furieux, s'unissent puis se défient pour récupérer davantage de pouvoir. Le 24 juin 833 : l'armée du père s'oppose à celle de ses fils. Le royaume est finalement divisé entre les fils. En août 843, le traité de Verdun scelle la naissance de la "France". Lothaire, Louis et Charles (Pépin est mort auparavant) règnent respectivement sur la Francia media, la Francia orientalis et la Francia occidentalis, l'actuelle France.

L'appel lancé par le pape Urbain II a eu de lourdes conséquences pendant près de trois siècles. Le 27 novembre 1095, le souverain pontife conclut un concile à Clermont, en Auvergne et souhaite que les lieux saints soient libérés. La première croisade est lancée : elle se tiendra de 1096 à 1099. Huit croisades se sont déroulées jusqu'en 1270 avec des châtiments corporels, des victimes bouillies ou encore brûlées vives.

Pendant 115 ans, la France des Valois et l'Angleterre des Plantagenêt se sont affrontés. Au XIV^e siècle, les deux royaumes sont les plus puissants d'Europe. Le conflit trouve ses origines dans la rivalité des deux dynasties, aussi bien

économique que politique. Ils se disputent la riche Flandre, la succession de la Bretagne et la France veut récupérer la Guyenne. Tout s'accélère lorsque le 7 octobre 1337, l'Anglais Edouard III, prétendant au trône par la lignée féminine, et neveu du roi de France défunt, revendique la couronne de France. La guerre démarre... pour cent ans. La guerre de cent ans. Le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc est brûlée vive sur un bûcher à Rouen. La guerre de Cent ans s'achève le 17 juillet 1453 par la déroute de l'ennemi à Castillon.

Le règne de François I^{er} s'étend de 1515 à 1547. Mécène des artistes et admirateur de la Renaissance, le roi a fait bâtir de nombreux châteaux de la Loire comme ceux de Blois et d'Amboise ou encore le célèbre Chambord. Le 10 août 1539, il signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui fait de la langue française la seule langue officielle du royaume.

La personnalité du roi Louis XIV, qui a choisi l'emblème du Soleil en 1662, a traversé les siècles. Autoritaire, il incarne la monarchie absolue en réglant la vie à la cour. Guerrier, il a conduit de nombreux conflits : le Brabant espagnol, puis la Hollande. Louis XIV, ses maîtresses, son goût pour les plaisirs et ses passions excessives commencent à affaiblir peu à peu son autorité. Après la mort du Grand Dauphin en 1711, Louis XIV sait que son petit-fils lui succèdera.

C'est quasiment sous la contrainte ou en tout cas pour contenter ses sujets que Louis XVI ouvre à Versailles le 5 mai 1789 les États Généraux, qui ne s'étaient plus réunis depuis 1614. Les États Généraux sont des assemblées de représentants des trois ordres : clergé, noblesse et tiers état qui délibèrent sur des questions d'intérêt public. Certains y voient le moment clé de la Révolution française. L'Assemblée nationale se proclame Assemblée constituante le 9 juillet pour travailler sur la rédaction d'une Constitution : ce qui signe la fin de la suprématie du roi et donc la mort de l'Ancien régime. Mais à Paris et à Versailles l'agitation est grande. De nombreuses troupes stationnent autour des villes à la demande de Louis XVI. Le 11 juillet, le renvoi de Necker, argentier du pouvoir galvanise la foule. Deux jours plus tard, de nombreuses personnes prennent les armes par crainte d'une charge des troupes royales. Le 14 juillet au matin, cette foule se masse à la Bastille, prison royale quasi désaffectée, qui contiendrait des armes et de la poudre. L'évènement marque le passage à une révolution populaire. Depuis 1880, cette date est la fête nationale de la France.

Dès le 15 juillet, la panique s'empare des provinces : c'est la Grande Peur. La noblesse craint une nouvelle révolte populaire après l'épisode de la Bastille. C'est dans ce contexte que les députés de Versailles prennent la décision qui va bouleverser le régime. Dans la nuit du 4 août, ils abandonnent les privilèges féodaux, signent également l'égalité devant l'impôt et la suppression de nombreuses pratiques de l'ancien régime.

La Déclaration des droits de l'homme est le second épisode majeur de la Révolution. Rédigée depuis l'abolition des privilèges féodaux pour donner des droits à chaque citoyen, cette déclaration est votée le 26 août par l'Assemblée constituante. À travers 17 articles, elle consacre divers droits et devoirs comme la

liberté, l'égalité ou encore la propriété. Son article premier marque notamment la mort de l'Ancien régime : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits." Cette déclaration servira de préambule à la future première Constitution de 1791.

Journaliste, député, maire de Paris avant la Commune de 1871, Jules Ferry est un homme politique, ministre de l'Instruction civique et des Beaux-arts. Sous Jules Ferry la laïcité, la gratuité de l'enseignement entre en vigueur en France. L'instruction doit être obligatoire de 6 à 13 ans (1881–1884).

linternaute.com

2. Associez les dates, les évènements et les hommes historiques.

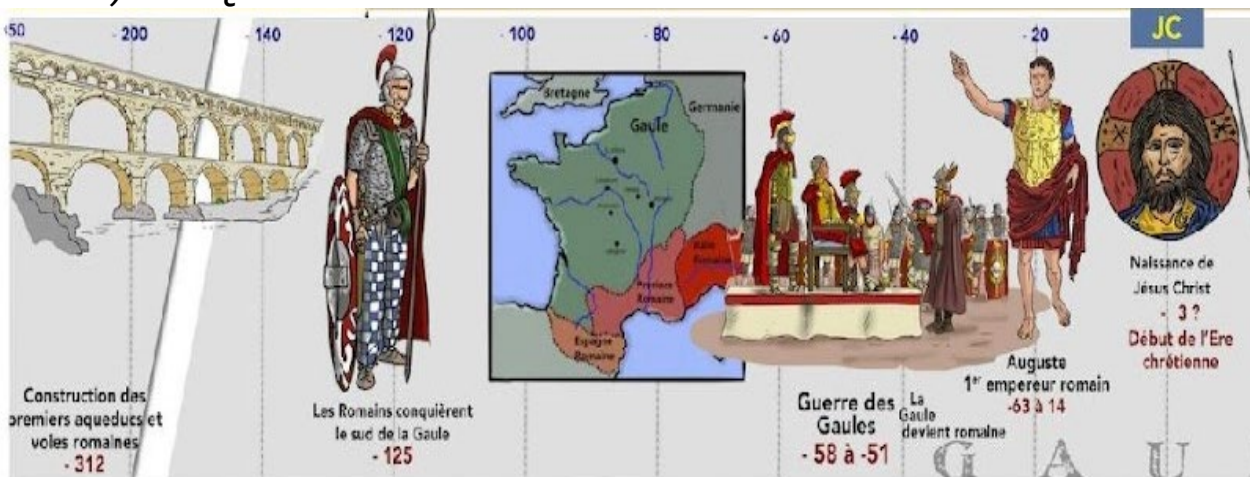
juillet -52	François 1er	le traité de Verdun
481	l'Assemblée	l'ordonnance de Villers-Cotterêts
800	Le peuple de Paris	la prise de la Bastille
789	Jeanne d'Arc	l'ouverture des écoles pour tous
843	Clovis	la Gaule tombe définitivement sous le contrôle de Rome
1431	Vercingétorix	elle est brûlée lors de la guerre de Cent ans
1539	Charles I ^{er}	unification des territoires de France
14 juillet 1789	Charlemagne	il est couronné Empereur
le 26 août 1789	Lothaire, Louis et Charles	la Déclaration des droits de l'homme

Question 3. La frise chronologique de l'histoire française

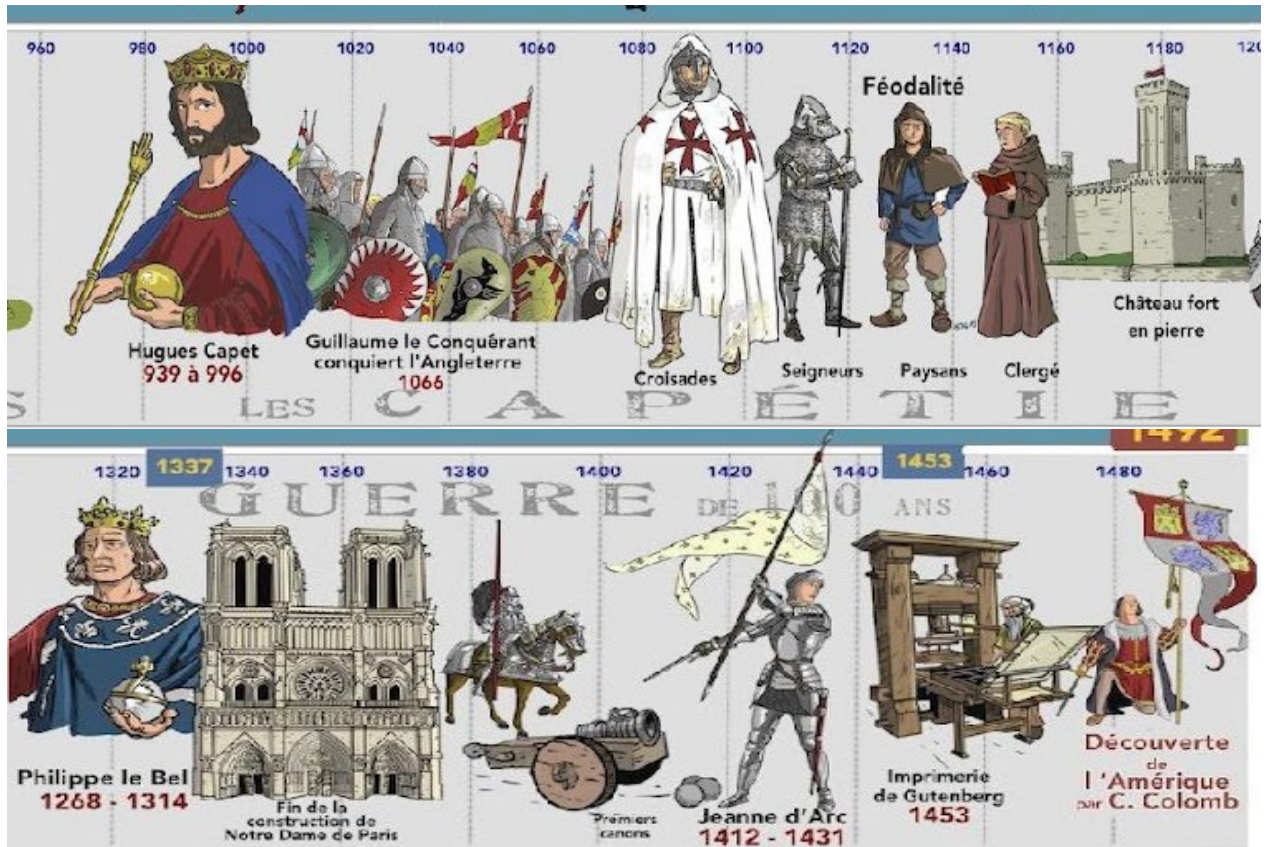
1. Observez les éléments de la frise chronologique de l'histoire française et présentez-les.



a) ANTIQUITÉ



b) LE MOYEN AGE



c) LES TEMPS MODERNES



d) ÉPOQUE CONTEMPORAINE



LE COURS DIRIGÉ 3.

THÈME 7. DES FAITS DE L'HISTOIRE FRANÇAISE

Plan :

1. La définition de la notion « république »
2. Les Républiques en France
3. Les principes et valeurs de la V^e République
4. Les grandes dates pour la Ve République française

Question 1. La définition de la notion « république »

1. Comparez les définitions et argumentez-les.



République (nom féminin) :

1. Forme d'organisation politique dans laquelle les détenteurs du pouvoir l'exercent en vertu d'un mandat conféré par le corps social. (En ce sens, « république » s'oppose à « monarchie », mais ne se confond pas avec « démocratie », dans l'hypothèse, par exemple, d'une restriction du suffrage.) *Larousse*

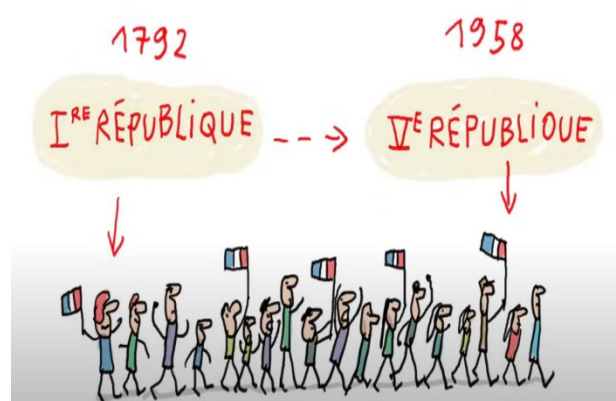
2. Forme de gouvernement ayant une constitution et dont les représentants du peuple sont élus par celui-ci pour une durée déterminée. *L'internaute*

3. Organisation politique de la société française instaurée par la Révolution, en remplacement de la monarchie ; l'État ainsi organisé. Liberté, égalité, fraternité : devise de la République ; La Constitution française ne reconnaît d'autre gouvernement légitime que le gouvernement républicain, ni d'autre république que celle qui est fondée sur la liberté et sur l'égalité. (*ROBESP.*, *Discours, Constit.*, t. 9, 1793, p. 509).

le-tresor-de-la-langue.fr

2. Argumentez que l'état politique en France représente une république. Quels traits pouvez-vous différencier ?

3. Observez l'image et présentez-la en 5 phrases.

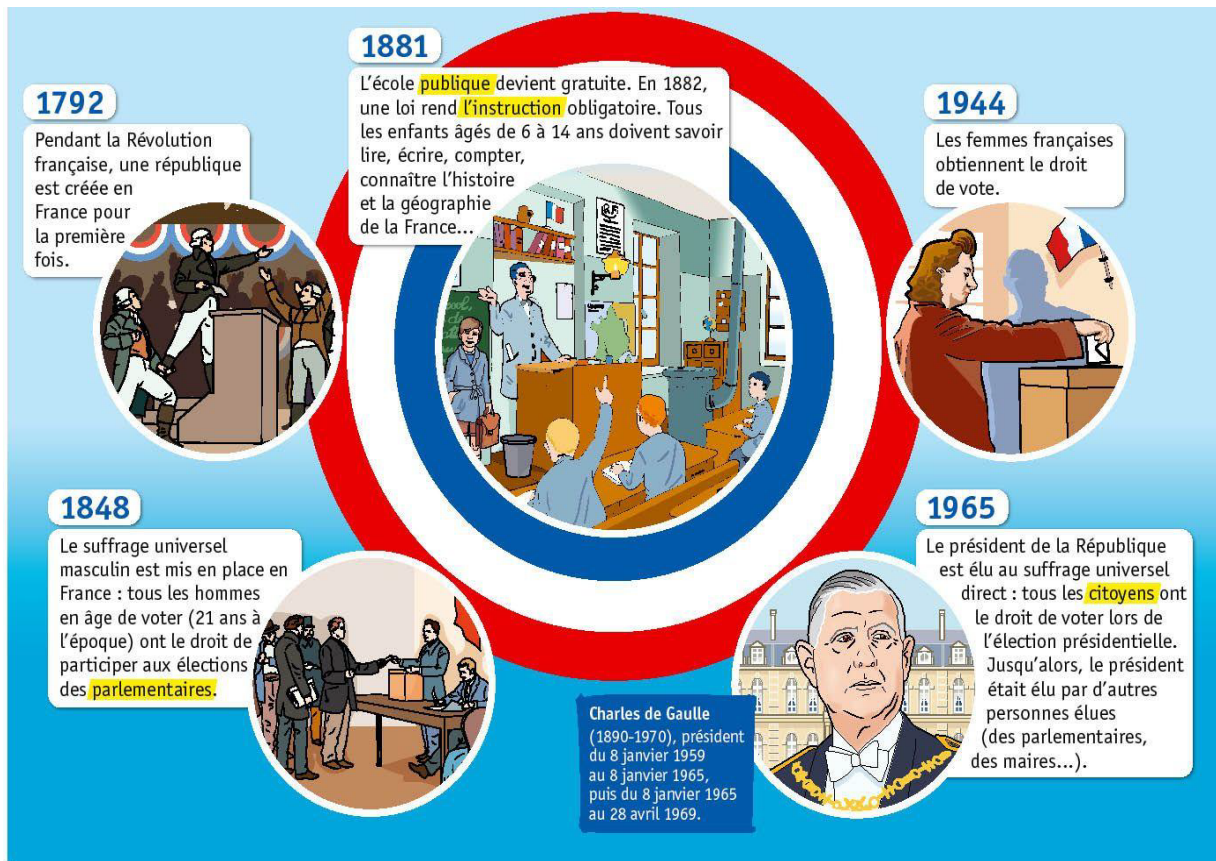


Question 2. Les Républiques en France

- I. La V^e République. Trouvez : a) une courte information sur le 5 Républiques en France, les dates et les évènements importants
b) faites la frise chronologique de ces temps.



2. Observez l'image ci-dessous et présentez-la.



3. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et parlez des événements évoqués.



I^{ère} République : 1792–1804

La Grande Révolution. Le roi Louis XVI est jugé et condamné à être guillotiné. En septembre 1792, on proclame la République « Une et indivisible ».

En 1814, Napoléon I^{er} est exilé à l'Île d'Elbe. C'est la Restauration monarchique. Les Bourbons rentrent en France et Louis XVIII devient roi. En mars 1815, Napoléon s'évade et débarque en France. Il reprend le pouvoir, c'est la période des « Cent jours ». Après, il est exilé à Saint-Hélène. En 1815, Louis XVIII reprend son règne.

II^e République : 1849–1852

En 1848, une révolution éclate. La Seconde République est proclamée en février 1848. En 1851, Louis-Napoléon Bonaparte renverse la République suite d'un coup d'État. Il est proclamé Empereur sous le nom de Napoléon III, avec une nouvelle constitution. C'est la Seconde Empire. Il règne jusqu'à 1870.

III^e République : 1870–1940

Le 4 septembre 1870, la République est proclamée à Paris. C'est la III^e République qui va durer presque un siècle. En juin 1940, elle disparaît dans le contexte d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne. Le Maréchal Pétain se met en

place un régime autoritaire. Puis le régime de Vichy. En 1944, un gouvernement dirigé par le général de Gaulle se met en place. Après référendum, on rédige une nouvelle constitution approuvée en 1946.

IV^e République : 1946–1958

Pendant cette période la France se reconstruit. En mai 1958, le général de Gaulle annonce la révision de la constitution, approuvée par référendum le 28 septembre 1958.

V^e République : 1958–...

studylibfr.com

Question 3. Les principes et valeurs de la V^e République

1. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et parlez des principes de la V^e République.



« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »
(article premier de la Constitution de 1958)

La V^e République française est une démocratie : tous les Français participent à la vie politique. On distingue 4 principes de la République : c'est que la France est démocratique, laïque, sociale et indivisible. Tout cela est inscrit dans la Constitution de la République.

Démocratique – tous les citoyens peuvent voter pour élire le président, les députés ;

Laïque – le pays est neutre vis-à-vis des religions ;

Sociale – le pays permet un accès aux soins grâce à la Sécurité sociale ;

Indivisible – les lois sont les mêmes pour tous les habitants ; unité territoriale et linguistique de la France.

2. Donnez les définitions des notions suivantes : république, démocratie, laïcité, indivisible, nation, citoyen.

3. Reliez les symboles français et leurs descriptions.

la fête nationale	A une représentation symbolique de la République française
le drapeau tricolore	B a été créé par Rouget de Lisle en 1792 ; rappelle la valeur de liberté
la Marianne	C la devise
la Marseillaise	D a lieu le 14 juillet ; commémore la prise de la Bastille ; rappelle les valeurs de fraternité et de liberté
« Liberté, Égalité, Fraternité »	E rappelle la fraternité ; on a choisi les couleurs bleu, blanc et rouge

4. Les valeurs sont énoncées dans la devise. Nommez ces valeurs et expliquez leurs importances pour la nation en vous appuyant sur l'information ci-dessous.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789 affirme que les hommes naissent et sont libres et égaux en droit. Les libertés sont donc affirmées pendant la Révolution française, mais celles-ci sont limitées afin que tous les Français puissent vivre en harmonie. La fraternité est réaffirmée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948. Les valeurs de la République sont à l'origine des lois et des institutions.

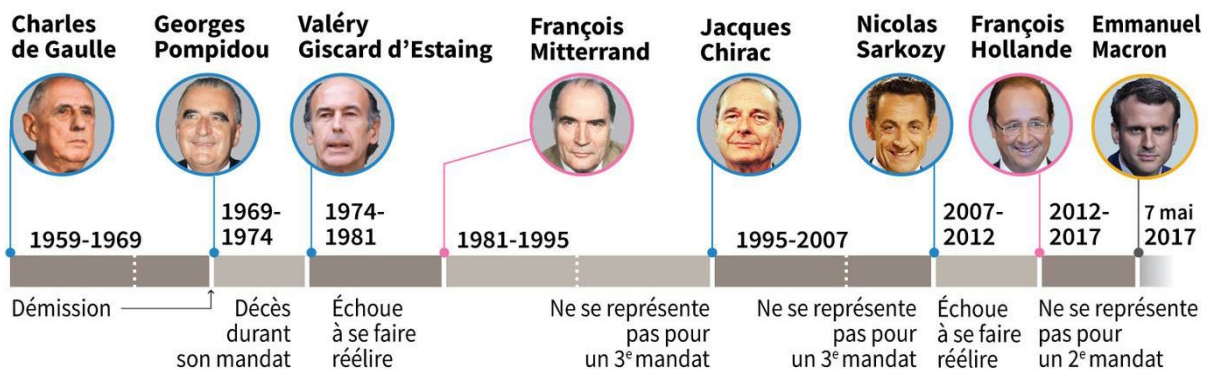
5. Commentez l'idée suivante : Dès sa naissance, sous la Révolution française, la République a été représentée sous les traits d'une femme, portant un bonnet phrygien ... tantôt fougueuse et guerrière, tantôt protectrice et nourricière.

Question 4. Les grandes dates de la V^e République française

1. Observez l'image ci-dessous et présentez-la.



Les présidents de la V^e République



Alain Poher, président du Sénat, assure deux fois l'intérim : du 28 avril au 20 juin 1969 et du 2 avril au 19 mai 1974

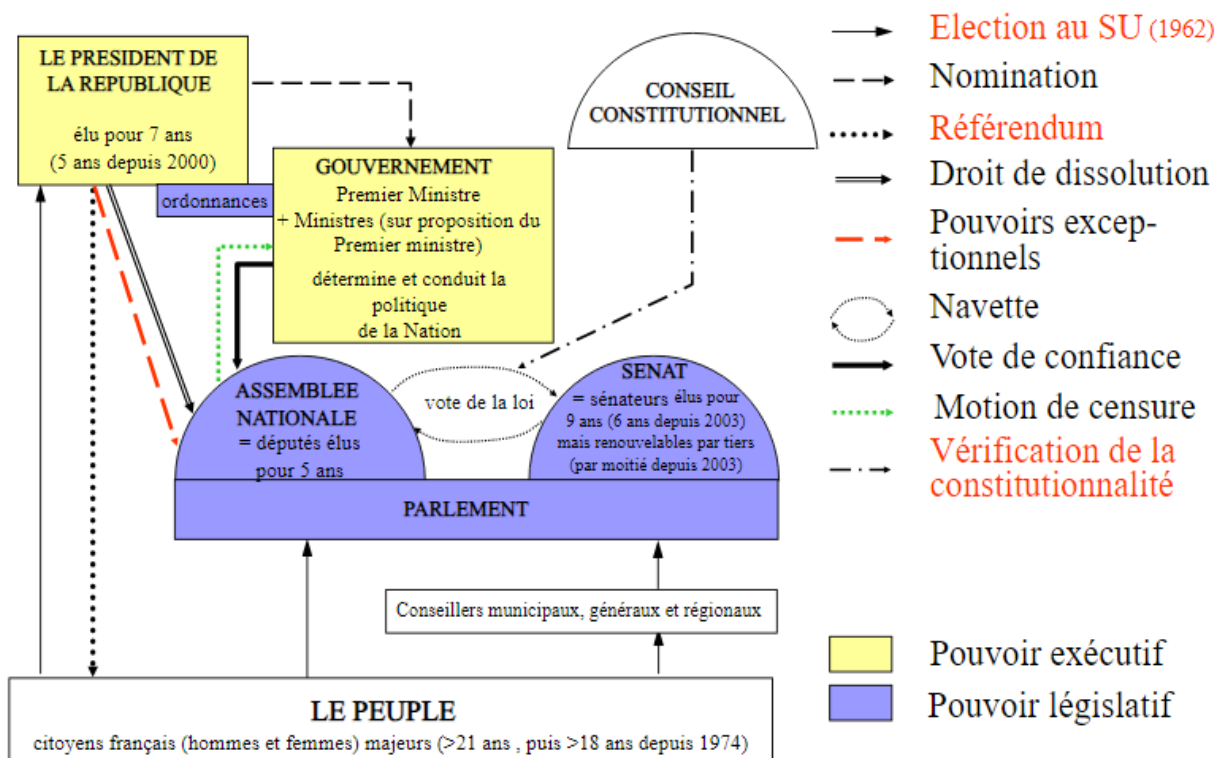


2. Parlez du régime actuel en France.

Le régime actuel de la France est la Cinquième République. Les règles générales de la France depuis l'instauration du régime politique actuel sont écrites dans la constitution.

Le Président de la République française, élu au suffrage universel direct, choisit les membres du gouvernement (ministres) et représente la nation lors de ses déplacements à l'étranger.

Les députés, élus au suffrage universel direct, votent les lois avec les sénateurs, élus au suffrage universel indirect (par les personnes déjà élues). En cas de désaccord sur un projet de loi, les deux groupes cherchent un terrain d'entente, mais s'ils continuent de ne pas être d'accord, ce sont les députés qui ont le dernier mot.



3. Naviguez sur internet et présentez le président français.

4. Naviguez sur internet et parlez des problèmes de la V^e République.

LE COURS DIRIGÉ 4.

THÈME 9. LA CULTURE DE LA FRANCE

Plan :

1. Les fiertés des Français : la gastronomie
2. Le plan d'actions « Goût de France / Good France »
3. Les fêtes gastronomiques régionales
4. Les fiertés des Français : la haute couture
5. Les fiertés des Français : la chanson et la musique

Question 1. Les fiertés des Français : la gastronomie

1. Relevez du texte a) la définition de la gastronomie, b) les types de vins, c) la caractéristique des chefs français.



La gastronomie se définit comme l'art de la bonne cuisine et du bon vin, le service de haute qualité. C'est aussi un art lié au plaisir de se retrouver autour d'une table pour manger. La gastronomie des Français est l'une des plus connues dans le monde. Les grands chefs cuisiniers sont considérés comme des artistes. Le service « à la française » est réputé pour son raffinement. Boire du bon vin lors d'un repas est un geste festif, convivial et raffiné. Grâce au climat tempéré et à la variété des sols, la France connaît une grande diversité de vins, grands crus ou vins plus modestes. Ils sont rouges, rosés, blancs, tranquilles ou pétillants.
Bulles_de_France

2. Informez-vous et a) dites ce que représente la gastronomie française ; b) nommez les chefs et les cuisiniers français ; c) dites qui a chanté la cuisine française.

Carême, Escoffier, La Chapelle, Menon, Grimod de La Reynière ? C'est à ces cuisiniers et ces critiques du temps passé que l'on doit la « gastronomie française », considérée comme l'un des traits distinctifs de la culture et de l'identité hexagonales.

La gastronomie ? C'est l'art de cuire les mets les plus exquis, l'art de les servir, de les manger et... d'en parler. La cuisine française n'implique pas seulement de choisir les bons ingrédients et de savoir concocter des plats souvent complexes – héritage d'une cuisine de cour –, mais de les partager et de les commenter.

Le XIX^e siècle a vu se développer les restaurants, Balzac, Maupassant, Flaubert ont aimé décrire des banquets de fête. Baudelaire a lié l'érotisme à la nourriture. Zola a non seulement multiplié dans ses romans les scènes de marché, mais il a aussi abusé des métaphores culinaires. La littérature française doit beaucoup à la culture du bien manger hexagonal.

La gloire ne s'est pourtant pas faite en un jour. Il aura fallu plusieurs siècles d'innovations et d'erreurs culinaires pour que se fixent les recettes, du bœuf à la ficelle au gigot persillade, de la mayonnaise à la béchamel, du baba à la crème brûlée... Beaucoup de cuisiniers ont voulu transmettre leur savoir et faire connaître leurs recettes.

3. Visionnez le reportage et présentez-le (<https://www.youtube.com/watch?v=Sa4mNTXeByY>).

4. On connaît que depuis 2010, le repas gastronomique des Français figure au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, c'est-à-dire, le rituel entrée, plat principal, fromage et dessert. Informez-vous sur les spécialités régionales françaises et en trouvez les photos.

Chaque département et même chaque ville française a ses spécialités, car les terroirs contribuent à cette diversité incroyable avec leurs propres produits. La Bourgogne est réputée pour ses grands crus et ses plats de viandes braisées au vin rouge, comme le bœuf bourguignon ou le coq au vin. La renommée de la région est faite aussi grâce aux escargots, cuisinés avec du beurre, de l'ail et du persil.

Les plats à base de fromage règnent en maîtres à la montagne. La tartiflette savoyarde, préparée avec des pommes de terre, des lardons, des oignons et du Reblochon, puis gratinée, est une recette gourmande et réconfortante. Avec des milliers de kilomètres de côtes, il est tout naturel que les poissons et fruits de mer s'invitent à la table de la gastronomie française. Un repas de fêtes est inconcevable sans de bonnes huîtres, les plus réputées provenant de Bretagne. Les moules marinières sont un autre grand classique des vacances à la plage. À Marseille, on peut déguster une bouillabaisse.



Le vin et le fromage font le prestige de la France. Chaque année, les Français se rassemblent pour célébrer (et déguster) le fameux Beaujolais Nouveau qui doit être issu du cépage Gamay et vendangé à la main, et dont la sortie est autorisée le troisième jeudi de novembre. Le fromage occupe indéniablement une place centrale dans la gastronomie française. La France en possède maintenant au moins 400.

La cuisine française ne reste pas figée dans le temps. Elle a longtemps été synonyme de sauces riches, de belles portions de viandes et de recettes complexes. Cela reste vrai, mais on remarque un nouveau mouvement depuis le début des années 2000. Le fooding, contraction de « food » et « feeling », vient d'une envie de liberté et désigne une approche plus informelle tant dans la cuisine des foyers qu'à la table des restaurants parisiens (ex. l'apéro dînatoire, réunion décontractée autour d'amuse-bouches).

restaurantsandbars.accor.com

5. Naviguez sur internet et trouvez des recettes des spécialités régionales françaises, choisissez-en un et parlez de la préparation de ce plat.

6. À l'aide d'une carte ci-dessus, citez quelques grands crus.

7. Visionnez le reportage et présentez le guide Michelin ([youtube.com/watch?v=oIgaLwarN_g](https://www.youtube.com/watch?v=oIgaLwarN_g)).

8. Observez l'image ci-dessous et parlez de la table servie à la française.



Question 2. Le plan d'actions « Goût de France / Good France »

1. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et parlez a) des missions de la Fête de la gastronomie ; b) ce qui est changé avec l'opération « Goût de France ».

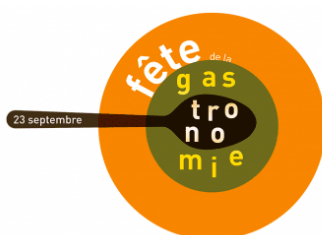


En 2010, la Coordination Nationale des Actions Alimentaires Gastronomiques et Touristiques a eu l'idée d'une fête de la gastronomie afin de valoriser les secteurs de la gastronomie et de l'alimentation. La première Fête de la Gastronomie s'est déroulée le 4 janvier 2011 à l'initiative de Frédéric Lefebvre. Particuliers et professionnels pouvaient se rencontrer et échanger lors de pique-niques, banquets, dégustations de produits, visites de grands lieux de la cuisine française, animations sur les marchés ou encore ateliers de cuisine.

Ces activités pouvaient être organisées par tous, en les inscrivant sur le site internet et en respectant la charte de la fête. Chaque édition de la Fête de la gastronomie était thématique. À partir de 2013, la fête est étendue à trois jours au lieu d'un seul. Les objectifs de la Fête de la gastronomie sont multiples : célébrer le patrimoine culinaire français ; rendre la cuisine accessible à tous ; promouvoir la gastronomie en tant qu'outil de développement économique régional et national ; mettre en valeur les secteurs liés au domaine de la cuisine comme par exemple le tourisme, l'agriculture ou encore la formation.

En 2014, on a lancé l'opération « Goût de France » initié par Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères, et le chef Alain Ducasse pour améliorer l'attractivité de la France à travers sa gastronomie. On a voulu exporter l'art culinaire français à travers le monde. Le 19 mars 2015 a lieu la première journée internationale Goût de France / Good France, 1500 dîners français sont proposés dans les restaurants et ambassades de 150 pays répartis sur les 5 continents. L'année 2019 marque la fin de l'appellation « Fête de la Gastronomie », dès lors absorbée dans « Goût de France / Good France ». Malheureusement, on a exclu une fête populaire et non commerciale. L'opération est reconduite sur les années suivantes, le nombre de restaurateurs participants augmentant chaque année, surtout à l'international. En 2020, les festivités nationales sur le week-end sont supprimées pour ne garder qu'un jeudi durant lequel un « dîner à la française » est servi dans les ambassades et consulats de plus de 150 pays. Le public français se trouve exclu de cet événement devenu mondain.

2. Observez les logos ci-dessous et comparez-les. Argumentez les concepts perçus.



2011



2012



2013



Question 3. Les fêtes gastronomiques régionales

1. Observez l'affiche ci-dessous et parlez de la fête en trouvant plus d'info sur internet.



2. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et parlez a) des fêtes gastronomiques régionales ; b) nommez les fêtes du niveau national.

La fête de la Gastronomie est organisée chaque année à la fin du mois de septembre. On célèbre la gastronomie et les produits locaux dans toute la France.

Le Salon international de l'Agriculture est un événement annuel qui se déroule à Paris au mois de février et rassemble des producteurs de toutes les régions de France, ainsi que des chefs et des experts culinaires.

On organise la Fête de la Truffe dans différentes villes de France pour célébrer les truffes, l'un des ingrédients les plus luxueux et les plus recherchés de la cuisine française.

En juin, pendant quatre jours, on célèbre le vin rouge à Bordeaux en organisant des rencontres, des concerts, des jeux, des dégustations, des expositions.

La fête annuelle de la Coquille Saint-Jacques a lieu en novembre dans la ville de Dieppe.

Le festival “Les Étoiles de Mougins” est un événement culinaire de renommée internationale qui met en avant les meilleurs chefs et producteurs de France et du monde entier.

Le troisième week-end du mois d’octobre, Rouen célèbre la gastronomie lors de la Fête du Ventre et de la Gastronomie. On organise de nombreuses animations (stands des restaurateurs, musique, danse, ...) et réunit plus de 180 producteurs sur la place du Vieux Marché.

À Dijon, on organise la Foire internationale et gastronomique. Elle a lieu pendant une dizaine de jours avec une quinzaine de zones thématiques (habitat, ameublement, décoration, beauté, santé, loisirs, ...), un quartier des saveurs, une mini-ferme, des animations et des concours. La gastronomie tient une place d’importance avec notamment Vinovidio, un salon du vin qui invite chaque année un pays producteur.

À Bourg-en-Bresse a lieu le Salon de la Gastronomie qui accueille 150 exposants durant 4 jours. Au programme, on a droit à de nombreuses animations autour de la gastronomie ainsi qu’à des soirées musicales.

L’un des principaux salons de la Bière en France se tient à Lyon. On invite en un seul lieu les grands brasseurs mondiaux ainsi que des brasseurs nationaux et locaux, en particulier issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le tout pour faire découvrir au grand public les innovations et les saveurs d’une industrie en plein boom.

evous.fr

3. Choisissez l’une des fêtes gastronomiques et présentez-la en 10–15 phrases. Accompagnez vos présentations des photos.

4. Feuilletez des dicos et donnez la définition du terroir. Expliquez la particularité de ce terme. Argumentez pourquoi le terroir est important dans la culture française.

Question 4. Les fiertés des Français : la haute couture

1. La mode française s’impose au XIX^e siècle avec l’invention de la haute couture. En parallèle, la confection (prêt-à-porter) apparaît et alimente bientôt les grands magasins. La mode se popularise. Trc différence de deux termes : la haute couture et la confection en vous aidant des dicos.



2. Quelles maisons de haute couture française connaissez-vous ? Naviguez sur internet et présentez une d'elles.

3. Informez-vous et dites a) pourquoi le parfum est un accessoire indispensable de la mode; b) quels professions sont impliquées dans la haute couture.

Haute couture est le label prestigieux qui couronne des savoir-faire traditionnels, le travail à la main en France. On organise des présentations des collections parisiennes et internationales. La haute couture française est organisée autour de maisons souvent anciennes. Le fruit du travail de créateurs est aussi celui des brodeurs, plumassiers, plisseurs. Ces trésors, qui naissent entre leurs mains, constituent le patrimoine et sont de plus en plus souvent exposés dans les musées. Ce cercle très fermé compte des membres labellisés : Schiaparelli, Christian Dior, Giambattista Valli, Chanel, Alexis Mabille, Stéphane Rolland, Julien Fournié, Maurizio Galante, Adeline André, Alexandre Vauthier, Givenchy, Maison Margiela, Franck Sorbier et Jean-Paul Gaultier. Pendant la semaine haute couture, le dernier jour est traditionnellement consacré à la haute joaillerie : Anna Hu, Boucheron, Bulgari, Chanel Joaillerie, Chaumet, Chopard, De Beers, Dior Joaillerie, Louis Vuitton et Mikimoto... Le parfum, l'autre accessoire indispensable de la mode fascine par son côté luxueux, passionne pour ses multiples notes, rend mystérieux pour ce qu'il dégage et attire vers les personnes qui portent un parfum. Fabriquer du parfum est tout un art, un art maîtrisé à la perfection par les grandes maisons de parfumerie françaises.

francetvinfo.fr

Question 5. Les fiertés des Français : la chanson et la musique

1. La chanson est aussi un art populaire. Dans l'après Seconde Guerre mondiale, grâce à des auteurs et de grands interprètes comme Edith Piaf, Yves Montand, Charles Trénet, Charles Aznavour, Jacques Brel, Léo Ferré, Juliette Gréco, etc., la chanson française connaît son âge d'or et s'exporte. Plus tard, Serge Gainsbourg, Claude Nougaro, Alain Bashung et de nombreux autres perpétuent cette tradition. Pour en savoir plus sur l'actualité récente de la chanson française : chansonfran-caise.hautetfort.com. Naviguez sur internet et présentez un/une d'eux.



2. Informez-vous et dites a) quels genres musicaux sont bien exportés et pourquoi ; b) comment on prouve la popularité de la musique française.

Le Centre Nationale de la musique a dévoilé les résultats des exportations de la musique à l'étranger et 63 nouveaux titres ont obtenu une « certification à l'export » (vendus à plus de 50.000 exemplaires à l'étranger). Dans un communiqué, le Centre national de la musique se félicite que la langue française

est présente dans « 68% des nouveautés certifiées » à l'étranger. Selon une étude statistique sur les pays ayant le plus d'influence musicale dans le monde, la France prend la troisième place derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. L'analyse des données des services de streaming (Spotify, YouTube et iTunes/Apple Music) sur le volume et la portée de la production musicale (pop, électronique, rock et classique) a également permis d'identifier les artistes les plus populaires de la planète (des musiciens classiques comme Bach ou des artistes contemporains tel que David Guetta). « Si l'on regarde l'impact historique de l'opéra français et des styles populaires comme la chanson, on comprend à quel point la musique française elle-même a eu de l'influence sur la musique américaine, mais aussi britannique. Les discothèques parisiennes ont donné naissance aux scènes modernes de la musique électronique et des boîtes de nuit telles que nous les connaissons. Le hip-hop français, qui a émergé avec l'immigration francophone, continue d'être extrêmement populaire en France et à l'étranger ». La France monte aussi sur le podium dans la catégorie des pays producteurs de musique classique, médaille de bronze, derrière la Russie, les États-Unis. Hector Berlioz est l'une des figures majeures de la musique romantique. Une autre grande figure du romantisme français est le pianiste Frédéric Chopin. Le plus populaire de ces opéras aujourd'hui est Faust de Charles Gounod. Les œuvres phares Carmen de Georges Bizet, Lakmé de Léo Delibes ou Samson et Dalila de Camille Saint-Saëns.

diapasonmag.fr

3. Informez-vous et dites quelles sont les orientations de la politique du Ministère de la Culture.

Dès 1669, Louis XIV crée l'Académie royale de musique. En 1966, on a créé un « service de la musique » confié à Marcel Landowski, compositeur et, depuis 1964, inspecteur de l'enseignement musical au ministère. Celui-ci met l'accent sur le renforcement du réseau d'enseignement de la musique, la rénovation ou la création d'orchestres et de théâtres lyriques régionaux, le développement de la vie chorale et l'instauration de cellules administratives spécialisées dans le domaine musical. En 1982, on a lancé une politique d'ouverture dont l'objectif est la présence de la musique contemporaine et des compositeurs vivants sur tout le territoire et le soutien aux pratiques des amateurs, au développement du chant choral. Cette politique est symbolisée par la création en juin 1982 de la Fête de la musique. La politique du ministère de la Culture s'organise autour quatre grandes orientations :

- les orchestres permanents en région. Le paysage symphonique français est aujourd'hui constitué d'une trentaine d'orchestres permanents soutenus par l'État, qui emploient près de 2.000 musiciens et accueillent chaque saison près de 2.000.000 de spectateurs ;

- les ensembles musicaux et vocaux spécialisés (330 ensembles de musique professionnels indépendants) ;

- les maisons d’opéra ;
- les festivals de musique. On peut notamment citer le festival international d’art lyrique d’Aix-en-Provence, le festival de création Musica à Strasbourg, la Folle journée de Nantes, le festival d’Ambronay, le festival de Beaune, les Chorégies d’Orange, et pour les musiques actuelles, le Printemps de Bourges, les Francfolies de la Rochelle ou les Transmusicales de Rennes.

culture.gouv.fr

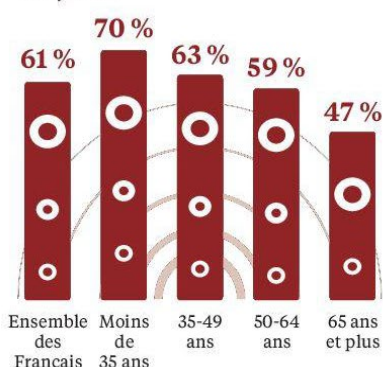
4. Observez la photo et parlez de la fête de la Musique.



5. Présentez un festival évoqué dans l’exercice 3.

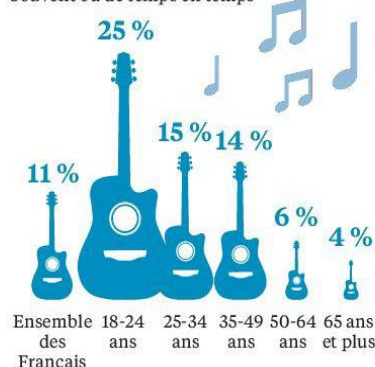
6. Observez l’image ci-dessous et parlez de la pratique musicale en France.

Les deux tiers des Français écoutent de la musique tous les jours



Un jeune sur quatre joue d’un instrument

Souvent ou de temps en temps

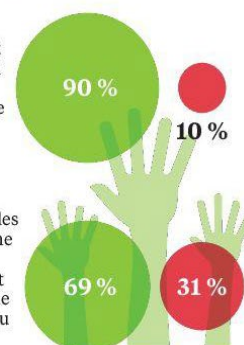


Un vecteur de lien social pour 9 Français sur 10

● D'accord ● Pas d'accord

La musique est un élément qui favorise le vivre-ensemble dans notre société

La musique et les artistes sont une force de rassemblement au service d'une cause sociale ou politique



Source : Etude Ifop pour Equancy et l'association « Tous pour la musique » réalisée les 26 et 27 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes (méthode des quot as)

LA CROIX 100%

LE COURS DIRIGÉ 5.

THÈME 9. LA CULTURE DE LA FRANCE

Plan :

1. Les fiertés des Français : la littérature
2. La politique linguistique : l'œuvre de l'Académie française
3. Le tourisme promoteur de la culture française

Question 1. Les fiertés des Français : la littérature

1. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et parlez des actions qui servent au développement de la pratique littéraire.

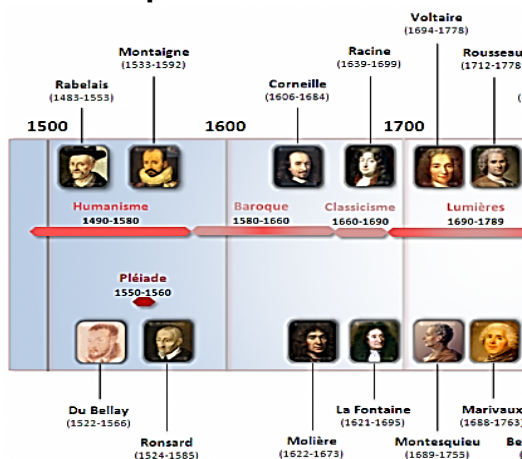


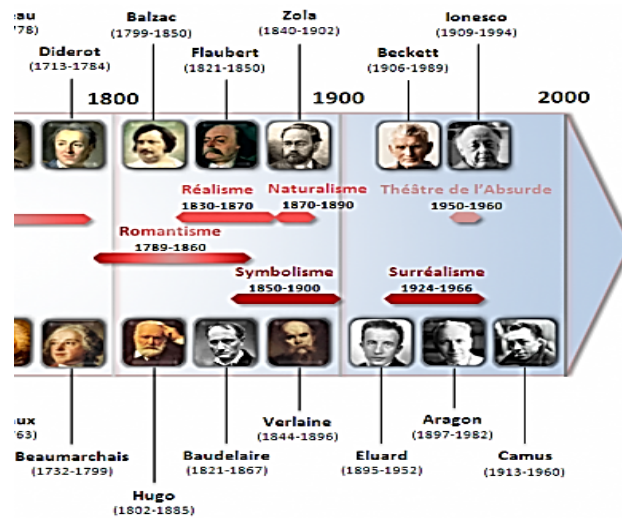
De nombreux salons de livre sont organisés partout en France : salon du livre jeunesse, salon du livre ancien, etc. Le plus célèbre est celui de Paris où sont accueillis plus de 100 éditeurs français et étrangers. De nombreux écrivains sont invités à présenter leurs ouvrages, à rencontrer les lecteurs et à dédicacer leurs œuvres. Chaque année, on décerne en France plus de 2000 prix littéraires. Seule une dizaine a du prestige et assure aux auteurs une renommée certaine. C'est à l'automne, courant novembre, que les prix les plus convoités sont attribués : les prix Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina et Interallié. Au printemps, d'autres prix sont décernés par les médias (magazines, radios, etc.). Le résultat provient des votes des lecteurs et des auditeurs. Chaque genre littéraire a son prix (BD, polar, etc.) et de nouveaux prix font régulièrement leur apparition. *Bulles_de_France*

2. Parlez des prix littéraires en France en vous consultant prix-litteraires.net, sgdl.org/culture/les-liens-utiles/mani-festations-et-salons-autour-du-livre-en-france.

3. Déterminez les notions « la littérature française » et « la littérature francophone » en vous aidant des dicos.

4. Observez l'image ci-dessous qui représente la frise chronologique de la littérature française du XV^e au XX^e siècle et parlez a) des courants littéraires, b) des écrivains illustres de chaque siècle.



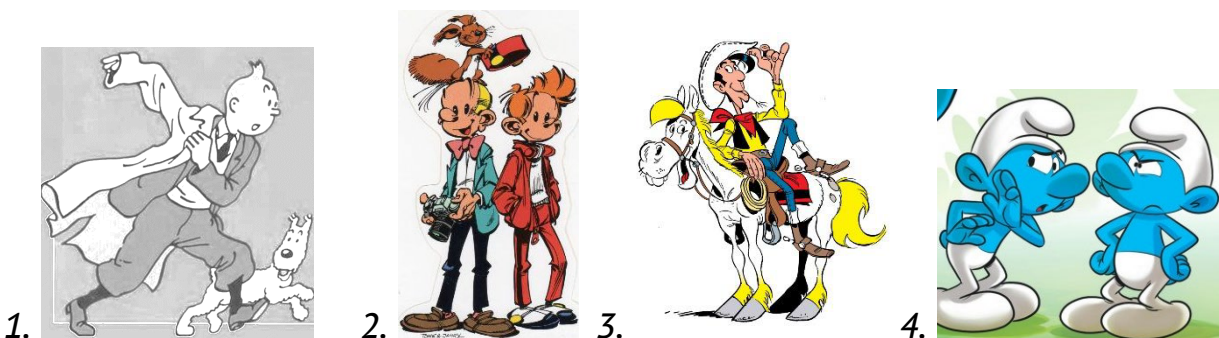


5. Présentez un des genres de la littérature française (par exemple, roman, poésie, théâtre, polars, science-fiction, fantasy, etc.) selon le schéma : les traits spécifiques, les écrivains connus français qui ont développé ce genre, les œuvres que vous recommandez (ou les critiques recommandent).

6. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et parlez de la popularité de la BD en France.

La « bande dessinée », ou BD se traduit comme récit comique, en bande d'images. La bande dessinée est traitée comme le neuvième art, après le cinéma et la photographie. En France, les premières bandes dessinées des années 1900 à 1920 ne comportent que peu de bulles. L'âge d'or de la bande dessinée francophone débute en 1929 avec le succès des Aventures de Tintin de l'auteur belge Hergé. Goscinny et Uderzo sont des créateurs des aventures d'Astérix et Obélix. Les premières planches paraissent en 1959 dans un journal pour enfants. Aujourd'hui, la production française est considérable et très diversifiée. La promotion de la BD s'organise autour de festivals dont certains, comme celui de la ville d'Angoulême, sont internationaux. *Bulles de France*

7. Observez les images, devinez de quelle BD il s'agit (associez les images aux titres) et présentez cette BD en 5-7 phrases.

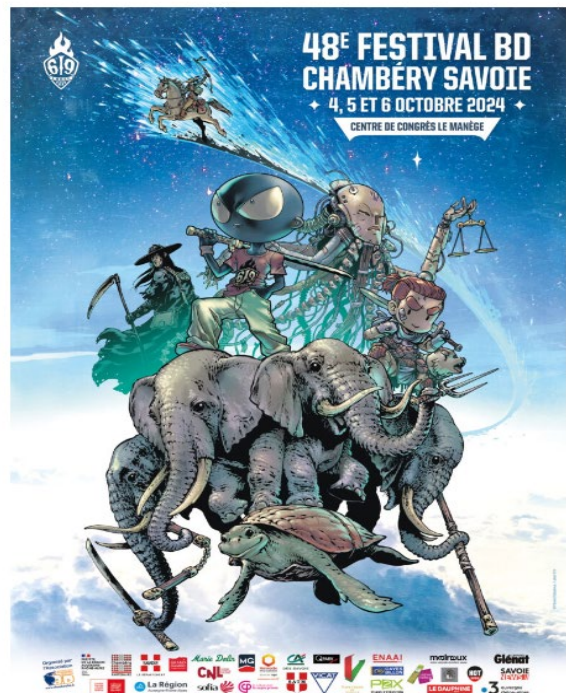




- A. Lucky Luke parle d'un cow-boy du Far West qui tire plus vite que son ombre et qui a pour mission de rétablir l'ordre et la paix dans le pays.
- B. Boule et Bill raconte la vie d'un enfant de 7 ans, Boule, et de son meilleur ami, un cocker nommé Bill.
- C. Spirou et Fantasio est un groupe de reporters prêts à explorer le monde.
- D. Les Schtroumpfs conte l'histoire d'un peuple de petites créatures bleues vivant au milieu d'une forêt qui se défendent contre un sorcier maléfique.
- E. Astérix, c'est l'histoire d'Astérix, d'Obélix, et des membres d'un petit village d'irréductibles gaulois qui résistent à l'envahisseur Romain grâce à une potion magique leur conférant des pouvoirs sur-humains.
- F. Le Chat parle d'un félin gris au comportement tout à fait humain. Il n'hésite pas à prendre position politiquement, socialement, et à critiquer l'actualité mondiale au travers de planches aussi drôles que piquantes.
- G. Les Profs met en lumière les stéréotypes du milieu enseignant et une équipe pédagogique loufoque exerçant au sein d'un lycée difficile.
- H. Les Aventures de Tintin parle des aventures d'un jeune reporter belge qui explore le monde, accompagné par son fox-terrier blanc, Milou.

8. Informez-vous et dites quels festivals de la BD ont lieu en France.

A. Tous les ans au mois de janvier et depuis 1974 la petite ville d'Angoulême accueille le festival de la bande dessinée. Ce festival est devenu un rendez-vous incontournable des amoureux de la bande dessinée. Lors du festival, de nombreux prix sont décernés dont le grand prix de la ville d'Angoulême, le Fauve d'Or pour un album de bédé etc.



B.

Question 2. La politique linguistique : l'œuvre de l'Académie française

1. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et dites quelle est la mission de l'Académie française.



L'Académie française est fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu. Elle se donne pour mission de fixer la langue française. Le rôle de l'Académie est toujours de veiller sur la langue française : elle en suit les évolutions et en définit le bon usage. L'Académie française se compose de 40 membres qui sont des écrivains, des hommes de théâtre, des philosophes, des hommes de science, des critiques d'art, des ethnologues, des militaires, des hommes d'État, des hommes d'Église. Ils se réunissent sous la coupole de l'Institut de France à Paris.
Bulles_de_France

2. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et présentez l'Académie française.

L'Académie française est fondée par Richelieu en 1635 qui était nommé son « chef et le protecteur ». « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (article XXIV). À cet effet, « il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique » (article XXVI), et seront édictées pour l'orthographe des règles qui s'imposeront à tous (article XLIV). L'Académie française est composée de gens de lettres, mais aussi de représentants lettrés de différentes professions et de divers états.

L'Académie a réalisé la première édition de son Dictionnaire (1694) basé sur l'idée qui avait inspiré Vaugelas dans ses Remarques : celle du partage entre le bon et le mauvais usage. Le but du Dictionnaire de l'Académie était d'informer sur la nature grammaticale des mots, leur orthographe, leurs significations et acceptions, leurs usages syntaxiques, leurs domaines d'emploi, le niveau de langue qui en détermine lui aussi l'emploi. Lors même que le développement des sciences et des techniques incitait l'Académie à introduire, dans la quatrième édition (1762), des milliers de mots appartenant à des domaines spécialisés.

Trois siècles après la première édition de son Dictionnaire, l'Académie n'a guère varié sur les principes. En 1992, l'Académie a fait paraître le premier tome de son *Dictionnaire* (de *A* à *Enzyme*), en 2000, le second tome (de *Éocène* à *Mappemonde*) et en 2011, le troisième (de *Maquereau* à *Quotité*). La matière du quatrième tome, actuellement en cours de rédaction, est publiée en fascicules dans les « Documents administratifs » du *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la Compagnie. À ce jour, on peut considérer qu'un peu plus des deux tiers du vocabulaire d'usage courant a été traité.

L'Académie décerne chaque année une soixantaine de prix, parmi lesquels les grands prix de Littérature, du Roman, du Théâtre, de Poésie, d'Histoire, les prix de l'Essai, de la Critique, de la Nouvelle, du Rayonnement français et, le grand prix de la Francophonie. Tant pour ce qui concerne la langue que pour l'ensemble

des liens qui unissent la communauté francophone, l'Académie entend affirmer, en chaque circonstance, son intérêt et sa présence auprès des institutions francophones.

L'Académie française est composée de 40 membres. Le Secrétaire perpétuel la représente dans les cérémonies officielles. Elle bénéficie d'une autonomie financière sous le seul contrôle de la Cour des comptes.

Depuis 1910, les membres de l'Académie française se réunissent le jeudi, à 15h. à huis clos. La seule exception à cette règle concerne les chefs d'État qui demandent lors d'un voyage en France à assister à une séance. Le Secrétaire perpétuel établit chaque semaine un ordre du jour. Celui-ci est présent au bureau à toutes les séances ordinaires ou solennelles ; en cas d'empêchement à une séance, le Secrétaire perpétuel est remplacé par le membre le plus ancien de la Commission administrative. L'Académie tient sa séance publique annuelle le premier jeudi de décembre. Le directeur de l'Académie présente le discours des prix. On invite les lauréats des prix décernés dans l'année à cette séance solennelle. Le public peut aussi y assister sur invitation.

L'Académie se réunit en commissions chargées de rédiger son *Dictionnaire*, décerner ses prix etc. :

- *Commission administrative*

Elle gère les dotations, fondations, patrimoine mobilier et immobilier, portefeuille. À ce titre, le Secrétaire perpétuel signe toutes les pièces comptables.

- *Commission du Dictionnaire*

Le Secrétaire perpétuel dirige la révision du *Dictionnaire* et la préparation de son édition, et veille à la publication des travaux de l'Académie.

- *Commissions littéraires*

Les membres examinent les ouvrages reçus en cours d'année, rédigent des rapports et votent, en juin, les prix qui seront décernés (Grands Prix, Grand Prix du Roman, Prix de la Francophonie, Prix de Poésie, Prix de Littérature et de Philosophie, Prix d'Histoire et de Sociologie, Prix du Théâtre et du Cinéma).

- *Commission des œuvres sociales*

Cette commission est chargée d'étudier au cas par cas les dossiers des familles nombreuses et les demandes de bourses qui lui sont présentés.

La qualification d'immortels, propre aux élus de l'Académie française, est donnée à l'Académie par son fondateur, le cardinal de Richelieu et qui se réfère à leur mission et à la devise « À l'immortalité », qui figure sur le sceau.

Chaque nouvel élu se fait confectionner un costume vert avec broderies. Il doit composer un discours de remerciement qu'il prononcera à la réception solennelle sous la Coupole, en présence d'un public invité.

Le costume, comme l'épée, est commun à tous les membres de l'Institut de France. Il est en drap bleu foncé ou noir, brodé de rameaux d'olivier vert et or, d'où son nom d'habit vert. Les femmes élues (depuis 1980) à l'Académie disposent d'une grande liberté dans le choix de leur costume, l'arrêté de 1801 n'ayant pas prévu de tenue féminine. Remise à l'élu quelques jours avant sa réception, l'épée est à l'origine le signe de l'appartenance des académiciens à la Maison du roi ; son port se généralise à partir de la Restauration ; seuls les ecclésiastiques et, en principe, les femmes n'en reçoivent pas.



Question 3. Le tourisme promoteur de la culture française

1. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et dites quelles sont les attentes des touristes et les tendances du tourisme.



La première vitrine d'un pays, d'une région, d'une ville, d'un monument, c'est son site internet (qui inclut textes, graphiques et cartes téléchargeables, les brochures téléchargeables en ligne par sujet, les programmes des événements (salons, festivals, compétitions sportives, fêtes traditionnelles, concerts, foires), les bonnes adresses avec des guides des restaurants et pour l'hébergement).

De plus en plus de musées à renommée internationale décident de se présenter en ligne en de nombreuses langues. Cela est valable également, par exemple, pour les châteaux.

Comprendre la culture, les habitudes, c'est ce qui intéresse les touristes étrangers. Pour la majorité des touristes de certains pays, l'intérêt pour les randonnées et l'exploration des parcs naturels ou des montagnes prime. Des touristes d'autres pays apprécient davantage la dimension culturelle, à savoir les monuments historiques, les musées, les édifices religieux. D'autres encore adorent le shopping.

culturesconnection.com

2. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et dites quels lieux les touristes découvrent.

Les parcs de loisirs actuels ont la particularité de se rapporter à un thème précis et de mettre en œuvre des techniques modernes. L'Eurodisneyland de Marne-la-Vallée est en France la meilleure illustration de ce que sont les parcs modernes. Toutes les activités qui y sont proposées reposent sur le thème des

personnages de Walt-Disney. Le parc est en quelque sorte une petite ville à lui tout seul, les visiteurs y trouvent tout ce dont ils ont besoin. Le Futuroscope de Poitiers a un intérêt scientifique. En France, les dix principaux parcs ouverts dans les années quatre-vingts ont été fréquentés par environ 2 millions de personnes chaque année jusqu'en 1987. Quarante parcs français sont aujourd'hui regroupés dans l'association professionnelle France-parcs.

En France, seules les stations classées balnéaires, thermale ou climatique ont l'autorisation d'ouvrir un casino. Dans l'Hexagone, on compte les 137 casinos. La France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre d'établissements de jeux.

Les cabarets et salles de music-hall présentent des revues musicales très fréquentées par des touristes français et étrangers.

Au total, musées et monuments attirent chaque année en France 20 millions de visiteurs français et étrangers. Le Centre Georges Pompidou qui reçoit 8 millions de visiteurs chaque année et le Château de Versailles qui en accueille 4 millions sont les plus fréquentés. La France compte 13.000 édifices classés, 33 musées nationaux, dont 24 sont situés à Paris ou dans la région parisienne, et un nombre conséquent de musées locaux et privés, sans parler des quartiers anciens des villes.

Certains sites seraient à classer dans un autre type de tourisme : le religieux. Saint-Pierre de Rome, Saint-Jacques de Compostelle, Lourde, Jérusalem ou La Mecque exercent un fort attrait spirituel.

Les 24 parcs régionaux sont eux plus accessibles, ils ont pour objet de familiariser un large public avec la faune et la flore ; les parcs maritimes se visitent en « aquascope », bateaux à fond plat vitré. Les parcs où des animaux sauvages évoluent en semi-liberté constituent un moyen terme entre les parcs naturels et les zoos (liés surtout au temps libre). Ces parcs, tels que ceux de Thoiry, de Saint-Vrain ou d'Ermenonville, accueillent, chacun, plus de 450.000 clients par an. Parmi les nombreux sites classés qui existent en France, on peut citer le gouffre de Padirac, le cirque de Gavarnie, les falaises de Cassis.

La France compte actuellement environ 500 festivals qui accueillent entre 15.000 et 200.000 personnes chacun. Les thèmes sont très variés (autant que les éléments définissant une « culture »), allant de la danse, à Châteauvallon, au cinéma, à Cannes ou Avoriaz, en passant par le théâtre, à Avignon. Les spectacles « sons et lumière » sont certainement les plus en vogue actuellement.

wikimemoires.net/2012/04/tourisme-ludique-et-tourisme-culturel

3. Prenez connaissance de l'information ci-dessous et dites quels types de tourisme se développent actuellement en France.

Comme tous les secteurs d'activité, celui des voyages est influencé par les modes, les tendances qui se succèdent. Selon les tendances du tourisme post-covid, l'industrie du voyage a connu une croissance et une expansion constantes. Ce phénomène a développé de différents types de tourisme, tels que : le tourisme

rural (les voyages se déroulent dans des lieux ruraux ou naturels), le tourisme culturel (découverte des villes d'art), le tourisme balnéaire (la mer et les stations balnéaires), le tourisme religieux (découverte des lieux de culte).

Suite à la pandémie, on parle souvent du tourisme domestique ou tourisme intérieur et de proximité. Le désir de voyager malgré la situation incertaine a conduit à une préférence pour les destinations facilement accessibles et perçues comme plus sûres. Ce type de tourisme permet aux voyageurs de découvrir leur propre pays d'un point de vue culturel, paysager et autre.

Le tourisme thermal est un type de tourisme de bien-être devenu de plus en plus populaire dans les dernières années. Ce type de tourisme profite des aspects bénéfiques de la boue thermale, de la vapeur et des sources naturelles pour proposer des traitements visant à améliorer la santé physique et mentale.

Le tourisme gastronomique et vinicole est un type de tourisme qui utilise la nourriture et le vin comme instruments pour découvrir la culture et l'histoire d'un lieu. Essayer des plats traditionnels, goûter aux produits typiques dans les fermes et participer à des cours de cuisine sont des expériences de plus en plus recherchées par les voyageurs.

Le voyage comme expérience et comme occasion pour se connaître et entrer en contact avec la nature et la réalité qui nous entoure est l'une des principales tendances de cette dernière période. Grâce à ces expériences, les voyageurs peuvent créer de souvenirs inoubliables, sortir de leur zone de confort, se remettre en question et dépasser ses limites.

Le tourisme durable s'est développé pour lutter contre les changements climatiques ; il constitue la principale tendance de la dernière décennie. L'objectif du tourisme durable est d'entrer en contact avec un lieu tout en respectant pleinement la communauté et la culture locale.

octorate.com/fr/5-nouveaux-types-de-tourisme-en-2022

RÉFÉRENCES

1. История Франции : учеб. пособие для вузов : в 3 т. Т. 1 / П. И. Примак [и др.]. – Минск : Выш. шк., 2001. – 255 с.
2. История Франции : учеб. пособие для студентов специальности "Соврем. иностр. яз." : в 3 т. Т. 2 / П. И. Примак [и др.]. – Минск : Выш. шк., 2009. – 222 с.
3. Примак, П. И. История Франции : учеб. пособие : в 3 т. Т. 3 / П. И. Примак, Т. П. Примак, Л. Руайе. – Минск : Выш. шк., 2010. – 263 с.
4. Dossier : La culture française s'exporte // C'est un monde [Electronic resource]. – Mode of access: <https://www.youtube.com/watch?v=aJ-3taHQBbI>. – Date of access: 20.10.2024.
5. Emblèmes de la France [Electronic resource]. – Mode of access: https://fr.wikidid.org/wiki/Emblèmes_de_la_France. – Date of access: 20.10.2024.
6. Gross, M. Les familles homoparentales : entre conformité et innovations [Electronic resource] / M. Gross // Informations sociales. – Vol. 154. – № 4. 2009. – P. 106–114.
7. La culture française [Electronic resource]. – Mode of access: https://www.culture.gouv.fr/Recherche?refinementList%5Btaxonomy_theme_id%5D%5B0%5D=240. – Date of access: 20.10.2024.
8. La musique française [Electronic resource]. – Mode of access: <https://www.europe1.fr/culture/culture-la-musique-francaise-sexporte-de-mieux-en-mieux-a-letranger-4182495>. – Date of access: 20.10.2024.
9. Les familles en 2020 : 25 % de familles monoparentales, 21 % de familles nombreuses [Electronic resource] // INSEE FOCUS. – 2021. – № 249. – Mode of access: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681>. – Date of access: 20.10.2024.

**Список заимствованных иллюстраций,
размещенных в учебном пособии
для использования в образовательном процессе,
доступен по ссылке tinyurl.com/2runkarx
или QR-коду**



Учебное издание

Романкевич Марина Николаевна

Страноведение второго иностранного языка
(французский язык)

Учебное пособие

Ответственный за выпуск *М. Н. Романкевич*
Редактор *Ю. И. Варакса*
Компьютерная верстка *Н. А. Шауло*

Подписано в печать 16.03.2026. Формат 60×84¹/₁₆. Бумага офсетная. Гарнитура PT Astra Sans. Ризография. Усл. печ. л. 7,44. Уч.-изд. л. 7,92. Тираж 65 экз. Заказ 14.

Издатель и полиграфическое исполнение: учреждение образования «Белорусский государственный университет иностранных языков». Свидетельство о государственной регистрации издателя, изготовителя, распространителя печатных изданий от 02.06.2014 г. № 1/337. ЛП № 38200000064344 от 17.09.2025 г.
Адрес: ул. Захарова, 21, 220034, г. Минск.